

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES · JOURNAL DES DEBATS (HANSARD)

Daily Sitting 17
Tuesday, December 6, 2022

Second Session
60th legislature

Honourable Bill Oliver
Speaker

Jour de séance 17
le mardi 6 décembre 2022

Deuxième session
60^e législature

Présidence de
l'honorable Bill Oliver

CONTENTS

Tuesday, December 6, 2022

Introduction of Guests	
Mr. Wetmore.....	1
Mr. McKee, Mr. K. Chiasson.....	2
Statements of Condolence and Congratulation	
Mr. LePage.....	2
Mr. R. Savoie, Mr. Coon, Mr. Ames	4
Hon. Mr. Crossman, Mr. D'Amours	5
Introduction of Guests	
Hon. Mrs. Shephard	6
Statements by Members	
Mr. C. Chiasson	6
Mr. Coon, Mr. Turner	7
Mr. K. Chiasson, Mr. K. Arseneau	8
Mr. Ames, Mr. Gauvin.....	9
Ms. Mitton, Mr. Cullins	10
Oral Questions	
Health Care	
Mr. McKee, Hon. Mr. Fitch	11
Collective Bargaining	
Mr. K. Chiasson, Hon. Mr. Holder.....	14
Rents	
Mr. Bourque, Hon. Ms. Green.....	17
Supply Teachers	
Mrs. F. Landry, Hon. Mr. Hogan	20
Health Care	
Mr. Coon, Hon. Mr. Fitch	22
Mental Health	
Mr. McKee, Hon. Mr. Fitch	24
Statements by Ministers	
Hon. Mr. Fitch	26
Mr. McKee	27
Mr. Coon	28
Hon. Mrs. Johnson	28
Mr. Mallet, Mr. K. Arseneau.....	29
Hon. Ms. Dunn.....	30
Mrs. F. Landry, Ms. Mitton.....	31
Committee Reports	
Standing Committee on Economic Policy	32
Bills—Introduction and First Reading	
No. 27, <i>An Act to Amend the Employment Standards Act</i>	
Mr. Coon	33

TABLE DES MATIÈRES

le mardi 6 décembre 2022

Présentation d'invités	
M. Wetmore	1
M. McKee, M. K. Chiasson	2
Déclarations de condoléances et de félicitations	
M. LePage.....	2
M. R. Savoie, M. Coon, M. Ames	4
L'Hon. M. Crossman, M. D'Amours.....	5
Présentation d'invités	
L'hon. M ^{me} Shephard.....	6
Déclarations de députés	
M. C. Chiasson.....	6
M. Coon, M. Turner.....	7
M. K. Chiasson, M. K. Arseneau	8
M. Ames, M. Gauvin	9
M ^{me} Mitton, M. Cullins.....	10
Questions orales	
Soins de santé	
M. McKee, l'hon. M. Fitch	11
Négociations collectives	
M. K. Chiasson, l'hon. M. Holder	14
Loyers	
M. Bourque, l'hon. M ^{me} Green.....	17
Suppléance	
M ^{me} F. Landry, l'hon. M. Hogan	20
Soins de santé	
M. Coon, l'hon. M. Fitch	22
Santé mentale	
M. McKee, l'hon. M. Fitch	24
Déclarations de ministres	
L'hon. M. Fitch.....	26
M. McKee	27
M. Coon.....	28
L'hon. M ^{me} Johnson.....	28
M. Mallet, M. K. Arseneau	29
L'hon. M ^{me} Dunn	30
M ^{me} F. Landry, M ^{me} Mitton.....	31
Rapports de comités	
Comité permanent de la politique économique	32
Projets de loi—Dépôt et première lecture	
N ^o 27, <i>Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi</i>	
M. Coon	33

Motions	
No. 18	
Notice	33
Points of Order	
Mr. G. Arseneault	34
Mr. K. Arseneau.....	35
Government Motions re Business of House	
Hon. Mr. Steeves	36
Motions	
No. 15 (Capital Budget Motion)	
Debated	
Hon. Mr. Steeves	36
Mr. Legacy	42
Mr. K. Arseneau	46
Carried.....	49
Government Motions re Business of House	
Hon. Mr. G. Savoie	49
Committee of Supply.....	49
Committee Reports	
Committee of Supply	50
Government Motions re Business of House	
Hon. Mr. G. Savoie	50
Bills—Second Reading	
No. 22, <i>An Act to Amend the Family Services Act</i>	
Debated	51
Second Reading.....	60
No. 23, <i>An Act to Amend the Public Service Labour Relations Act</i>	
Debated	60
Points of Order	
Hon. Mr. G. Savoie	64
Bills—Second Reading	
No. 23, <i>An Act to Amend the Public Service Labour Relations Act</i>	
Debated	64
Points of Order	
Hon. Mr. G. Savoie	64
Bills—Second Reading	
No. 23, <i>An Act to Amend the Public Service Labour Relations Act</i>	
Debated	65
Second Reading.....	84

Motions	
N° 18	
Avis	33
Rappels au Règlement	
M. G. Arseneault.....	34
M. K. Arseneau.....	35
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	
L'hon. M. Steeves	36
Motions	
N° 15 (Motion sur le budget d'immobilisations)	
Débat	
L'hon. M. Steeves.....	36
M. Legacy.....	42
M. K. Arseneau.....	46
Adoption.....	49
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	
L'hon. G. Savoie	49
Comité des subsides	49
Rapports de comités	
Comité des subsides.....	50
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	
L'hon. G. Savoie	50
Projets de loi—Deuxième lecture	
N° 22, <i>Loi modifiant la Loi sur les services à la famille</i>	
Débat	51
Deuxième lecture.....	60
N° 23, <i>Loi modifiant la Loi relative aux relations de travail dans les services publics</i>	
Débat	60
Rappels au Règlement	
L'hon. G. Savoie	64
Projets de loi—Deuxième lecture	
N° 23, <i>Loi modifiant la Loi relative aux relations de travail dans les services publics</i>	
Débat	64
Rappels au Règlement	
L'hon. G. Savoie	64
Projets de loi—Deuxième lecture	
N° 23, <i>Loi modifiant la Loi relative aux relations de travail dans les services publics</i>	
Débat	65
Deuxième lecture.....	84

Recorded Vote—Motion for Second Reading of Bill
23 Carried..... 84

Bills—Second Reading

No. 23, *An Act to Amend the Public Service Labour
Relations Act*

Second Reading..... 85

No. 24, *An Act to Amend the Business Corporations
Act*

Debated 851

No. 25, *An Act Respecting Residential Tenancies*

Debated 92

Vote nominal - Motion portant deuxième lecture du
projet de loi 23 - Adoption 84

Projets de loi—Deuxième lecture

Nº 23, *Loi modifiant la Loi relative aux relations de
travail dans les services publics*

Deuxième lecture..... 85

Nº 24, *Loi modifiant la Loi sur les corporations
commerciales*

Débat 85

Nº 25, *Loi concernant la location de locaux
d'habitation*

Débat 92

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Second Session of the 60th Legislative Assembly, 2022-2023

Speaker: Hon. Bill Oliver

Deputy Speakers: Sherry Wilson and Andrea Anderson-Mason, K.C.

Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore		Vacant
Bathurst West-Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Hon. Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	Hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Richard Ames
Dieppe		Vacant
Edmundston-Madawaska Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PC)	Hon. Kris Austin
Fredericton North	(PC)	Hon. Jill Green
Fredericton South	(G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	(I)	Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Andrea Anderson-Mason, K.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Hon. Gary Crossman
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PC)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac	(PC)	Hon. Réjean Savoie
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(PC)	Hon. Daniel Allain
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(PC)	Greg Turner
Moncton Southwest	(PC)	Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Hon. Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	Hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur		Vacant
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	Hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, K.C.
Saint Croix	(PC)	Kathy Bockus
Saint John East	(PC)	Hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(PC)	Hon. Arlene Dunn
Saint John Lancaster	(PC)	Hon. Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Southwest Miramichi-Bay du Vin	(PC)	Mike Dawson
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(G) Green Party of New Brunswick

(I) Independent

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Deuxième session de la 60^e législature, 2022-2023
Président : L'hon. Bill Oliver
Vice-présidentes : Sherry Wilson et Andrea Anderson-Mason, c.r.

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon. Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac	(PC)	L'hon. Réjean Savoie
Baie-de-Shediac—Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore		Vacant
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	L'hon. Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	L'hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Richard Ames
Dieppe		Vacant
Edmundston—Madawaska-Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PC)	L'hon. Kris Austin
Fredericton-Nord	(PC)	L'hon. Jill Green
Fredericton-Sud	(PV)	David Coon
Fredericton-Ouest—Hanwell	(I)	Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest	(PC)	Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Hon. Gary Crossman
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(PC)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin	(PC)	Mike Dawson
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(PC)	L'hon. Daniel Allain
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(PC)	Greg Turner
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	L'hon. Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	L'hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur		Vacant
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	L'hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	L'hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(PC)	L'hon. Arlene Dunn
Saint John Lancaster	(PC)	L'hon. Dorothy Shephard
Sainte-Croix	(PC)	Kathy Bockus
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	L'hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(I) Indépendant

(L) Parti libéral du Nouveau-Brunswick

(PC) Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick

(PV) Parti vert du Nouveau-Brunswick

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Blaine Higgs	Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Intergovernmental Affairs / premier ministre, président du Conseil exécutif, ministre responsable des Affaires intergouvernementales
Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, K.C. / c.r.	Attorney General, Minister of Justice / procureur général, ministre de la Justice
Hon. / l'hon. Kris Austin	Minister of Public Safety / ministre de la Sécurité publique
Hon. / l'hon. Jeff Carr	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Margaret Johnson	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Dorothy Shephard	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale
Hon. / l'hon. Bill Hogan	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Ernie Steeves	Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor
Hon. / l'hon. Arlene Dunn	Minister of Aboriginal Affairs, Minister responsible for Economic Development and Small Business, Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Immigration / ministre des Affaires autochtones, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration
Hon. / l'hon. Gary Crossman	Minister of Environment and Climate Change / ministre de l'Environnement et du Changement climatique
Hon. / l'hon. Réjean Savoie	Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Daniel Allain	Minister of Local Government and Local Governance Reform / ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Bruce Fitch

Minister of Health / ministre de la Santé

Hon. / l'hon. Jill Green

Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Housing / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement

Hon. / l'hon. Trevor Holder

Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail

Hon. / l'hon. Tammy Scott-Wallace

Minister of Tourism, Heritage and Culture, Minister responsible for Women's Equality / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes

Hon. / l'hon. Mike Holland

Minister of Natural Resources and Energy Development / ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie

Hon. / l'hon. Glen Savoie

Minister responsible for La Francophonie / ministre responsable de la Francophonie

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 17

Assembly Chamber,
Tuesday, December 6, 2022.

Jour de séance 17

Chambre de l'Assemblée législative
le mardi 6 décembre 2022

13:02

(The House met at 1:02 p.m., with **Hon. Mr. Oliver**, the Speaker, in the chair.

(La séance est ouverte à 13 h 2 sous la présidence de **l'hon. M. Oliver**.

Prayers.)

Prière.)

Introduction of Guests**Présentation d'invités**

Mr. Wetmore, after requesting permission to speak from a seat other than his own: Thank you, Mr. Speaker. It gives me great pleasure to welcome to the Legislature today Major Kevin Billinghamurst and his wife, Susan.

M. Wetmore, après avoir demandé la permission de prendre la parole d'un siège autre que le sien : Merci, Monsieur le président. J'ai le grand plaisir d'accueillir aujourd'hui à l'Assemblée législative le major Kevin Billinghamurst et sa femme, Susan.

Major Billinghamurst has served for over 35 years in the Canadian Armed Forces. Kevin was a combat engineer throughout his career. He has been overseas in operations in the Falkland Islands, Northern Ireland, Pakistan, Cyprus, Iraq, Kuwait, and Eritrea as well as in multiple other operations. Major Billinghamurst has received the U.S. Bronze Star, the U.S. Afghanistan Campaign Medal, and the NATO Medal with ISAF Bar for his service with the U.S. forces in Afghanistan.

Le major Billinghamurst a servi pendant plus de 35 ans dans les Forces armées canadiennes. Kevin a été sapeur de combat tout au long de sa carrière. Il a participé à des opérations à l'étranger, notamment dans les Îles Falkland, en Irlande du Nord, au Pakistan, à Chypre, en Irak, au Koweït et en Érythrée, ainsi qu'à de nombreuses autres opérations. Le major Billinghamurst a reçu la médaille de l'étoile de bronze américaine, la médaille de la campagne américaine en Afghanistan et la médaille de l'OTAN avec barrette de la FIAS pour son service au sein des forces américaines en Afghanistan.

13:05

Major Billinghamurst has had an exemplary career, and his main focus has been on IEDs. This gentleman has been helping to clear mines that have been left over in places where other countries have left. He has certainly had a very exciting career. Kevin tells me that he met with the King just last week, and he said that it was quite interesting. Today I also had the pleasure of conferring the Queen Elizabeth II Platinum Jubilee Medal upon Major Billinghamurst.

Le major Billinghamurst a mené une carrière exemplaire, laquelle a été principalement consacrée aux engins explosifs improvisés. Il a aidé à déminer des endroits que des pays avaient désertés en laissant des mines derrière eux. Il a certainement eu une carrière très intéressante. Kevin m'a dit qu'il venait de rencontrer le roi la semaine dernière et que la rencontre avait été fort intéressante. Aujourd'hui, j'ai aussi eu le plaisir de décerner au major Billinghamurst la Médaille du jubilé de platine de la reine Elizabeth II.

I ask all members to give the Billinghamursts a warm welcome. Kevin, thank you for your service. It is certainly much appreciated. Thank you.

Je demande à tous les parlementaires d'accueillir chaleureusement les Billinghamurst. Kevin, je vous remercie de votre service. Tout un chacun vous en est certainement très reconnaissant. Merci.

Mr. McKee: On behalf of the official opposition, I just want to take the opportunity to welcome Major Billingham to the Legislative Assembly as well. Thank you for being here with us. Thank you for your service to our country. I will not repeat the accolades that were well laid out. I can see that you are a decorated member. I can recognize that from here.

Thank you very much, Major Billingham. Thank you to all people who have served. Welcome to our Legislative Assembly today. I hope that we will put on a good session for everyone here today. Thank you very much.

Mr. K. Chiasson: I would like to introduce and welcome different members of our union groups here at the Legislative Assembly. There are many, so I cannot name them all, but I have a list of a few that I would like to mention, including Ron Tremblay, Stephen Drost, Sandy Harding, Serge Landry, Daniel Légère, Patricia Brewer, Jennifer Murray, Mike MacMullin, George Leaman, Paula Doucet, Nathalie Brideau, and Maria Richard. They are here to defend their members and to listen—or to get answers to their questions, since they have not been consulted. I would like to welcome them. Thank you very much for being here.

Mr. Speaker: I would just like to remind the people in the gallery that we ask that you do not participate in the ceremonies. Thank you very much.

Déclarations de condoléances et de félicitations

M. LePage : Merci, Monsieur le président, de m'accorder du temps additionnel.

J'ai le regret de vous informer des décès, à leur domicile, ensemble, entourés de l'amour des leurs et par choix, d'Albert et de Jacqueline Ouellet, de Kedgwick. Albert, Bebert pour les intimes, nous a quittés le 25 novembre dernier, à l'âge de 75 ans et 10 mois. Sa femme, Jacqueline Tremblay, nous a quittés le samedi 27 novembre, à l'âge de 71 ans et 8 mois.

Albert et Jacqueline laissent dans le deuil leurs trois enfants, Michèle Ouellet Levesque (Michel Levesque) et Marco, tous deux de Kedgwick, ainsi que Mathieu

M. McKee : Au nom de l'opposition officielle, j'aimerais simplement profiter de l'occasion pour souhaiter moi aussi au major Billingham la bienvenue à l'Assemblée législative. Je vous remercie d'être présent avec nous. Je vous remercie des services que vous avez rendus à notre pays. Je ne répéterai pas la liste de vos réalisations, car elles ont été clairement énoncées. Je vois que vous êtes une personne décorée. Je peux le constater d'ici.

Merci beaucoup, Major Billingham. Merci à toutes les personnes qui ont servi. Bienvenue à l'Assemblée législative aujourd'hui. J'espère que nous aurons une bonne séance pour tout le monde ici aujourd'hui. Merci beaucoup.

M. K. Chiasson : J'aimerais présenter différents membres de nos groupes syndicaux qui sont ici à l'Assemblée législative et leur souhaiter la bienvenue. Ils sont nombreux ; je ne peux donc pas tous les nommer, mais j'ai une liste de quelques noms que j'aimerais mentionner, dont Ron Tremblay, Stephen Drost, Sandy Harding, Serge Landry, Daniel Légère, Patricia Brewer, Jennifer Murray, Mike MacMullin, George Leaman, Paula Doucet, Nathalie Brideau et Maria Richard. Ils sont ici pour défendre leurs membres et pour écouter — ou pour obtenir des réponses à leurs questions, puisqu'ils n'ont pas été consultés. Je leur souhaite la bienvenue. Je les remercie de leur présence.

Le président : J'aimerais simplement rappeler aux personnes présentes dans les tribunes que nous leur demandons de ne pas participer aux cérémonies. Merci beaucoup.

Statements of Condolence and Congratulation

Mr. LePage: Thank you, Mr. Speaker, for giving me some additional time.

I regret to inform you that Albert and Jacqueline Ouellet of Kedgwick passed away by choice at home, together, surrounded by their loved ones. Albert, Bebert to his friends, left us on November 25 at the age of 75 years and 10 months. His wife, Jacqueline Tremblay, left us on Saturday, November 27, at the age of 71 years and 8 months.

Albert and Jacqueline are mourned by their three children, Michèle Ouellet Levesque (Michel Levesque), Marco, both of Kedgwick, and Mathieu (Pauline

(Pauline Cormier), de Riley Brook. Ils laissent également dans le deuil sept petits-enfants, Maryse, Julie-Pier, Yohan, Gabrielle, Anna-Maude, Zachary et Nico. Ils manqueront aussi beaucoup à leurs frères et sœurs. De la famille Ouellet : Roland (Marguerite), Lucien (Evelyne), Camil, Mona (Jean-Baptiste Thériault), Christian (Carole Lachapelle), Nicole (feu Gérald Bujold), Joanne (Robert Poirier), Linda (Guy) et Jean-Marie.

13:10

De la famille Tremblay, il y a la mère de Jacqueline, Liette, ainsi que ses sœurs et ses frères Marguerite Dubé (Antonio), Jacques, Jacinthe Dugas (Jacques), Gilles (Lucille), Lucie Maltais (Réal), Camil (Carole) et Yolande (feu Yvan « Pompon » Coulombe). Albert et Jacqueline manqueront aussi à leurs beaux-frères, Jean-Paul Larouche et Serge Courchesne, ainsi qu'à plusieurs neveux et nièces, qui les aimaient. Albert repose maintenant auprès de sa femme et de ses parents, Severin Ouellet et Hermance Maltais, ainsi qu'auprès de son frère Martin. Jacqueline repose auprès de son mari et de son père, Gérald Tremblay, ainsi qu'auprès de sa sœur Denise.

Les funérailles d'Albert et de Jacqueline Ouellet ont eu lieu le 1^{er} décembre dernier à l'église Notre-Dame des Prodiges de Kedgwick, qui était bondée d'amis et de membres des familles et, bien entendu, décorée de rouge. Albert était président de l'Association libérale de Restigouche-Ouest et un ardent défenseur des valeurs libérales. Guide de pêche à la retraite sur la prestigieuse rivière Restigouche, ce bénévole a consacré ses heures à la paroisse, à la chorale, au Puits de Jacob et à sa belle communauté de Kedgwick. Il a joué le rôle de répartiteur et de promoteur tant pour les activités sociales que politiques. M^{me} Jacqueline était toujours non loin derrière son mari. Affectueuse, attentionnée, cuisinière hors pair et perfectionniste, elle avait aussi une passion pour la politique et pour la vie et, bien entendu, pour ses Canadiens de Montréal.

J'ai eu le privilège de les revoir à la fin de leur vie pour échanger sur les bons et les moins bons coups que nous avons faits ensemble et surtout sur des mauvais coups faits avec d'autres politiciens. Lors de ma dernière visite, ils étaient étendus ensemble dans des pyjamas rouges et, comme à l'habitude chez les Ouellet, malgré leur faiblesse, les deux se sont levés pour m'accueillir. J'ai remis à Albert la Médaille du jubilé de platine de la reine Elizabeth II, pour souligner son engagement. C'est en toute dignité qu'ils ont entrepris leur dernier voyage ensemble. Bon courage aux enfants et aux

Cormier), of Riley Brook. They are also mourned by seven grandchildren, Maryse, Julie-Pier, Yohan, Gabrielle, Anna-Maude, Zachary, and Nico. They will also be greatly missed by their brothers and sisters. From the Ouellet family, they are Roland (Marguerite), Lucien (Evelyne), Camil, Mona (Jean-Baptiste Thériault), Christian (Carole Lachapelle), Nicole (the late Gérald Bujold), Joanne (Robert Poirier), Linda (Guy), and Jean-Marie.

From the Tremblay family, there is Jacqueline's mother, Liette, as well as her sisters and brothers, Marguerite Dubé (Antonio), Jacques, Jacinthe Dugas (Jacques), Gilles (Lucille), Lucie Maltais (Réal), Camil (Carole), and Yolande (the late Yvan "Pompon" Coulombe). Albert and Jacqueline will also be missed by their brothers-in-law, Jean-Paul Larouche and Serge Courchesne, as well as many loving nieces and nephews. Albert is now resting with his wife, his parents, Severin Ouellet and Hermance Maltais, and his brother Martin. Jacqueline rests with her husband, her father, Gérald Tremblay, and her sister Denise.

The funeral of Albert and Jacqueline Ouellet took place on December 1 at Notre-Dame-des-Prodiges in Kedgwick, which was packed with friends and family members and, of course, decorated in red. Albert was the president of the Restigouche West Liberal Association and a strong advocate of Liberal values. A retired fishing guide on the prestigious Restigouche River, this volunteer devoted his time to the parish, the choir, Le Puits de Jacob, and his beautiful Kedgwick community. He acted as a dispatcher and promoter for both social and political activities. Jacqueline was never far behind her husband. Kind, caring, a great cook and a perfectionist, she also had a passion for politics and life and, of course, for her Montreal Canadians.

I had the privilege of seeing them again at the end of their lives to discuss the good and not so good things we did together and especially the bad things done with other politicians. During my last visit, they were lying together in red pyjamas, and, as usual in the Ouellet home, they both stood up despite their weakness to welcome me. I presented Albert with the Queen Elizabeth II Platinum Jubilee Medal in recognition of his commitment. With dignity, they undertook their last journey together. I wish their

proches. « Peace », mon Albert, et bon voyage, Madame Jacqueline.

Hon. Mr. R. Savoie: Mr. Speaker, I rise today in sympathy and respect to speak on the passing of Scott Chedore. Scott was born in Campbellton and lived in Dalhousie Junction nearly all his life. He loved hockey, playing guitar, singing, and snowmobiling. He was proud to have contributed greatly to his community and surrounding areas as a businessman and volunteer. He served as harbour master, as a steward with the United Church of Canada, and on the hospital board that organized the building of the Campbellton Regional Hospital. He was a loyal and faithful supporter of our Progressive Conservative Party and a recipient of the Richard B. Hatfield Award. I ask my colleagues to join me in expressing sympathy to Scott's loving wife, Brenda, his family, and his beloved community.

Mr. Coon: Mr. Speaker, I want to offer my condolences to the family and friends of Pam Munde of Fredericton, who passed away peacefully on Sunday, November 27, at the age of 71. Pam was a nurse who worked for many, many years in labour and delivery roles at the Chalmers hospital. She was a much-loved childbirth educator and a mentor to both young and experienced nurses. Pam was passionate about helping new moms learn to nurse their babies. Her dedication to moms and dads and their new babies was second to none, and she will always hold a special place in our own family's story.

Pam is survived by her husband of 48 years, Dean Munde; son, Jeffrey, and his wife, Claudia; daughter, Heather, and her husband, Mike Hendricks; amazing grandchildren, Yaneth, Talia, Taliah, Owen, and the ever-so-helpful Nevin; sister, Nancy Chesworth of Seabright, Nova Scotia; and brother, Thomas Chesworth, and his wife, Sandra, of Saint John. Mr. Speaker, I invite all members of the House to join me in extending condolences to the family and friends of Pam Munde.

Mr. Ames: Mr. Speaker, I rise today in respect and sympathy to speak on the passing of Sue Rickards of Lower Queensbury. Sue was inspired by her grandfather to pursue her lifelong calling of giving to and helping those in need. She was a teacher, educational innovator, mentor, outreach worker,

children and loved ones strength. "Peace", my Albert, and farewell, Jacqueline.

L'hon. M. R. Savoie : Monsieur le président, c'est avec compassion et respect que je prends la parole aujourd'hui à l'occasion du décès de Scott Chedore. Né à Campbellton, Scott a vécu presque toute sa vie à Dalhousie Junction. Il aimait jouer de la guitare, chanter, jouer au hockey et faire de la motoneige. Il était fier d'avoir grandement contribué à sa collectivité et aux régions avoisinantes en tant qu'homme d'affaires et bénévole. Il a été capitaine de port, assistant pastoral de l'Église Unie du Canada et membre du conseil d'administration qui a planifié la construction de l'Hôpital régional de Campbellton. Il était un partisan loyal et fidèle de notre Parti progressiste-conservateur et lauréat du prix Richard B. Hatfield. Je demande à mes collègues de se joindre à moi pour exprimer nos condoléances à la tendre épouse de Scott, Brenda, à sa famille et à sa communauté bien-aimée.

M. Coon : Monsieur le président, je tiens à offrir mes condoléances à la famille et aux amis de Pam Munde, de Fredericton, qui s'est éteinte paisiblement le dimanche 27 novembre à l'âge de 71 ans. Pam a travaillé comme infirmière pendant de très nombreuses années au sein de l'Unité de travail et d'accouchement à l'hôpital Chalmers. Elle était une éducatrice en périnatalité très aimée et une mentore pour les jeunes infirmières et les infirmières plus expérimentées. Pam était passionnée par l'idée d'aider les nouvelles mères à apprendre à allaiter leur bébé. Son dévouement envers les mères, les pères et leurs nouveau-nés était sans égal, et elle occupera toujours une place spéciale dans l'histoire de notre famille.

Pam laisse dans le deuil son mari depuis 48 ans, Dean Munde, son fils Jeffrey et sa femme Claudia, sa fille Heather et son mari Mike Hendricks, ses incroyables petits-enfants, Yaneth, Talia et Taliah, Owen et le toujours très serviable Nevin, sa soeur Nancy Chesworth, de Seabright, en Nouvelle-Écosse, son frère Thomas Chesworth et sa femme Sandra, de Saint John. Monsieur le président, j'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour exprimer nos condoléances à la famille et aux amis de Pam Munde.

M. Ames : Monsieur le président, c'est avec respect et compassion que je prends la parole aujourd'hui à l'occasion du décès de Sue Rickards, de Lower Queensbury. Sue a été inspirée par son grand-père pour suivre sa vocation de toute une vie, celle de donner aux personnes dans le besoin et de les aider.

government hack, community organizer, advocate, activist, newspaper columnist, mother, neighbour, and friend to all. Sue was an advocate for people's potential in her endless pursuit of justice for the underdog. Sue Rickards was a member of the Order of New Brunswick and a recipient of the Queen Elizabeth II Platinum Jubilee Medal.

I ask my colleagues to join me in expressing sympathy to her husband, Jeremy, her daughters, her stepdaughters, her grandchildren, and everyone who knew, loved, and drew inspiration from Sue. Thank you, Mr. Speaker.

13:15

Hon. Mr. Crossman: Mr. Speaker, Doug Wort of Hampton passed away on November 28, 2022. Doug was born in Woodstock, New Brunswick, on May 3, 1948, to Donald and Noreen Wort (Driscoll). The recent passing of his wife, Heather, on November 11, 2022, and the loss of his mobility were too much. Doug was an avid curler and businessman. Most of all, Doug enjoyed a good time with his many friends.

Doug has left behind his two daughters, Julie Leclerc and Jill Kirkwood (Scott); stepdaughters, Jodi Nutbrown and Heidi Smith (Andrew); grandchildren, Zinnya, Lancelot, and Vianna Leclerc and Emily and Brendan Kirkwood; stepgrandchildren, Bridget and Genevieve Kenny and Carter and Bronwyn Smith; along with many friends and family. Doug is missed by his brother John Allan Wort (Pat), his sister Donna Hardy, and many of his friends. Thank you, Mr. Speaker.

M. D'Amours : Monsieur le président, le 23 novembre dernier avait lieu le gala des Prix canadiens de l'entrepreneuriat féminin RBC, où les 21 finalistes étaient présentes, dont Vicki Wallace-Godbout. Avocate et propriétaire d'entreprise, possédant une vaste expérience en développement et en gestion d'entreprise, Vicki est reconnue pour ses efforts continus dans les initiatives de développement économique avec les communautés des Premières Nations.

Elle était enseignante, innovatrice en matière d'éducation, mentore, travailleuse sociale, collaboratrice gouvernementale, organisatrice communautaire, défenseure, activiste, chroniqueuse, mère, voisine et amie de tous. Dans son incessante recherche de justice pour les plus démunis, Sue était une défenseure du potentiel des gens. Sue Rickards était membre de l'Ordre du Nouveau-Brunswick et avait reçu la Médaille du jubilé de platine de la reine Elizabeth II.

Je demande à mes collègues de se joindre à moi pour exprimer nos condoléances à son mari Jeremy, à ses filles, à ses belles-filles, à ses petits-enfants et à toutes les personnes qui connaissaient et aimaient Sue et pour qui elle a été une source d'inspiration. Merci, Monsieur le président.

L'hon. M. Crossman : Monsieur le président, Doug Wort, de Hampton, est décédé le 28 novembre 2022. Doug est né le 3 mai 1948 à Woodstock, au Nouveau-Brunswick, et était le fils de Donald et de Noreen Wort (Driscoll). Le décès récent de son épouse Heather, le 11 novembre 2022, et la perte de sa mobilité ont été trop difficiles à supporter. Doug était un joueur de curling passionné et un homme d'affaires. Par-dessus tout, Doug aimait passer du bon temps avec ses nombreux amis.

Doug laisse dans le deuil ses deux filles, Julie Leclerc et Jill Kirkwood (Scott), ses belles-filles, Jodi Nutbrown et Heidi Smith (Andrew), ses petits-enfants, Zinnya, Lancelot et Vianna LeClerc, Emily et Brendan Kirkwood, ses beaux-petits-enfants, Bridget et Genevieve Kenny, Carter et Bronwyn Smith, ainsi que de nombreux amis et membres de sa famille. Doug manquera à son frère John Allan Wort (Pat), à sa soeur Donna Hardy et à ses nombreux amis. Merci, Monsieur le président.

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, the RBC Canadian Women Entrepreneur Awards were held on November 23 with the 21 finalists in attendance, including Vicki Wallace-Godbout. A lawyer and business owner with extensive business development and management experience, Vicki is known for her continued efforts in economic development initiatives with First Nations communities.

Cette année a marqué le 30^e anniversaire de cette reconnaissance, et le programme a reçu plus de 10 000 candidatures de femmes entrepreneures de tout le pays. Après un examen intensif, 21 finalistes, dont Vicki Wallace-Godbout, ont été sélectionnées dans sept catégories. Comme l'a si bien dit Vicki, elle n'a jamais été aussi fière d'être une femme entrepreneure francophone et autochtone au Canada. Eh bien, Vicki, nous non plus n'avons jamais été aussi fiers d'avoir une entrepreneure francophone et autochtone de la région du Madawaska qui offre un rayonnement provincial et national à notre collectivité. Félicitations, Vicki, vous le méritez grandement.

Introduction of Guests

Hon. Mrs. Shephard, after requesting that the Speaker revert to the order of Introduction of Guests: Thank you, Mr. Speaker. I want to take a moment to acknowledge and welcome Craig Estabrooks, CEO of Port Saint John, who is with us today. We all know that Port Saint John is on the move, and we are very happy to have him here in the capital. Thank you so much.

Statements by Members

Mr. C. Chiasson: Mr. Speaker, today is the National Day of Remembrance and Action on Violence Against Women. On December 6, 1989, an armed man killed 14 women and injured 13 other individuals at Polytechnique Montréal. Still incomprehensible to this day, this antiwoman attack stunned the entire country and sent shockwaves throughout the entire world. Today we remember Geneviève Bergeron, Hélène Colgan, Nathalie Croteau, Barbara Daigneault, Anne-Marie Edward, Maud Haviernick, Maryse Laganière, Maryse Leclair, Anne-Marie Lemay, Sonia Pelletier, Michèle Richard, Annie St-Arneault, Annie Turcotte, and Barbara Klucznik-Widajewicz.

Today we remember, but remembering is not enough if that is all that we do. Today and every day, as lawmakers, as policymakers, and as human beings, we must assure that our laws and policies are crafted to always look through the lens of equality, and we must condemn violence at every opportunity, especially violence against women. Let us remember.

This year marked the 30th anniversary of this program, which received more than 10 000 nominations for women entrepreneurs from across the country. After an intensive review, 21 finalists were selected in seven categories, including Vicki Wallace-Godbout. As Vicki put it so well, she has never been prouder to be a Francophone and Indigenous woman entrepreneur in Canada. Well, Vicky, we, too, have never been prouder to have a Francophone and Indigenous entrepreneur from the Madawaska region promote our community at the provincial and national level. Congratulations, Vicki, you really deserve this award.

Présentation d'invités

L'hon. M^{me} Shephard, après avoir demandé au président de revenir à l'appel de la présentation d'invités : Merci, Monsieur le président. Je veux prendre un instant pour souhaiter la bienvenue à M. Craig Estabrooks, PDG du Port Saint John, qui est parmi nous aujourd'hui. Nous savons tous que le Port Saint John est en plein essor, et nous sommes très heureux que M. Estabrooks soit de passage dans la capitale. Merci beaucoup.

Déclarations de députés

M. C. Chiasson : Monsieur le président, aujourd'hui, c'est la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. Le 6 décembre 1989, un homme armé a assassiné 14 femmes et a blessé 13 personnes à l'École Polytechnique de Montréal. Cette attaque contre les femmes, toujours incompréhensible à ce jour, a stupéfié tout le pays et a provoqué une onde de choc dans le monde entier. Aujourd'hui, nous nous souvenons de Geneviève Bergeron, de Hélène Colgan, de Nathalie Croteau, de Barbara Daigneault, d'Anne-Marie Edward, de Maud Haviernick, de Maryse Laganière, de Maryse Leclair, d'Anne-Marie Lemay, de Sonia Pelletier, de Michèle Richard, de Annie St-Arneault, de Annie Turcotte et de Barbara Klucznik-Widajewicz.

Aujourd'hui, nous nous souvenons, mais le fait de se souvenir ne suffit pas si c'est tout ce que nous faisons. Aujourd'hui et chaque jour, nous, en tant que législateurs, décideurs et êtres humains, nous devons nous assurer que nos lois et politiques sont conçues de sorte à toujours tenir compte de l'égalité, et nous devons condamner la violence à chaque occasion qui

Mr. Coon: Mr. Speaker, for the first time, street outreach workers are reporting that there are people who are newly homeless on the streets of our capital city because they lost their housing and could not find a place to live. They lost their housing and are living in cars. They lost their housing and are living in tents. They are someone's dad or someone's daughter.

One thing that we know is that after being on the street and in the cold for a while, some turn to crystal meth to get that sensation of feeling warm in the cold or to stay awake at night to avoid being raped. We know the downward spiral that diabolical drug creates. No rent caps, more homeless. No protection against renovations, more homeless. It is time to pull out all the stops, resurrect the New Brunswick Housing Corporation as a stand-alone Crown corporation, staff it with subject matter experts, and give it the resources to create the boom in nonmarket housing construction that we so badly need in order to keep people housed. Thank you, Mr. Speaker.

13:20

Mr. Turner: Mr. Speaker, this government is proud to support Sistema New Brunswick and its 10,000 Children vision and plan for New Brunswick. Last week we committed up to \$8.2 million over the next four years to support this incredible program. Sistema New Brunswick is a free after-school music program for school-age children. These children predominantly come from economically disadvantaged backgrounds. The program's mission is to inspire the participating youth to reach their full potential through learning and performing music three hours per day, five days per week.

The 10,000 Children initiative is focused on reducing intergenerational poverty. Sistema New Brunswick's distinct contribution comes through intensive personal engagement with hundreds of children every day after school. That immersion, along with dedicated Teaching Artist mentors and role models, introduces students to life-altering experiences of

se présente, surtout la violence contre les femmes. Souvenons-nous.

M. Coon : Monsieur le président, pour la première fois, des travailleurs de rue signalent qu'il y a de nouveaux sans-abri dans les rues de notre capitale parce qu'ils ont perdu leur logement et n'ont pas réussi à trouver un endroit où vivre. Ils ont perdu leur logement et vivent dans leur voiture. Ils ont perdu leur logement et vivent dans une tente. C'est le père de quelqu'un ou la fille de quelqu'un d'autre.

Ce que nous savons, c'est qu'après avoir été dans la rue et dans le froid pendant un certain temps, certaines personnes se tournent vers la méthamphétamine en cristaux pour obtenir une sensation de chaleur dans le froid ou pour rester éveillées la nuit afin d'éviter d'être violées. Nous savons quelle spirale infernale engendre la drogue. Aucun plafonnement des loyers, plus de sans-abri. Aucune protection contre les réno-évacuations, plus de sans-abri. Il est temps de mettre fin à tout cela, de ressusciter la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick en tant que société de la Couronne indépendante, de la doter d'experts en la matière et de lui affecter les ressources nécessaires afin de stimuler la construction de logements hors marché dont nous avons tant besoin pour que les gens puissent conserver leur logement. Merci, Monsieur le président.

M. Turner : Monsieur le président, le gouvernement est fier d'appuyer Sistema Nouveau-Brunswick ainsi que sa vision et son plan pour le Nouveau-Brunswick au titre de la campagne 10 000 enfants. La semaine dernière, nous nous sommes engagés à hauteur de 8,2 millions de dollars pendant les quatre prochaines années afin de soutenir ce programme incroyable. Sistema Nouveau-Brunswick est un programme de musique offert gratuitement après l'école et destiné à des enfants d'âge scolaire. Les enfants proviennent essentiellement d'un milieu défavorisé. La mission du programme consiste à inspirer les jeunes à atteindre leur plein potentiel par l'apprentissage et l'expérience de la musique trois heures par jour, cinq jours par semaine.

L'initiative 10 000 enfants vise à réduire la pauvreté intergénérationnelle. La contribution distincte de Sistema Nouveau-Brunswick se traduit par un engagement personnel intensif auprès de centaines d'enfants chaque jour après l'école. Grâce à une telle immersion, ainsi qu'aux enseignants mentors et modèles dévoués, les élèves peuvent vivre des

accomplishment, collaboration, personal excellence, and better futures. I am happy to see this government investing in such an important—

Mr. Speaker: Thank you.

M. K. Chiasson : Monsieur le président, les changements proposés dans le projet de loi 23 sont un affront à nos syndicats et aux employés qu'ils représentent. Sans consultation...

Without consulting or even giving a heads-up that his department was working on amending this Act, the Labour Minister, in one swoop, tipped the scale and gave the government's bargaining team the upper hand when the time comes to hash out new collective agreements.

Mr. Speaker, as a government, we have always prided ourselves that collective bargaining is to be done in good faith and with a sincere attempt to reach an agreement. It is our responsibility and duty to set the bar when it comes to employer-employee working relations. These changes are heavy-handed and uncalled for. The Labour Minister needs to be reminded that our public service employees are the most valuable asset that government has. Lowering the standard is not how we recognize our workforce for its dedication and perseverance. Our unions and public service employees expect more and deserve more.

M. K. Arseneau : Monsieur le président, l'inaction, le manque de volonté et le refus de ce gouvernement de mettre en place une stratégie en matière de logement sont déconcertants. Le gouvernement refuse d'agir, alors qu'il sait très bien que les problèmes existent et que la seule solution au manque de logement est la rue. La ministre, qui manque d'arguments pour défendre l'indéfendable, se permet même de citer à tort des économistes, qui doivent ensuite la corriger et lui rappeler qu'elle n'a rien compris.

Karl Polanyi a dit que le marché autoajusté impliquait une utopie brutale. Une telle institution ne pouvait pas exister pendant une longue période sans anéantir la substance humaine et naturelle de la société.

expériences transformatrices où ils connaissent des réalisations, la collaboration, l'excellence personnelle et un meilleur avenir. Je suis heureux de constater que le gouvernement investit dans un programme si important...

Le président : Merci.

Mr. K. Chiasson: Mr. Speaker, the changes proposed in Bill 23 are an affront to our unions and the employees they represent. Without consultation or...

Sans mener de consultations ou sans même avertir les gens que son ministère travaillait à modifier la loi, le ministre du Travail, d'un seul coup, a fait pencher la balance en faveur de l'équipe de négociation du gouvernement en lui donnant l'avantage lorsque le temps viendra de négocier de nouvelles conventions collectives.

Monsieur le président, nous avons toujours été fiers d'être un gouvernement qui mène les négociations collectives de bonne foi et qui tente sincèrement de parvenir à une entente. Nous avons la responsabilité et le devoir de servir d'exemple en ce qui concerne les relations de travail entre employeur et employés. Les modifications en question sont draconiennes et injustifiées. Le ministre du Travail doit se rappeler que les employés des services publics constituent l'atout le plus précieux du gouvernement. Abaisser la norme n'est pas la façon de récompenser notre main-d'oeuvre pour son dévouement et sa persévérance. Les syndicats et les employés des services publics s'attendent à plus et méritent plus.

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, this government's inaction, lack of will, and refusal to establish a housing strategy are disconcerting. The government is refusing to act, while fully aware that problems exist and that the only solution available when there is no housing is the street. The minister, who is running out of arguments to defend the indefensible, even goes as far as wrongly quoting economists, who must then correct her and remind her that she has understood nothing.

Karl Polanyi said that the self-adjusting market implied a stark utopia. Such an institution could not exist for any length of time without annihilating the human and natural substance of society.

Monsieur le président, le marché libre n'est aucunement raisonnable. Le marché libre ne construit pas de logements abordables. Le plafonnement des loyers, au contraire, protège les plus vulnérables et la classe ouvrière, mais il doit être suivi d'une stratégie gouvernementale énergique en matière de construction de logements sociaux en s'attaquant aux défis qui empêchent l'accès à des logements abordables pour tous.

Mr. Ames: Mr. Speaker, the November 28 election results have been counted, and the winners have been declared. My colleagues and I want to congratulate the newly elected representatives. I know how important the confidence of one's constituents is, and I know that each of the newly elected will do the very best they can for their communities.

I have spoken to each of the four newly elected mayors in Carleton-York, and I expressed my congratulations and best wishes. I am looking forward to working with each mayor and council in a collaborative approach. I would also like to thank those who ran but did not get the results that they wanted. It takes a lot of courage to put your name on a ballot, and I thank them for stepping forward.

I think we can all agree that our municipalities are more sustainable with our new local government structure. I also want to thank all the citizens who voted locally, some for the first time. Thank you, Mr. Speaker.

13:25

M. Gauvin : Merci, Monsieur le président. La semaine dernière, à Moncton, une femme crédible a appelé le ministère du Développement social pour le prévenir qu'une personne se trouvait dans une situation vulnérable. Cette personne crédible travaille avec un organisme reconnu du ministère du Développement social. Cette femme a dit qu'il fallait une place pour cette personne qui, autrement, serait en danger. Le pire est arrivé : Cette personne n'a pas vécu au-delà de la nuit, Monsieur le président. Le cri du cœur n'a pas été entendu.

Hier, nous avons appris que l'édifice qui permettrait aux gens de se réchauffer ne serait pas prêt avant janvier, Monsieur le président. Que se passe-t-il? Ce

Mr. Speaker, the free market is not reasonable at all. The free market does not build affordable housing. Rent caps, on the other hand, protect the most vulnerable and the working class, but must be combined with an aggressive government strategy on social housing to tackle the challenges preventing access to affordable housing for all.

M. Ames : Monsieur le président, les votes des élections du 28 novembre ont été comptés, et les gagnants ont été proclamés. Mes collègues et moi tenons à féliciter les représentants nouvellement élus. Je sais à quel point la confiance de l'électorat est importante, et je sais que chaque personne nouvellement élue fera de son mieux pour sa collectivité.

J'ai parlé à chacun des quatre maires nouvellement élus dans Carleton-York, et je leur ai transmis mes félicitations et mes meilleurs vœux de succès. Je me réjouis à la perspective de travailler en collaboration avec chaque maire et conseil. J'aimerais aussi remercier les personnes qui se sont présentées aux élections, mais qui n'ont pas obtenu les résultats escomptés. Il faut beaucoup de courage pour mettre son nom sur un bulletin de vote, et je les remercie de s'être présentées.

Je pense que nous pouvons tous convenir du fait que nos municipalités sont plus viables en raison de notre nouvelle structure de gouvernance locale. Je veux aussi remercier toutes les personnes qui ont voté à l'échelle locale, certaines pour la première fois. Merci, Monsieur le président.

Mr. Gauvin: Thank you, Mr. Speaker. Last week, in Moncton, a credible woman called the Department of Social Development to warn that a person was in a vulnerable situation. This credible person works with an organization recognized by the Department of Social Development. She said that a place was needed for this person who, otherwise, would be in danger. The worst happened: The person did not live through the night, Mr. Speaker. The heartfelt appeal was not heeded.

Yesterday, we learned that the building where people could warm up would not be ready before January, Mr. Speaker. What is happening? There is no shortage

ne sont pas les édifices qui manquent à Moncton. Ce n'est pas le chauffage qui manque à Moncton. Des gardes de sécurité ont obtenu un diplôme du Oulton College. Il ne manque rien. Payons les travailleurs, et ils travailleront. En ce moment, ce gouvernement ne travaille pas. Merci, Monsieur le président.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, the Higgs government has displayed a disturbingly callous attitude toward tenants, people who are unhoused, and those living in poverty. It has finally admitted that it will not protect tenants by keeping the rent cap in place in the new year, and I am already hearing of rent hikes of 25%, 75%, and even 100%—some people's rent is being doubled. Tenants need protection, and they are getting the cold shoulder from this government. Some people are literally being left out in the cold to die. Tenants are terrified of losing their housing, if they have not already. Parents, seniors, and students are all wondering how they are going to pay rent and pay for food and gas. Instead of helping them, this government is giving tax breaks to developers.

The Higgs government needs to introduce a rent cap immediately, invest urgently in significantly more affordable housing units, revive the New Brunswick Housing Corporation, and start treating affordable housing as a human right. Start treating New Brunswickers with respect.

Mr. Cullins: Mr. Speaker, last week, the most recent report of the Auditor General noted some things that this government takes pride in—specifically, our debt reduction. In the *Financial Audit* report, the Auditor General stated that we are in a much better fiscal position than last year and that our net debt-to-GDP ratio is the lowest it has been in the past 10 years.

The Auditor General stated that we have made significant progress but also noted that, over the long term, we will need to continue spending wisely, and that is exactly what we will do, Mr. Speaker. We will continue to invest in social programs and to stay committed to lowering taxes and increasing revenue by growing the economy and lowering the debt. This government has proven that it can be done, and that is

of buildings in Moncton. There is no lack of heating in Moncton. Security guards have graduated from Oulton College. Nothing is missing. Let's pay the workers, and they will work. Right now, this government is not working. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, le gouvernement Higgs a fait preuve d'une insensibilité troublante envers les locataires, les personnes sans logement et celles qui vivent dans la pauvreté. Le gouvernement a finalement admis qu'il ne protégerait pas les locataires en ne maintenant pas le plafonnement des loyers pour la nouvelle année, et j'entends déjà parler de hausses de loyer de 25 %, de 75 % et même de 100 % — le loyer de certaines personnes a doublé. Les locataires doivent être protégés, mais le gouvernement leur fait la sourde oreille. Certaines personnes sont littéralement livrées à elles-mêmes à mourir dans le froid. Les locataires sont terrifiés à l'idée de perdre leur logement, si ce n'est déjà fait. Les parents, les personnes âgées et les étudiants se demandent tous comment ils arriveront à payer le loyer tout en payant la nourriture et l'essence. Au lieu de les aider, le gouvernement actuel accorde des allègements fiscaux aux promoteurs.

Le gouvernement Higgs doit instaurer immédiatement un plafond sur les augmentations de loyer, investir de façon urgente dans la création de beaucoup plus de logements abordables, relancer la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick et commencer à traiter le logement abordable comme un droit de la personne. Commencez à traiter les gens du Nouveau-Brunswick avec respect.

M. Cullins : Monsieur le président, la semaine dernière, le plus récent rapport du vérificateur général a souligné certains éléments dont le gouvernement est fier — en particulier, la réduction de la dette. Dans le rapport *Audit financier*, le vérificateur général a indiqué que nous sommes dans une bien meilleure situation financière que nous ne l'étions l'année dernière et que notre ratio de la dette nette au PIB est le plus bas en 10 ans.

Le vérificateur général a indiqué que nous avons fait d'importants progrès, mais il a aussi souligné qu'il nous faudra continuer à gérer judicieusement les dépenses à long terme, et c'est exactement ce que nous ferons, Monsieur le président. Nous continuerons à réaliser des investissements dans les programmes sociaux et à rester fidèles à notre engagement de réduire le fardeau fiscal et d'augmenter les recettes en

something that this government is very proud of. Thank you.

Oral Questions

Health Care

Mr. McKee: Mr. Speaker, we are in a full-blown health care crisis that is putting the public at risk. Late last week, again, we read a story about a Memramcook woman who was minutes away from death after waiting 14 minutes in an emergency room. We have been hearing similar stories for months now, including, unfortunately, stories about people dying while waiting for health care. Citizens are rallying outside of hospitals and city halls as a result of this crisis. People want solutions right now to alleviate pressures on our emergency rooms. People are scared to get sick. They are scared that they will need to access an emergency room or access our health care system. They want action. They want action today, not tomorrow, and the minister cannot keep kicking this can down the road.

Everywhere I went last week, people were asking, What is this government doing to address the health care crisis and alleviate pressures on our ERs? What is the minister doing, Mr. Speaker?

Hon. Mr. Fitch: Well, thank you very much, Mr. Speaker. Everywhere I went last week, I told them what we are doing. And I thank the frontline workers every day for what they are doing. They step up. They step up. The ones who go to work step up and help the people who show up.

Mr. Speaker, there are a lot of good things going on in the health care system. We know that more needs to be done, and we have been doing that. The members opposite want to stand in the way. Last week, we talked about Bill 3. Bill 3 would help reduce the wait times and the wait lines for cataract surgeries, hip surgeries, and knee surgeries. What did the opposition

faisant croître l'économie et en réduisant la dette. Notre gouvernement a prouvé que c'était possible, et c'est une réussite dont il est très fier. Merci.

Questions orales

Soins de santé

M. McKee : Monsieur le président, notre système de santé traverse une véritable crise qui met le public en danger. Encore une fois, à la fin de la semaine dernière, nous avons lu un article au sujet d'une femme de Memramcook qui a frôlé la mort après avoir attendu 14 heures à l'urgence. Nous entendons des histoires semblables depuis maintenant des mois, notamment celles de gens qui, malheureusement, décèdent en attendant de recevoir des soins de santé. En raison de cette crise, des gens se rassemblent devant des hôpitaux et des hôtels de ville. Ils veulent des solutions dès maintenant pour que les pressions exercées sur nos services d'urgence diminuent. Les gens ont peur de tomber malades. Ils ont peur de devoir aller à l'urgence ou d'avoir besoin d'utiliser notre système de santé. Ils veulent que des mesures soient prises. Ils veulent que des mesures soient prises aujourd'hui, pas demain, mais le ministre ne peut continuer de remettre le tout à plus tard.

Partout où je suis allé la semaine dernière, les gens me demandaient : Que fait le gouvernement pour régler la crise du système de santé et alléger les pressions exercées sur nos services d'urgence? Que fait le ministre, Monsieur le président?

L'hon. M. Fitch : Eh bien, merci beaucoup, Monsieur le président. Partout où je suis allé la semaine dernière, j'ai parlé aux gens des mesures que nous prenions. Je remercie également chaque jour le personnel de première ligne pour le travail qu'il accomplit. Ces personnes ne ménagent aucun effort. Elles ne ménagent aucun effort. Les personnes qui se rendent au travail ne ménagent aucun effort et viennent en aide aux gens qui se présentent.

Monsieur le président, il se produit beaucoup de belles réalisations au sein du système de santé. Nous savons qu'il faut redoubler d'efforts, et c'est ce que nous avons fait. Les gens d'en face veulent mettre des bâtons dans les roues. La semaine dernière, nous avons parlé du projet de loi 3. Le projet de loi 3 permettrait de réduire les temps d'attente et les listes d'attente pour les opérations de la cataracte et les arthroplasties de la hanche et du genou. Qu'ont fait les

members do? They stood against it, Mr. Speaker. They stood against it.

We are open to new and innovative ideas. We have been putting those in place many times. NB Health Link has been working very well to hook people up with doctors, and eVisitNB has been assisting up to 546 people per day, Mr. Speaker. That is innovative. That is health care. That is getting the job done. And if the members opposite want to join in and help, then help—do not get in the way.

13:30

Mr. McKee: Mr. Speaker, everywhere I went last week, New Brunswickers were talking about three things. They were talking about the health care crisis, the huge surplus, and no action from this government. The situation is so bad that, as I said, people are taking to the streets to protest about this government.

As this patient pointed out, it is time for the Premier to step up and address this issue. If he does not, then maybe it is time for him to resign and for someone who cares to step in and do the job. People have lost confidence in this government, which brags about surpluses but has people begging for health care. This is a government that brags about population growth but has no plan to keep people here. People who cannot access health care are going to leave the province, Mr. Speaker. What concrete measures is the government going to put in place to address the pressures on our emergency rooms? What he has talked about today has not been working.

Hon. Mr. Fitch: Well, Mr. Speaker, the member opposite has been putting on a show here today. Look, I understand. I have been in the opposition before. He asked for some concrete things. I have some concrete things that I want to tell you about, Mr. Speaker, if I have the floor.

Last week, I visited the school up in Campbellton where EMTs are going to be trained to help with our ambulance service across this province. That is in addition to the EMT class that was started in the Moncton region to help, again, provide ambulance

parlementaires du côté de l'opposition? Ils s'y sont opposés, Monsieur le président. Ils s'y sont opposés.

Nous sommes ouverts aux idées nouvelles et novatrices. À maintes reprises, nous avons mis de telles idées en oeuvre. Lien Santé NB fonctionne très bien pour mettre les gens en contact avec des médecins, et eVisitNB a permis d'aider jusqu'à 546 personnes par jour, Monsieur le président. Voilà des mesures novatrices. Voilà des soins de santé. Voilà la façon de mener la tâche à bien. Si les parlementaires d'en face veulent participer et apporter leur aide, qu'ils le fassent, mais qu'ils ne nous mettent pas des bâtons dans les roues.

M. McKee : Monsieur le président, partout où je suis allé la semaine dernière, les gens du Nouveau-Brunswick me parlaient de trois sujets. Ils parlaient de la crise en santé, de l'énorme excédent et de l'inaction du gouvernement actuel. La situation est si grave que, comme je l'ai dit, les gens descendent dans la rue pour manifester contre le gouvernement.

Il est temps, comme l'a souligné la patiente en question, que le premier ministre retrouve ses manches et s'attaque au problème. Sinon, peut-être est-il temps qu'il démissionne et qu'une autre personne qui y est sensible intervienne et fasse le travail. Les gens ne font plus confiance au gouvernement, qui se vante de ses excédents, mais qui laisse les gens quémander des soins de santé. Voilà un gouvernement qui se vante de la croissance démographique, mais qui n'a aucun plan pour garder les gens ici. Les gens ne pouvant avoir accès à des soins de santé vont quitter la province, Monsieur le président. Quelles mesures concrètes le gouvernement instaurera-t-il pour alléger les pressions exercées sur nos services d'urgence? Les mesures dont le ministre a parlé aujourd'hui n'ont pas porté leurs fruits.

L'hon. M. Fitch : Eh bien, Monsieur le président, le député d'en face fait tout un spectacle ici aujourd'hui. Écoutez, je comprends. J'ai déjà été dans l'opposition. Le député a demandé des mesures concrètes. Je tiens à vous parler de certaines mesures concrètes, Monsieur le président, si j'ai la parole.

La semaine dernière, j'ai visité le collège de Campbellton où des techniciens d'urgence médicale seront formés pour aider les services d'ambulance un peu partout dans la province. Ce programme vient s'ajouter à la formation de techniciens d'urgence

services to the people of New Brunswick. Mr. Speaker, I met with the RHAs, and again, they committed to helping with patient flow in the emergency rooms and helping people get the emergency services they need. Vitalité and Horizon have been doing recruitment sessions right across this globe in order to alleviate the situation. We brought in travel nurses. The RHAs brought in travel nurses, and you stood against it.

M. McKee : Monsieur le président, le premier ministre se plaît toujours à dire que l'argent ne règlera pas les problèmes. Il le dit toujours, tout en accumulant d'énormes excédents et en ajoutant que le gouvernement fédéral nous doit encore plus d'argent. C'est de la rhétorique pour éviter de reconnaître qu'il y a une crise et de reconnaître sa responsabilité à cet égard en tant que premier ministre du Nouveau-Brunswick.

Il y a des choses qui peuvent être corrigées grâce à des investissements ciblés et stratégiques, comme, par exemple, en ce qui concerne les établissements de soins de santé, ainsi que le recrutement et le maintien des ressources humaines. Nous avons parlé, dans notre plateforme électorale de 2018, de centres de soins non urgents pour sortir ces procédures des salles d'urgence. Aujourd'hui, nous parlons de centres multidisciplinaires.

Malheureusement, ce gouvernement conservateur, qui est au pouvoir aujourd'hui, a d'autres priorités ; ce n'est pas de servir les gens de la province. Comment le ministre compte-t-il régler ce problème et dans combien de temps apportera-t-il des changements?

Hon. Mr. Fitch : Well, Mr. Speaker, I think that the back room had better talk to the front room, because the member opposite talked about doing procedures outside of the hospitals and clinics. That was Bill 3. We had the debate last week. And guess what? They stood against it.

Mr. Speaker, we have a number of innovative programs underway. We are working with the RHAs on recruitment and retention. We need all people working together in order to make sure that the health

médicale qui vient de débiter dans la région de Moncton, afin, je le répète, d'appuyer la prestation de services d'ambulance destinés aux gens du Nouveau-Brunswick. Monsieur le président, j'ai rencontré les responsables des RRS, et ils ont réitéré leur détermination à améliorer le cheminement des patients dans les urgences et à aider les gens à obtenir les services d'urgence dont ils ont besoin. Vitalité et Horizon ont mené des activités de recrutement un peu partout dans le monde afin d'améliorer la situation. Nous avons eu recours à du personnel infirmier itinérant. Les RRS ont eu recours à du personnel infirmier itinérant, et les gens d'en face s'y sont opposés.

Mr. McKee : Mr. Speaker, the Premier always likes to say that money will not solve problems. He is always saying it, while running huge surpluses and saying that the federal government owes us even more money. It is rhetoric to avoid acknowledging that there is a crisis and that, as Premier of New Brunswick, he has a responsibility in this regard.

Some things can be fixed with targeted and strategic investments, such as issues related to health care facilities, as well as the recruitment and retention of human resources. In our 2018 election platform, we talked about non-urgent care centres to move these procedures out of emergency rooms. Today, we are talking about multidisciplinary centres.

Unfortunately, this Conservative government, which is in office today, has other priorities; it is not about serving the people of the province. How does the minister plan to solve this problem and how long will it take for him to make changes?

L'hon. M. Fitch : Eh bien, Monsieur le président, je pense que les coulisses gagneraient à parler avec le devant de la scène, car le député d'en face vient de parler de pratiquer des interventions ailleurs que dans les hôpitaux et les cliniques. C'est ce que prévoit le projet de loi 3. Nous en avons débattu la semaine dernière. Devinez quoi! Les gens d'en face s'y sont opposés.

Monsieur le président, nous avons mis en oeuvre un certain nombre de programmes novateurs. Nous travaillons en concertation avec les RRS à propos du recrutement et du maintien en poste. Il faut que tous

care system stays together to deliver the services that are needed. We could talk about Tele-Care 811. We could talk about NB Health Link. We could talk about eVisitNB. We could talk about the recruitment initiatives across the world—Dubai, Senegal. We could talk about the nurse navigators helping internationally trained RNs to come here to our province, navigate the system, and get to work as soon as possible. I already talked about the EMT program that is going to put more ambulances on the road to serve the people of New Brunswick. Mr. Speaker, we need a cohesive attack, which is going on but which is something they do not want to see happen.

Mr. Speaker: Thank you, minister.

Collective Bargaining

Mr. K. Chiasson: Last week, during a scrum, the Labour Minister refused to use the word “scab” to define private contractors possibly being hired by the government to replace public service employees during a strike. Two media outlets, Radio-Canada and CBC, then proceeded to ask him what term he would use to define people being asked to cross the picket line. Well, that question quickly put an end to the scrum, as the minister ran back to his office as if his pants were on fire.

Mr. Speaker, let’s call a spade a spade. Whether you use the terms “scabs”, “strikebreakers”, or “replacement workers”, at the end of the day, the government is giving itself the power to completely push aside fair practice and hire, as it wishes, workers from outside the government to come in and do the work of our public servants. The minister could not answer then. Let’s see whether, in front of our union leaders, he can answer today and tell us why he wants to hire scabs.

travaillent ensemble à maintenir l’intégrité du système de santé pour faire en sorte que ce dernier puisse fournir les services nécessaires. Nous pourrions parler de Télé-Soins 811. Nous pourrions parler de Lien Santé NB. Nous pourrions parler de eVisitNB. Nous pourrions parler des activités de recrutement menées un peu partout dans le monde, notamment à Dubaï et au Sénégal. Nous pourrions parler du service d’orientation du personnel infirmier immatriculé formé à l’étranger, qui aide ces personnes à venir dans notre province, à s’orienter dans le système et à se mettre au travail le plus rapidement possible. J’ai déjà parlé du programme de formation des techniciens d’urgence médicale, qui permettra de mettre plus d’ambulances en service pour les gens du Nouveau-Brunswick. Monsieur le président, nous devons nous attaquer au problème au moyen d’une approche cohésive, ce qui est le cas, mais les gens d’en face ne veulent pas voir cela se produire.

Le président : Merci, Monsieur le ministre.

Négociations collectives

M. K. Chiasson : La semaine dernière, lors d’une mêlée de presse, le ministre du Travail a refusé d’employer l’expression « briseur de grève » afin de désigner des entrepreneurs privés auxquels le gouvernement pourrait recourir pour remplacer des employés des services publics lors d’une grève. Deux organes médiatiques, Radio-Canada et la CBC, lui ont ensuite demandé quel terme il emploierait pour désigner des personnes à qui l’on demande de franchir des lignes de piquetage. Eh bien, cette question a rapidement mis fin à la mêlée de presse, le ministre retournant précipitamment à son bureau comme si le feu était pris.

Monsieur le président, appelons un chat un chat. Peu importe les termes utilisés, « scabs », « briseurs de grève » ou « travailleurs de remplacement », au bout du compte, le gouvernement s’arroge le droit d’ignorer complètement les pratiques équitables et de recourir, à son gré, à du personnel provenant de l’extérieur du gouvernement pour qu’il fasse le travail du personnel des services publics de notre province. Le ministre n’a pas répondu à la question à ce moment-là. Voyons s’il peut y répondre maintenant, devant les dirigeants syndicaux de la province, et nous dire pourquoi il veut recourir à des briseurs de grève.

13:35

Hon. Mr. Holder: Thank you, Mr. Speaker. I am going to say the same thing that I said last week. We need to dial down the rhetoric here. We are not bringing in replacement workers to break a strike. We are not bringing in replacement workers to fill roles that are nondesignated.

All that we are simply saying is that the level of designated services and the level of designated workers required to provide those services must be protected. These are designated workers that both sides have agreed to, or in the event that they cannot come to an agreement, the quasi-judicial Labour and Employment Board will establish those designated levels of workers. All that we are saying is that in the event of a strike, there will be no attempt to do anything to take away New Brunswickers' right to strike in any way, shape, or form, nor are we bringing in replacement workers for nondesignated roles.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Mr. K. Chiasson: Mr. Speaker, the minister can get up and say that these future employees are not scabs, but at the end of the day, if it looks like a duck, swims like a duck, and quacks like a duck, then it probably is a duck.

The Labour Minister not only wants to use scab workers but also wants to legalize using them. How does he justify this? He does it by saying that unions have not been meeting their obligated level of essential workers during strike periods. He never came out publicly to give us an example of levels that were not being met, he never talked to unions about it, and he never triggered the labour board process that was already in place. So why is the minister creating this false narrative and saying that changes to the Act are necessary and that scab workers must be brought in?

Hon. Mr. Holder: Mr. Speaker, I am also going to reiterate what I said last week. I would never support any kind of legislation that legalizes scabs in this province. That is not what this is.

L'hon. M. Holder : Merci, Monsieur le président. Je vais répéter ce que j'ai dit la semaine dernière. Il faut modérer la rhétorique. Nous n'avons pas recours à du personnel de remplacement pour briser une grève. Nous n'avons pas recours à du personnel de remplacement pour pourvoir des postes non désignés.

Nous disons simplement qu'il faut assurer le respect des niveaux de services désignés et du nombre de postes de travailleurs désignés qui sont nécessaires à la prestation de ces services. Il s'agit de postes désignés dont ont convenu les deux parties ; toutefois, si ces dernières ne peuvent parvenir à un accord, la Commission du travail et de l'emploi, un organisme quasi judiciaire, fixera le nombre requis de postes désignés. Nous disons simplement qu'en cas de grève, aucune tentative, quelle qu'elle soit, ne sera faite pour retirer aux gens du Nouveau-Brunswick le droit de faire la grève, et nous n'aurons pas recours à du personnel de remplacement pour occuper des postes non désignés.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. K. Chiasson : Monsieur le président, le ministre peut prendre la parole et dire que ces futurs employés ne sont pas des briseurs de grève, mais, au bout du compte, appelons les choses par leur nom.

Le ministre du Travail veut non seulement recourir à du personnel de remplacement, mais aussi rendre légal un tel recours. Comment le justifie-t-il? Il le fait en disant que les syndicats n'ont pas respecté le niveau requis de travailleurs essentiels lors de périodes de grève. Il n'a jamais publiquement donné d'exemple de niveaux qui n'étaient pas respectés, il n'a jamais abordé la question avec les syndicats et n'a jamais amorcé le processus déjà prévu auprès de la commission du travail. Pourquoi le ministre invente-t-il donc une fausse histoire et dit-il que la loi doit être modifiée et qu'il est nécessaire d'avoir recours à des briseurs de grève?

L'hon. M. Holder : Monsieur le président, je vais aussi réitérer ce que j'ai dit la semaine dernière. Je n'appuierai jamais une mesure législative rendant

This is about a level of service and the workers required to deliver that service that both sides have agreed to. We are just trying to bring in some clarity around the legislation so that this is maintained in the event of a work stoppage—a legal strike. There is no attempt to interfere with a legal strike in any way, shape, or form here. That is not what this is. The member opposite can grandstand and throw around all kinds of rhetoric, but that is not what we are attempting to do here.

I have a meeting scheduled for next week with members of the labour movement. I see some of those members in the gallery today. In fact, my offer is that if time allows for them, I would like to meet with them later today. I would like to have a conversation—

Mr. Speaker: Time.

Mr. K. Chiasson: Mr. Speaker, the minister is so caught up in his story that he does not realize that the real issue for the government is meeting the designated levels during normal times. In Saint John, for example, the Social Development branch has 17 vacant child protection positions in that region alone. It was in dire shape before last year's strike was even a consideration. That is where the government and the Labour Minister need to put their focus and attention.

Ce gouvernement est déconnecté des besoins réels des gens du Nouveau-Brunswick et il n'a aucune vision à long terme. Alors, la suite logique de ma prochaine question est de demander ceci au ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail : Pourquoi refuse-t-il carrément de travailler avec les syndicats avant d'apporter des changements importants à la loi existante?

Hon. Mr. Holder: The member opposite is mixing two issues together. Regarding the issue that he just raised, this is the first time that he has ever raised it on the floor of this House. He brings it up when it is convenient for him.

Mr. Speaker, on this side of the House, we take free collective bargaining very seriously. This is about clarification. This is about clarification around the

légal le recours aux briseurs de grève dans la province. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Il s'agit du niveau de service et du personnel nécessaire à la prestation de ce niveau de service dont ont convenu les deux parties. Nous essayons simplement d'apporter quelques éclaircissements à la loi pour que le niveau de service soit maintenu en cas d'arrêt de travail — de grève légale. Il n'y a aucune tentative, quelle qu'elle soit, de faire obstacle à une grève légale. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Le député d'en face peut chercher à épater la galerie et employer toute la rhétorique qu'il veut, mais ce n'est pas ce que nous cherchons à faire ici.

Il est prévu que je rencontre des membres du mouvement syndical la semaine prochaine. Je vois certains de ces membres dans la tribune aujourd'hui. En fait, j'aimerais leur offrir de les rencontrer plus tard aujourd'hui, s'ils en ont le temps. J'aimerais avoir une conversation...

Le président : Le temps est écoulé.

M. K. Chiasson : Monsieur le président, le ministre est tellement absorbé dans son histoire qu'il ne se rend pas compte que le vrai problème, pour le gouvernement, est de respecter les niveaux désignés en période normale. Pour la seule région de Saint John, par exemple, il y a 17 postes vacants en protection de l'enfance au ministère du Développement social. Le service en question était en piteux état avant même la grève de l'an dernier. Voilà où le gouvernement et le ministre du Travail doivent concentrer leur attention et orienter leurs efforts.

This government is out of touch with the real needs of New Brunswickers and has no long-term vision. So, the next logical step is for me to ask this question to the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour: Why is he outright refusing to work with unions before making significant changes to the current Act?

L'hon. M. Holder : Le député d'en face mélange deux questions. En ce qui concerne la question qu'il vient de soulever, c'est la première fois qu'il la soulève à la Chambre. Il la soulève quand cela lui convient.

Monsieur le président, de ce côté-ci de la Chambre, nous prenons très au sérieux la notion de libres négociations collectives. Le tout vise à apporter une

rules of engagement, as we said before. I would be more than happy . . . My department sat down and gave a technical briefing to members of the labour movement before we introduced this legislation. My door is open to them if they want to meet. I have agreed to meet with them later next week. If we want to do that sooner, I am prepared to do that as well.

13:40

Rents

Mr. Bourque: Mr. Speaker, contrary to the Tory governments in Nova Scotia and Prince Edward Island, this Tory government is not going ahead with keeping a rent cap for 2023, leaving many New Brunswickers to scramble to find the extra money that they will need to cover their rent increases in 2023.

This government has been saying, notably, that a rent cap will stifle construction in the current New Brunswick housing market. Can it produce any tangible evidence or studies that can properly explain this reasoning? It was relying on an economist who clearly said, Well, that is not exactly what I said. Richard Saillant actually said that a rent cap is totally appropriate in this current context. I do not know what is going on here, but I have yet to see tangible evidence that shows that a rent cap is not justifiable right now. I am asking the minister this: What is that evidence? Can she produce it? Thank you.

Hon. Ms. Green: Thank you, Mr. Speaker. Last year, there were 135 starts of residential properties of two units and above. That equaled 2 600 new units that were started last year. Mr. Speaker, this year, there have only been 45 starts of properties of two units and above, which equates to only 1 000 new units. I do not know what evidence the opposition needs beyond that, but we have had half the housing starts this year, when we had the rent cap in place, than we had last year.

clarification. Le tout vise à apporter une clarification au sujet des règles, comme nous l'avons déjà dit. Je serais très content... Des représentants de mon ministère ont tenu une séance d'information technique pour les membres du mouvement syndical avant que nous présentions la mesure législative. Si ces derniers veulent me rencontrer, je suis disposé à les accueillir à mon bureau. J'ai accepté de les rencontrer plus tard la semaine prochaine. Si nous voulons nous rencontrer plus tôt, je suis également prêt à le faire.

Loyers

M. Bourque : Monsieur le président, contrairement aux gouvernements conservateurs de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, le gouvernement conservateur actuel ne maintiendra pas le plafonnement des loyers pour 2023, ce qui laissera de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick se démener pour trouver l'argent additionnel dont elles auront besoin afin de couvrir leur augmentation de loyer en 2023.

Le gouvernement affirme notamment que des mesures de plafonnement étoufferaient les efforts de construction du marché immobilier du Nouveau-Brunswick. Est-il en mesure de produire des preuves tangibles ou des études qui peuvent étayer correctement ce raisonnement? Il s'est fondé sur les déclarations d'un économiste, lequel a clairement dit : Eh bien, je n'ai pas dit une chose pareille. Richard Saillant a en fait dit qu'un plafonnement des loyers était tout à fait approprié dans le contexte actuel. Je ne sais pas ce qui se passe, mais je n'ai pas encore vu de preuves tangibles qui démontrent qu'un plafonnement des loyers n'est pas justifiable à l'heure actuelle. Voici ce que je demande à la ministre : Quelles sont les preuves? Peut-elle les produire? Merci.

L'hon. M^{me} Green : Merci, Monsieur le président. L'année dernière, 135 immeubles résidentiels de 2 appartements et plus ont été mis en chantier. Cela correspond à 2 600 nouveaux logements mis en chantier l'année dernière. Monsieur président, cette année, 45 immeubles résidentiels de 2 appartements et plus ont été mis en chantier, ce qui équivaut à seulement 1 000 nouveaux logements. Je ne sais pas de quelles preuves l'opposition a besoin en plus de celles que je viens de fournir, mais cette année, dans un contexte de plafonnement des loyers, il n'y a eu que

As I have said in the past, we are taking a balanced approach to thinking about affordable housing and the entire housing spectrum. We put controls in place to help tenants. In fact, I introduced some just a couple of weeks ago, which we will be debating here on the floor of the House. We take the needs of both tenants and landlords very seriously, Mr. Speaker.

Mr. Speaker: Thank you, minister.

Mr. Bourque: Wow, Mr. Speaker. I mean, if she is looking for more evidence, let's talk about the fact that there is less construction. What about the inflation that is going on, that rampant inflation? What about the increase in construction costs? What about the labour shortage that we have right now? Those are the real issues that stifle construction. It has nothing to do with the rent cap. The economist said it. Even if it was a factor, it would be small in normal times. In these current times, it is completely negligible.

I can say that the minister does not have a leg to stand on. There is no justification for not having the rent cap right now. Right now, it is clear: There is a shortage, and we need to protect the ones who need protecting. We are talking about the working class, the working poor, and the vulnerable population. Right now, they are experiencing serious difficulty. Some are landing in the streets, and the minister needs to do something, including a rent cap. Thank you.

Hon. Ms. Green: Mr. Speaker, there have been a number of things put in place to help tenants, and we will continue to look at opportunities to assist tenants going forward. When I have discussed this issue, I have been very clear that we are taking a balanced approach to dealing with our housing crisis. I have also been clear that if we find that the controls that we put in place to assist the tenants are not working, we will reconsider the rent cap.

la moitié des mises en chantier comparativement à l'année dernière.

Comme je l'ai dit dans le passé, nous adoptons une approche équilibrée lorsqu'il est question de se pencher sur le logement abordable et sur l'éventail complet de logements. Nous instaurons des mesures de contrôle pour aider les locataires. En fait, j'en ai introduit il y a quelques semaines à peine, et nous en débattons à la Chambre. Nous prenons très au sérieux les besoins des locataires et des propriétaires, Monsieur le président.

Le président : Merci, Madame la ministre.

M. Bourque : Waouh, Monsieur le président. Après tout, si la ministre veut des preuves additionnelles, parlons du fait qu'il y a moins de constructions. Qu'en est-il de l'inflation en cours, soit une inflation galopante? Qu'en est-il de l'augmentation des coûts liés à la construction? Qu'en est-il de la pénurie de main-d'oeuvre que nous connaissons actuellement? Voilà les vrais problèmes qui étouffent le secteur de la construction. Cela n'a rien à voir avec le plafonnement des loyers. L'économiste l'a dit. Même s'il s'agissait d'un facteur, il serait marginal en période normale. Compte tenu de la conjoncture, il est totalement négligeable.

Je peux dire que la ministre est à court d'arguments. Il n'y a aucune justification qui empêche en ce moment de maintenir le plafonnement des loyers. Pour l'instant, le tout est clair : Compte tenu de la pénurie, nous devons protéger les personnes qui ont besoin de protection. Nous parlons de la classe ouvrière, des travailleurs à faible revenu et des gens vulnérables. En ce moment, ils traversent de graves difficultés. Certaines personnes finissent par se retrouver à la rue, et c'est pourquoi la ministre doit prendre des mesures, notamment un plafonnement des loyers. Merci.

L'hon. M^{me} Green : Monsieur le président, un certain nombre de mesures ont été instaurées pour aider les locataires, et nous continuerons à examiner les possibilités d'aider les locataires dans l'avenir. Lorsque j'ai discuté de la question, j'ai indiqué très clairement que nous adoptons une approche équilibrée afin de faire face à la crise du logement dans notre province. J'ai également clairement indiqué que nous reconsidérerons le plafonnement des loyers si nous constatons que les mesures de contrôle que nous avons instaurées pour aider les locataires ne sont pas efficaces.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Hon. Ms. Green: Mr. Speaker, there is overwhelming evidence from economists that rent caps do not work in the long term. There have been numerous examples all over North America. In fact, I read an article very recently about what economists say about rent caps, and do you know what, Mr. Speaker? They say that they are a bad idea. I actually have an article that I would be happy to share with the member opposite that describes it very, very well, in simple terms. I will share that, Mr. Speaker.

Mr. Bourque: Well, in simple terms, she said it very clearly, “in the long term”. What happens with this current labour situation and this current inflation situation? We are in unprecedented times after a once-in-a-century pandemic. Absolutely, what the minister says is in normal times, so, yes, I could buy that. I am sure that the article that she wants to send me says something like that.

Okay, well these are not such times, Mr. Speaker. Now, we are in very serious, troubled times where a rent cap . . . Economists agree that in these current times, a rent cap works very well and it would help. It would move the needle now, at least for 2023, to make sure that the people who need that help will get it. The minister talks about Bill 25 and the Residential Tenancies Tribunal. Yes, it moved the needle a little bit but not enough. It puts the onus on the owners. I found out that if you have a 16-unit, only one can apply. None applies—

13:45

Mr. Speaker: Time, member.

Hon. Ms. Green: Mr. Speaker, this government has acknowledged that we are in a time of crisis in the housing sector. As a result, this government put a minister in place to be responsible for housing, and this is the first time that has been done in many, many

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M^{me} Green : Monsieur le président, des économistes ont démontré de façon irréfutable que le plafonnement des loyers ne fonctionnait pas à long terme. Il y a eu de nombreux exemples dans toute l'Amérique du Nord. En fait, j'ai lu très récemment un article sur les points de vue des économistes concernant le plafonnement des loyers, et savez-vous quoi, Monsieur le président? Ils disent qu'il s'agit d'une mauvaise idée. J'ai en fait un article que je serais ravie d'envoyer au député d'en face, article qui décrit très, très bien, en termes simples, cette idée. Je lui enverrai l'article, Monsieur le président.

M. Bourque : Eh bien, en termes simples, la ministre a très clairement dit, « à long terme ». Quelle est la situation actuelle concernant l'emploi et l'inflation? Nous vivons une période sans précédent après une pandémie qui ne se produit qu'une fois par siècle. Absolument, la ministre parle de période normale, ce qui fait que je pourrais effectivement accepter ce qu'elle dit. Je suis sûr que l'article qu'elle veut m'envoyer affirme ce genre de chose.

D'accord, eh bien, il ne s'agit pas d'une période normale, Monsieur le président. Nous traversons une période très difficile et compliquée où un plafonnement des loyers... Les économistes s'accordent sur le fait que, compte tenu de la conjoncture, un plafonnement des loyers fonctionnerait à merveille et qu'il serait utile. Il ferait bouger les choses immédiatement, au moins pour 2023, afin que les gens qui sont dans le besoin obtiennent de l'aide. La ministre parle du projet de loi 25 et du Tribunal sur la location de locaux d'habitation. Oui, la mesure législative a fait bouger un peu les choses, mais cela n'est pas suffisant. Le projet de loi est contraignant pour les propriétaires. J'ai appris que, pour un propriétaire de 16 logements, un seul locataire peut présenter une demande. Aucun autre n'est concerné...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M^{me} Green : Monsieur le président, le gouvernement actuel a reconnu que nous traversons une crise dans le secteur du logement. Par conséquent, il a nommé un ministre responsable du logement, et c'est la première fois que cela se passe depuis de

years. You can see how complicated this is from the trouble that the member opposite is having in even describing the problem, and a rent cap is only one piece of the solution. We are working diligently to put controls in place for tenants.

We have the Residential Tenancies Tribunal, which is an independent body that mediates between landlords and tenants. We need tenants who are experiencing difficulties to go to the Residential Tenancies Tribunal so that we have the data that we need to make decisions quickly. We showed last year that we would make decisions quickly. We will do it again. Please go to the Residential Tenancies Tribunal if you are experiencing problems as a tenant.

Supply Teachers

Mrs. F. Landry: Mr. Speaker, according to the New Brunswick Teachers' Association, the hidden reality is that many schools are in crisis. There are a significant number of unfilled teacher absences, caused by illness and stress. There is also a major shortage of supply teachers. We even heard that a Grade 12 graduate was offered a supply contract until the end of June. What is the policy with respect to the required credentials of supply teachers?

L'hon. M. Hogan : Monsieur le président, je remercie la députée de Madawaska-Les-Lacs—Edmundston pour sa question. C'est aussi un plaisir d'accueillir des gens qui sont ici pour représenter la direction de la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick. Ils sont dans la tribune aujourd'hui. Il y a le directeur général, M. Leopkey ; les coprésidentes, M^{me} Keating et M^{me} Brideau, ainsi que M. Lagacy.

There are different levels of being a supply teacher in our schools. We have certified supply teachers, we have local permits, and we do, from time to time, have students who have graduated. They are not currently in Grade 12. I am not aware of that happening, so if the member opposite is aware of it, I would like to have that specific information.

nombreuses années. Les gens peuvent constater à quel point la situation est compliquée, vu la difficulté que le député d'en face éprouve à même décrire le problème ; d'ailleurs, un plafonnement des loyers n'est qu'un élément de la solution. Nous travaillons avec diligence à instaurer des mesures de contrôle à l'intention des locataires.

Le Tribunal sur la location de locaux d'habitation est un organisme indépendant qui sert de médiateur entre les propriétaires et les locataires. Il faut que les locataires qui rencontrent des difficultés s'adressent au Tribunal sur la location de locaux d'habitation afin que nous puissions disposer de renseignements nécessaires pour prendre rapidement des décisions. Nous avons montré l'année dernière que nous prendrions des décisions rapidement. Nous le ferons de nouveau. Je demande aux locataires qui rencontrent des problèmes de bien vouloir s'adresser au Tribunal sur la location de locaux d'habitation.

Suppléance

M^{me} Landry : Monsieur le président, selon la New Brunswick Teachers' Association, de nombreuses écoles traversent une crise ; cette situation est invisible, mais bien réelle. Lorsque des enseignants doivent s'absenter pour cause de maladie et de stress, un nombre considérable d'entre eux ne sont pas remplacés. Une pénurie importante de personnel enseignant suppléant sévit également. Nous avons même entendu dire qu'une personne tout juste diplômée de la 12^e année s'est fait offrir un contrat de suppléance jusqu'à la fin de juin. Quelle est la politique à l'égard des titres de compétences requis par le personnel enseignant suppléant?

Hon. Mr. Hogan: Mr. Speaker, I thank the member for Madawaska Les Lacs-Edmundston for her question. It is also a pleasure to welcome the people who are here to represent the leadership of the New Brunswick Teachers' Federation. They are in the gallery today. There are Executive Director Leopkey, Copresidents Keating and Brideau, and Mr. Lagacy.

Il y a divers niveaux de suppléance dans nos écoles. Il y a du personnel enseignant suppléant breveté, du personnel enseignant suppléant titulaire d'un permis local et, de temps en temps, des élèves qui viennent d'obtenir leur diplôme. Ces derniers ne sont pas actuellement en 12^e année. À ma connaissance, cela ne s'est pas produit ; donc, si la députée d'en face est au

I met with the leadership of the NBTA the week before last. We did talk about the supply teacher situation, and it is serious. We do have a shortage of supply teachers. We are in one of the most difficult times of the school year, right before Christmas, and we are going to work together to resolve this.

M^{me} F. Landry : Merci, Monsieur le président. Je souhaite également la bienvenue aux gens de la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick. Nous n'avons toujours pas eu ou vu le plan de rattrapage, alors qu'il y a de plus en plus de personnel enseignant et d'élèves qui sont malades, ce qui entraîne une plus grande perte de temps scolaire pour les élèves.

Juste la semaine dernière, 100 élèves de Marshview Middle School, à Sackville, ont manqué l'école parce qu'ils étaient malades, soit un tiers de la population scolaire en une seule journée, et nous risquons de voir davantage d'absences scolaires. Nous avons également été informés que trois ou quatre classes ont été déplacées dans un gymnase parce qu'il n'y a pas assez de personnel pour surveiller les élèves.

Quel est le plan du ministre pour assurer la sécurité du personnel enseignant et des élèves, pour réduire le risque de contagion et de propagation du virus et d'autres maladies, pour veiller à ce qu'il y ait du personnel enseignant qualifié pour les classes et pour s'assurer que les élèves ne prennent pas encore plus de retard?

13:50

L'hon. M. Hogan : Monsieur le président, cela me prendrait le reste de l'après-midi pour répondre à toutes les questions de la députée. Il y a sans doute des maladies dans nos écoles, comme la grippe. Si plus de 10 % des élèves ont la grippe, il faut en informer Santé publique, afin que cet organisme décide ce qu'il va faire avec cette école.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous sommes aux prises avec un grand défi pour ce qui est de la suppléance dans les écoles. Il n'y a aucune solution miracle. Nous allons travailler pour garder nos élèves dans les écoles. Nous allons travailler avec la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick

courant d'une telle situation, j'aimerais obtenir des renseignements précis à cet égard.

Il y a deux semaines, j'ai rencontré la direction de la NBTA. Nous avons en effet parlé de la suppléance, car la situation est grave. Nous connaissons bel et bien une pénurie de personnel enseignant suppléant. C'est un des moments les plus difficiles de l'année scolaire, juste avant Noël, et nous travaillerons ensemble pour remédier à la situation.

Mrs. Landry: Thank you, Mr. Speaker. I also wish to welcome the people from the New Brunswick Teachers' Federation. We still have not received or seen the catch-up plan, even though an increasing number of teachers and students are sick, which means even more lost school time for students.

Just last week, 100 students from Marshview Middle School in Sackville missed school because they were sick, which is a third of the school population in a single day, and we could see more school absences. We were also informed that three or four classes have been moved to a gymnasium because there is not enough staff to watch the students.

What is the minister's plan to ensure the safety of teachers and students, to reduce the risk of contagion and the spread of the virus and other diseases, to make sure that there are qualified teachers for classrooms, and to ensure that students do not fall even further behind?

Hon. Mr. Hogan: Mr. Speaker, it would take me the rest of the afternoon to answer all of the member's questions. There are certainly illnesses in our schools, like the flu. If over 10% of students have the flu, Public Health must be informed so that this organization can decide what to do with that school.

As I said earlier, we are facing a significant challenge regarding supply teachers in schools. There is no miracle solution. We are going to work to keep our students in school. We will work with the New

pour essayer de trouver une solution à ce problème. C'est un problème sérieux.

Je me souviens que, quand j'ai commencé à enseigner, nous avons eu le même problème. Ce n'est donc pas nouveau.

Mr. Speaker: Time, minister.

Health Care

Mr. Coon: Mr. Speaker, it was five months ago, on July 12, that a constituent of mine died in the crowded ER waiting room of the Chalmers hospital. On November 22, another patient died in the ER waiting room of the Moncton Hospital while it was in a state of critical overcapacity. In the first case, the Premier fired the CEO of Horizon, dismantled the board, and shuffled the Health Minister out of her portfolio. In the second case—nothing. In July, the Premier committed to publicly releasing the findings and recommendations of the death review at the Chalmers. He has not done so.

For years, our ER doctors have repeatedly and publicly warned that critical overcapacity in our ERs will result in deaths. Mr. Speaker, why has the Premier done nothing to keep people from dying in the waiting rooms of our ERs?

Hon. Mr. Fitch: Mr. Speaker, it is unfortunate that the member opposite has taken such a sensitive issue and made it a political issue. We know that, day in and day out, the people in our health care system step up to try to give as much help as they can. Sometimes the outcomes are unfortunate, and we sympathize with the families and friends of those people who do not have a good experience in an ER or in hospital. But, Mr. Speaker, we are taking that seriously. We are working with the RHAs, Ambulance New Brunswick, and Medicare. We are trying to make moves with them and assist them with the congestion in the emergency rooms.

There are a number of initiatives that I talked about earlier, such as trying to focus on primary care in the community to allow people to access that primary care

Brunswick Teachers' Federation to try to find a solution to this problem. It is a serious problem.

I remember that, when I started teaching, we had the same issue. So, it is not new.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Soins de santé

M. Coon : Monsieur le président, il y a cinq mois, soit le 12 juillet, une personne de ma circonscription est décédée dans la salle d'attente bondée de l'urgence de l'hôpital Chalmers. Le 22 novembre, un autre patient est décédé dans la salle d'attente de l'urgence du Moncton Hospital alors que l'hôpital se trouvait en situation critique de surpeuplement. Dans le premier cas, le premier ministre a congédié le directeur général d'Horizon, démantelé le conseil d'administration et a démis de ses fonctions la ministre de la Santé. Dans le deuxième cas — rien. En juillet, le premier ministre s'est engagé à rendre publiques les conclusions et les recommandations de l'examen du décès survenu à l'hôpital Chalmers. Il ne l'a pas fait.

Depuis des années, nos urgentologues ne cessent de nous avertir publiquement que la situation critique de surpeuplement dans les urgences entraînera des décès. Monsieur le président, pourquoi le premier ministre n'a-t-il rien fait pour empêcher des gens de mourir dans les salles d'attente des urgences de notre province?

L'hon. M. Fitch : Monsieur le président, c'est regrettable que le député d'en face prenne un sujet délicat et en fasse un enjeu politique. Nous savons que, jour après jour, les gens oeuvrant dans notre système de santé fournissent leur part d'efforts pour aider autant que possible. Les résultats sont parfois malheureux, et nous comprenons les familles et les amis des personnes qui n'ont pas vécu une bonne expérience à l'urgence ou à l'hôpital. Toutefois, Monsieur le président, nous prenons la situation au sérieux. Nous travaillons avec les RRS, Ambulance Nouveau-Brunswick et l'Assurance-maladie. Nous tâchons de prendre des mesures de concert avec eux et de les aider à réduire le surpeuplement dans les urgences.

Il y a un certain nombre d'initiatives dont j'ai parlé plus tôt, comme le fait de privilégier les soins primaires dans la collectivité pour permettre aux gens

so that they do not end up in the emergency room. We are also working with our other members here, whether it is for education or recruitment or to help seniors get care in the community. Mr. Speaker, a number of initiatives are taking place.

Mr. Coon: We know that there are many New Brunswickers who lack a doctor or a nurse practitioner, but many who have a primary health care provider often have difficulty getting appointments in a timely manner. In fact, so often the phone message on the other end at the doctor's office tells them to go to the ER if their concern is urgent. It tells them to go to the ERs, which are chronically at overcapacity and understaffed. Mr. Speaker, the tragic truth in this province right now is that it is easier to access health care for your cat than for your children.

Our regional health authorities operate 14 community health clinics that are staffed by multidisciplinary health care teams and 3 large clinics in our biggest city that are staffed by nurse practitioners, yet few of those clinics even take walk-in appointments. Will the Health Minister commit to requiring all those clinics to treat walk-in patients, to take walk-in patients, and to resource those clinics accordingly to alleviate the pressure on our ERs?

Hon. Mr. Fitch: This government has a Provincial Health Plan. That Provincial Health Plan has a number of different platforms, whether it is working with seniors to make sure that they get the care where it is best for them and their needs or whether it is working with the Primary Care Network system in trying to make sure that people have access to primary care when and where they need it. We know that we continue to have a population that is aging, that is getting sicker, and that has more acute illnesses. Again, that is why we are working with the RHAs, with the College of Physicians and Surgeons of New Brunswick, and with our various associations to try to make sure that our human resource assets are recruited and are working within the RHAs. We have created navigators to work through the system.

d'y avoir accès de sorte qu'ils ne finissent pas à l'urgence. Nous travaillons aussi avec d'autres parlementaires ici, que ce soit pour l'éducation, le recrutement ou l'aide apportée aux personnes âgées pour qu'elles obtiennent des soins dans la collectivité. Monsieur le président, un certain nombre d'initiatives sont en cours.

M. Coon : Nous savons que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick n'ont pas de médecin ni d'infirmière praticienne et que de nombreuses autres personnes ayant un fournisseur de soins de santé primaires ont souvent de la difficulté à obtenir un rendez-vous en temps opportun. En fait, le message téléphonique du cabinet du médecin leur indique souvent d'aller à l'urgence si leur problème est urgent. Le message leur dit d'aller aux urgences, lesquelles sont surpeuplées et manquent de personnel de façon chronique. Monsieur le président, la triste vérité dans la province actuellement, c'est qu'il est plus facile d'avoir accès à des soins de santé pour son chat que pour ses enfants.

Nos régions régionales de la santé exploitent 14 cliniques de santé communautaires dotées d'équipes multidisciplinaires et 3 grandes cliniques dans la plus grosse ville de notre province, lesquelles sont dotées de personnel infirmier praticien ; pourtant, peu d'entre elles offrent des consultations sans rendez-vous. Le ministre de la Santé s'engagera-t-il à exiger que toutes ces cliniques traitent des patients sans rendez-vous et à accorder à celles-ci les ressources nécessaires pour alléger la pression dans nos urgences?

L'hon. M. Fitch : Le gouvernement dispose du Plan provincial de la santé. Le Plan provincial de la santé contient un certain nombre de domaines d'action, qu'il s'agisse de travailler avec les personnes âgées pour veiller à ce qu'elles obtiennent des soins au meilleur endroit possible pour elles et leurs besoins ou de travailler avec le Réseau de soins primaires pour veiller à ce que les gens aient accès aux soins primaires au moment et à l'endroit où ils en ont besoin. Nous savons que notre population est de plus en plus vieillissante et malade et qu'elle souffre de plus de maladies aiguës. Encore une fois, voilà pourquoi nous travaillons avec les RRS, le Collège des médecins et chirurgiens du Nouveau-Brunswick et les diverses associations pour faire en sorte que des ressources humaines soient recrutées et travaillent au sein des RRS. Nous avons mis en place un service d'orientation pour aider les gens à naviguer au sein du système.

Mr. Speaker, yesterday, I was at the community health centre in Lamèque, which is undergoing renovations with a significant investment. I talked to the frontline workers, and I talked to the nurse practitioners and the doctors. Again, what is happening in New Brunswick is that we are trying to—

Mr. Speaker: Time, minister.

13:55

Mental Health

Mr. McKee: The week before last, our former member for Bathurst East—Nepisiguit—Saint-Isidore—we can now just say “Denis Landry”—made an impassioned plea for the establishment of more mental health courts across the province. We have one in Saint John, for which he, as Justice Minister in 2017, was responsible. He has asked that this government expand those to other communities that could use them.

I was pleased that the Minister of Justice recognized that as well, and he seems committed to moving forward with this. It seems as if the ball is now in the court of the Minister of Health to adequately provide the resources to make this a reality. So I am wondering this: What are this government and Minister of Health ready to do in order to ensure that mental health courts are provided and justice is provided to all of those in need, not only in one area of the province?

Hon. Mr. Fitch: Well, thank you very much, Mr. Speaker. Again, if the member opposite looks at the budget, he can see that this is an ongoing part of it. There is a significant amount of work that has to be done, but there is a significant amount of work that has been done. And the Department of Health is not alone in this strategy. We work with the Department of Justice. We work with the Department of Social Development. We work with Addiction and Mental Health Services. We work with the legal system. There are a lot of moving parts that need to fit together properly. We need to make sure that people get justice

Monsieur le président, hier, j’étais au centre de santé communautaire de Lamèque, lequel fait l’objet de rénovations grâce à un investissement considérable. J’ai parlé aux travailleurs de première ligne, au personnel infirmier praticien et aux médecins. Encore une fois, au Nouveau-Brunswick, nous cherchons à...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Santé mentale

M. McKee : Il y a deux semaines, notre ancien député de Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore — nous pouvons maintenant simplement dire « Denis Landry » — a fait un plaidoyer passionné pour l’établissement de plus de tribunaux de la santé mentale un peu partout dans la province. Il y a un tel tribunal à Saint John et il en était responsable en tant que ministre de la Justice en 2017. Il a demandé que le gouvernement actuel établisse également des tribunaux dans d’autres collectivités qui pourraient en avoir besoin.

Je suis content que le ministre de la Justice admette également cela, et il semble déterminé à aller de l’avant. Il semble que la balle soit maintenant dans le camp du ministre de la Santé, qui doit fournir les ressources nécessaires pour que le projet d’établissement de tribunaux de la santé mentale devienne une réalité. Je me pose donc la question suivante : Quelles sont les mesures que le gouvernement et le ministre de la Santé sont prêts à prendre pour que des tribunaux de la santé mentale soient mis en place et que la justice soit rendue à toutes les personnes qui en ont besoin, et pas seulement dans une région de la province?

L’hon. M. Fitch : Eh bien, merci beaucoup, Monsieur le président. Encore une fois, il suffit au député d’en face d’examiner le budget pour constater qu’il s’agit d’un élément qui en fait partie intégrante. Il y a encore du pain sur la planche, mais une bonne partie du travail a été accomplie. Le ministère de la Santé n’agit pas seul dans le cadre de la stratégie en matière de santé mentale. Nous travaillons avec le ministère de la Justice. Nous travaillons avec le ministère du Développement social. Nous travaillons avec les Services de traitement des dépendances et de la santé mentale. Nous travaillons avec l’appareil judiciaire. Il faut un véritable travail de coordination efficace. Nous devons nous assurer que les gens obtiennent justice de

in a quick and meaningful way, and that is why we are working—to make sure.

We can see, on an ongoing basis, some of the investments made for mental health and addictions here in New Brunswick. And during this mandate, the investment has been significant. In the last number of years, we have continued to invest where it is needed, in frontline workers. We know that there is more work to do, and we continue to do that work, whether it is recruiting, whether—

Mr. Speaker: Thank you, minister.

Mr. McKee: Mr. Speaker, if it is in the budget, time is running out. Time is running out for people who need to access those services. We know that the Saint John Mental Health Court has a success rate of 85%. People do not come back to court and do not reoffend.

Instead, we have a government focused more on public safety. We are going to put more money into jails and hospitalizations, but we could avoid jails and hospitalizations for these people by investing on the front end and reducing costs on the back end, Mr. Speaker. If we had a success rate as high as Saint John's in terms of people not reoffending, perhaps we might not need a new jail, and then we would not need to hear, in the capital budget today, what is going to be invested there.

Last week, we had the Moncton business community pleading for a mental health court. The Minister of Health and the Minister of Justice were not in Moncton when the Minister of Social Development and Minister of Public Safety were there. When can we expect mental health courts in other areas of the province?

Hon. Mr. Fitch: Mr. Speaker, the work is being done. The work continues, and the government knows that this is an important aspect, whether it is mental health, clinics in various locations, or additions to hospitals. The capital budget is coming up here momentarily, and the members opposite are going to see another significant investment in the health care system here in New Brunswick—and not just for the health care

manière rapide et pertinente, et c'est pourquoi nous sommes à l'oeuvre — pour nous en assurer.

Nous pouvons constater, de façon continue, que certains des investissements sont consacrés au secteur de la santé mentale et des dépendances ici au Nouveau-Brunswick. En plus, au cours du mandat actuel, l'investissement en ce sens a été énorme. Au cours des dernières années, nous avons continué à investir là où il le fallait, notamment dans les travailleurs de première ligne. Nous savons qu'il y a encore du travail à faire, et nous poursuivons sur notre lancée, qu'il s'agisse de recrutement, de...

Le président : Merci, Monsieur le ministre.

M. McKee : Monsieur le président, si le budget prévoit de tels investissements, il n'en demeure pas moins que le temps presse. Le temps presse pour les personnes qui doivent avoir accès aux services de santé mentale. Nous savons que le Tribunal de la santé mentale de Saint John a un taux de réussite de 85 %. Les gens qui avaient maille à partir avec la justice ne reviennent pas au tribunal et ne récidivent pas.

Nous avons plutôt un gouvernement qui se concentre davantage sur la sécurité publique. Nous investirons plus d'argent dans les prisons et les hospitalisations, mais nous pourrions éviter cela aux gens concernés en investissant en amont et en réduisant les coûts en aval, Monsieur le président. Si nous avions un taux de réussite aussi élevé que celui de Saint John pour ce qui est de la non-récidive, nous n'aurions peut-être pas besoin d'une nouvelle prison et nous n'aurions pas besoin d'entendre, au chapitre du budget de capital d'aujourd'hui, les investissements qui sont prévus.

La semaine dernière, le milieu des affaires de Moncton a plaidé en faveur d'un tribunal de la santé mentale. Le ministre de la Santé et le ministre de la Justice n'étaient pas à Moncton, alors que la ministre du Développement social et le ministre de la Sécurité publique y étaient. Quand pouvons-nous nous attendre à ce que des tribunaux de la santé mentale soient mis en place dans d'autres régions de la province?

L'hon. M. Fitch : Monsieur le président, le travail s'accomplit. Le travail se poursuit, et le gouvernement sait qu'il s'agit d'un aspect important, qu'il s'agisse de la santé mentale, de cliniques à divers endroits ou de la construction d'ajouts aux hôpitaux. Le budget de capital sera présenté sous peu, et les parlementaires d'en face verront un d'autres investissements importants qui seront consacrés à la santé au Nouveau-

system but also for social development, justice, and education. The list goes on and on and on.

This government is getting the work done. This government is making the investments to alleviate within the system the strain and stress, which we are so well aware of. That is why we work day in and day out along with the frontline health care workers, who are stepping up day in and day out to make sure that the people of New Brunswick are getting the service they need in the time they need it. We know that we can do better; so we continue to work very hard, and we make that commitment again today.

Mr. Speaker: The time for question period is over.

Statements by Ministers

Hon. Mr. Fitch: Thank you very much, Mr. Speaker. The good news continues.

Voici d'autres bonnes nouvelles. Comme nous le savons tous, la population du Nouveau-Brunswick augmente.

The last estimate of our provincial population was more than 820 000 people, as more people recognize why this province is such a good place to live, work, and set down roots. In many ways, that is great news, but it has also brought some challenges.

Au ministère de la Santé, cette croissance a entraîné des retards dans le traitement des demandes de cartes d'Assurance-maladie.

Just a few months ago, the processing of applications was taking as long as 16 weeks, due to the number of applications received and the impact of the COVID-19 pandemic. I am pleased to inform the House today that, thanks to a concerted effort by staff, the Department of Health has eliminated the backlog in the processing of applications for Medicare cards. Mr. Speaker, I am glad to say that fully completed new applications are now being assessed and processed within an eight-week window, just as they were prior to the COVID-19 pandemic.

Brunswick — et pas seulement à la santé, mais au développement social, à la justice et à l'éducation. La liste est longue.

Le gouvernement mène la tâche à bien. Le gouvernement fait les investissements nécessaires pour atténuer, au sein du système, la pression et le stress dont nous sommes si conscients. Voilà pourquoi nous travaillons jour après jour avec les travailleurs de la santé de première ligne, qui ne ménagent aucun effort pour que les gens du Nouveau-Brunswick obtiennent les services dont ils ont besoin au moment où ils en ont besoin. Nous savons que nous pouvons faire mieux ; c'est pourquoi nous continuons à travailler très fort et nous prenons encore cet engagement aujourd'hui.

Le président : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

Déclarations de ministres

L'hon. M. Fitch : Merci beaucoup, Monsieur le président. Les bonnes nouvelles se poursuivent.

Here is more good news. As we all know, the population of New Brunswick is increasing.

Selon la dernière estimation, la population de notre province compte plus de 820 000 personnes, car plus de gens découvrent les raisons pour lesquelles notre province est un endroit où il fait si bon vivre, travailler et s'établir. C'est une bonne nouvelle à bien des égards, mais la situation a aussi posé des défis.

At the Department of Health, this growth has caused delays in processing applications for Medicare cards.

Il y a quelques mois à peine, le traitement des demandes prenait jusqu'à 16 semaines en raison du nombre de demandes reçues et des effets de la pandémie de COVID-19. J'ai le plaisir d'informer la Chambre aujourd'hui que, grâce aux efforts concertés du personnel, le ministère de la Santé a résorbé l'arriéré de traitement des demandes de cartes d'Assurance-maladie. Monsieur le président, je suis ravi de dire que les nouvelles demandes dûment remplies sont maintenant évaluées et traitées dans un délai de huit semaines, comme c'était le cas avant la pandémie.

14:00

L'évaluation des demandes exige une minutie constante. Il faut notamment s'assurer que tous les renseignements nécessaires ont été fournis, et qu'ils sont exacts.

Having access to Medicare service is a right for all eligible New Brunswickers. That is why I am pleased to say that the delays in the issuance of Medicare cards for newcomers have been addressed and that the backlog has been eliminated. Thank you very much, Mr. Speaker.

Mr. McKee: Thank you, Mr. Speaker. I am shocked that we are here celebrating this news. It is something that should not have taken place in the first place. Why did we let a system fall to a place where we had such significant backlogs? That is why, earlier today in my questions, I mentioned that this government brags about population growth despite the fact that we have people who are suffering and are having a hard time accessing our health care system.

The government brags about the population growth but does not have a strategy to meet the needs of these newcomers—these new New Brunswickers—whether they come from other countries or other provinces. Where is the strategy to be able to house them? We know that there is a lack of housing all along the housing continuum, whether it be affordable housing through subsidies or housing that is just simply affordable for people here in New Brunswick. These are the types of issues that government should be addressing with a global strategy in order to address population growth.

Regarding this issue of the Medicare cards, I am happy to say that the backlogs are eliminated. It is something that was of great concern and that we have dealt with a number of times through our constituency offices. I thank the staff for helping to navigate people through the system. But, again, let's not let other areas arrive to this same place of needing solutions for people to get ahead. With the population growth that we are seeing, let's get ahead of the curve. Let's get a plan in place to deal with housing or health care or other areas where we know New Brunswick is facing a crisis. Thank you, Mr. Speaker.

Application assessments require great attention to detail. This includes making sure that all necessary information has been provided and is accurate.

L'accès à la couverture de l'Assurance-maladie constitue un droit pour tous les gens du Nouveau-Brunswick qui y sont admissibles. Je suis donc content de dire que le retard de délivrance des cartes d'Assurance-maladie pour les nouveaux arrivants a été comblé et que l'arriéré a été résorbé. Merci beaucoup, Monsieur le président.

M. McKee : Merci, Monsieur le président. Je suis surpris que la nouvelle soit célébrée ici. Il s'agit d'une situation qui n'aurait jamais dû se produire. Pourquoi avons-nous laissé le système atteindre des arriérés si considérables? Voilà pourquoi, plus tôt aujourd'hui, j'ai mentionné dans mes questions que le gouvernement se vante de la croissance démographique, même s'il y a des gens qui souffrent et qui ont de la difficulté à accéder à notre système de santé.

Le gouvernement se vante de la croissance démographique, mais il n'a pas de stratégie pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants au Nouveau-Brunswick, qu'ils viennent d'autres pays ou d'autres provinces. Quelle est la stratégie pour pouvoir les loger? Nous savons qu'il y a une pénurie de logements à tous les niveaux, qu'il s'agisse de logements abordables subventionnés ou de logements tout simplement abordables pour les gens du Nouveau-Brunswick. Voilà le genre d'aspects que le gouvernement devrait aborder au moyen d'une stratégie globale lorsqu'il est question de la croissance démographique.

En ce qui concerne les cartes d'Assurance-maladie, je suis content de dire que les arriérés ont été résorbés. La situation était très préoccupante, situation dont nous nous sommes occupés à plusieurs reprises dans nos bureaux de circonscription. Je remercie le personnel d'avoir aidé les gens à s'orienter dans le système. Toutefois, je le répète, ne laissons pas d'autres services en arriver à un point tel qu'il faille trouver des solutions pour que les gens puissent s'en sortir. Compte tenu de la croissance démographique que nous connaissons, prenons les devants. Établissons un plan pour le logement, les soins de santé ou d'autres domaines à l'égard desquels nous

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker, and thank you to the minister for bringing forward this statement on the Medicare wait times and backlog. It gives me the opportunity to thank the staff members in the Medicare section of the Department of Health for the work that they are doing. I have a lot of international students in my riding, and I have frequently been called to help them address gaps in their Medicare coverage while they are waiting for permits to be renewed. Things have changed. Things have improved, and that is a positive thing. Those same problems that we had to help international students navigate through for some time are, by and large, getting addressed.

I had a couple who had a baby. They were two international students who thought that they had everything in order, but they got a bill for \$10 000. We are working with the department, and we have been able to get rid of that bill. It has been recognized that they had their paperwork in order and that they should not have been charged. Can you imagine the shock to those students when that happened? Many thanks to the good staff at the department who are working on Medicare.

There remains one specific issue, though, Mr. Speaker, and that is for the children who are born in Canada and who are Canadian citizens. If their parents temporarily do not have Medicare coverage, these children do not have Medicare coverage. I am talking about babies. I am talking about toddlers. I am talking about youngsters. It does not make any sense. They are Canadian citizens, and they should be getting Medicare coverage. I am sure that we can resolve that if we put our minds to it. Thank you, Mr. Speaker.

14:05

Hon. Mrs. Johnson: Mr. Speaker, many of New Brunswick's most successful companies started out as small family businesses, and through hard work, dedication, and perseverance, they have become leaders on the world stage. In 1985 the Cooke family started an aquaculture company with a single marine site. Today it has grown to a global seafood leader with

savons que le Nouveau-Brunswick traverse une crise. Merci, Monsieur le président.

M. Coon : Je vous remercie, Monsieur le président, et je remercie le ministre d'avoir fait une déclaration sur les délais d'attente et l'arriéré à l'Assurance-maladie. Cela me donne l'occasion de remercier le personnel de la section de l'Assurance-maladie au ministère de la Santé pour le travail qu'il accomplit. Il y a beaucoup d'étudiants étrangers dans ma circonscription et j'ai souvent été appelé à les aider à remédier aux interruptions de leur couverture d'Assurance-maladie pendant qu'ils attendaient le renouvellement de leur permis. La situation a évolué. La situation s'est améliorée, ce qui est une bonne chose. Les problèmes que nous éprouvions depuis un certain temps pour aider les étudiants étrangers à s'orienter sont, dans l'ensemble, en cours de résolution.

Un couple qui a eu un bébé est venu me voir. Il s'agissait de deux étudiants étrangers qui pensaient que tout était en ordre, mais ils ont reçu une facture de 10 000 \$. Nous travaillons avec le ministère et nous avons réussi à faire annuler la facture. Il a été reconnu que leurs papiers étaient en règle et qu'ils n'auraient pas dû recevoir une facture. Pouvez-vous imaginer le choc qu'ont ressenti ces étudiants lorsque cela s'est produit? Je remercie sincèrement le personnel compétent du ministère dont le travail porte sur l'Assurance-maladie.

Or, Monsieur le président, une question particulière demeure, soit celle des enfants nés au Canada qui sont citoyens canadiens. Si leurs parents n'ont temporairement pas de couverture d'Assurance-maladie, ils n'en disposent pas non plus. Je parle de bébés. Je parle de tout-petits. Je parle de jeunes enfants. Cela n'a aucun sens. Il s'agit de citoyens canadiens qui devraient bénéficier de la couverture de l'Assurance-maladie. Je suis sûr que nous pouvons résoudre le problème si nous y mettons du nôtre. Merci, Monsieur le président.

L'hon. M^{me} Johnson : Monsieur le président, bon nombre des compagnies les plus prospères du Nouveau-Brunswick étaient au début de petites entreprises familiales qui, grâce au travail acharné, au dévouement et à la persévérance des fondateurs, sont devenues des chefs de file sur la scène mondiale. En 1985, la famille Cooke a créé une compagnie d'aquaculture à partir d'un seul site marin. Aujourd'hui, la compagnie est devenue un chef de file

fully integrated facilities, product lines, and distribution networks.

Le siège social de l'entreprise est toujours situé à Blacks Harbour.

I want to congratulate the Cooke family of companies, as it grows again with its recent acquisition of Tassal, Australia's largest producer of salmon, and Tropic Co. The Aussie Prawn. This is its first Australian investment and the largest ever for the company.

Monsieur le président, le secteur de l'aquaculture contribue de façon importante à notre économie. Il permet de mettre sur nos tables des aliments sains et nutritifs, en plus de contribuer à nos exportations des produits de la mer et de créer des milliers d'emplois dans les régions rurales et côtières et dans les collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique.

Business growth is essential to a healthy economy and a thriving province. Again, I congratulate Cooke on all its success.

Merci, Monsieur le président.

M. Mallet : Merci, Monsieur le président. J'abonde dans le même sens que la ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches. Je suis ravi de l'annonce par la famille Cooke de l'acquisition du plus important producteur australien de saumon, Tassal, ainsi que de sa filiale, Tropic Co. C'est là que nous voyons, plus ou moins, l'énergie des petites entreprises du Nouveau-Brunswick. Comme indiqué, depuis 1985, la famille Cooke travaille dans l'élevage du saumon. Cela fait longtemps que j'entends parler de la famille Cooke. Comme de raison, au fil du temps, elle est devenue un chef de file dans le traitement et la production du saumon. Je suis ravi de ce qui arrive à la famille Cooke. C'est sûr que l'investissement qu'elle a fait en Australie est important, mais il rapportera, disons, au fil des ans, si vous voulez. Comme de raison, cela améliorera la question de l'emploi et de l'employabilité que cette compagnie aura dans le monde entier. Merci, Monsieur le président.

M. K. Arseneau : Monsieur le président, lorsqu'on est réellement en faveur de la souveraineté alimentaire des peuples et lorsqu'on est réellement en faveur de la sauvegarde et du contrôle de nos industries ici, à la

mondial en ce qui a trait aux produits de la mer et est dotée d'installations, de gammes de produits et de réseaux commerciaux entièrement intégrés.

The head office of the business is still located in Blacks Harbour.

Je tiens à féliciter la famille d'entreprises Cooke, qui poursuit sa croissance grâce à la récente acquisition de Tassal, le plus grand producteur de saumons de l'Australie, et de Tropic Co. The Aussie Prawn. Il s'agit du premier investissement australien de la compagnie et de l'investissement le plus important de son histoire.

Mr. Speaker, the aquaculture sector makes a significant contribution to our economy. It helps put healthy and nutritious food on our tables, while contributing to our seafood exports and creating thousands of jobs in rural and coastal areas and Indigenous communities in New Brunswick and Atlantic Canada.

La croissance des entreprises est essentielle à une économie saine et à une province prospère. Je tiens, encore une fois, à féliciter Cooke de tout son succès.

Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Mallet: Thank you, Mr. Speaker. I agree with the Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries. I am delighted with the announcement from the Cooke family about the acquisition of the largest salmon producer in Australia, Tassal, and its subsidiary, Tropic Co. That is where we begin to see the energy of small businesses in New Brunswick. As noted, the Cooke family has been raising salmon since 1985. I have been hearing about the Cooke family for a long time. Of course, over time, it has become a leader in salmon processing and production. I am pleased with what is happening with the Cooke family. The investment it has made in Australia is certainly a significant one, but one that will pay off over time, if you will. Of course, this will improve employment and employability for this company around the world. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, when you are truly in favour of food sovereignty and the safeguard and control of our industries here at home, you do not rise in the House to congratulate a business that is

maison, on ne se lève pas à la Chambre pour féliciter une entreprise qui pille les ressources et qui s'attaque à la résilience alimentaire d'un autre peuple, les Australiens. Donc, Monsieur le président, la base de la souveraineté alimentaire est d'implanter un contrôle local, de circonscrire des systèmes alimentaires à une échelle locale et de réduire la distance entre les fournisseurs d'aliments et les consommateurs.

Oui, l'aquaculture a une importance ici même, au Nouveau-Brunswick. Nos aquaculteurs d'huîtres et d'autres produits font un très grand travail. Mais, Monsieur le président, en plus de s'attaquer à la résilience alimentaire d'un autre pays, les pratiques utilisées par l'entreprise Cooke Aquaculture sont très loin d'être durables pour notre environnement. En fait, certaines pratiques sont désastreuses pour l'environnement, Monsieur le président, alors je ne me joindrai pas à mes collègues pour offrir mes félicitations.

Hon. Ms. Dunn: Thank you, Mr. Speaker. Today is the National Day of Remembrance and Action on Violence Against Women. This morning we remembered the lives of 14 women who were killed on December 6, 1989, at l'École Polytechnique—known as the Montreal massacre—with the lighting of candles and reading of poems in their memory. Thank you to the members who were able to take part and who are wearing purple ribbons in honour of these women, women who were studying engineering and who seemingly had the audacity to pursue a male-dominated career path.

These women were singled out and robbed of their future by a gunman who hated them so badly that he opened fire. These were young women, bright and ambitious, who were just going about their school day with their books in hand. The idea that we, as women, could be wished dead because of our gender and expected role remains debilitating. To the 13 women sitting in this Legislature today, and to all who have come before us, we have proven that we have a meaningful place here when that was not always the case.

Nous devons poursuivre nos efforts pour éliminer la violence contre les femmes et les coûts financiers et spirituels importants qu'elle entraîne pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous n'oublierons pas cette journée de notre histoire ; nous n'oublierons pas ces

plundering resources and attacking the food resilience of other people, in Australia. So, Mr. Speaker, the basis of food sovereignty is to place control locally, to localize food systems, and to reduce the distance between food providers and consumers.

Yes, aquaculture is important here in New Brunswick. Our aquaculturists who produce oysters and other products do a tremendous amount of work. However, Mr. Speaker, in addition to attacking the food resilience of another country, the practices used by Cooke Aquaculture are far from sustainable for our environment. In fact, there are some environmentally disastrous practices, Mr. Speaker, so I will not be joining my colleagues in extending congratulations.

L'hon. M^{me} Dunn : Merci, Monsieur le président. Aujourd'hui marque la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. Ce matin, nous nous sommes souvenus des 14 femmes qui ont été tuées le 6 décembre 1989 à l'École Polytechnique de Montréal, une tragédie connue sous le nom de tuerie de Polytechnique, en allumant des chandelles et en lisant des poèmes à leur mémoire. Je remercie les parlementaires qui ont pu participer à la cérémonie et qui portent un ruban violet en l'honneur de ces femmes — des femmes qui faisaient des études en ingénierie et qui ont eu l'audace, semble-t-il, de choisir une carrière à prédominance masculine.

Ces femmes ont été ciblées et privées de leur avenir par un tireur qui les détestait tellement qu'il a ouvert le feu. Il s'agissait simplement de jeunes femmes, intelligentes et ambitieuses, qui poursuivaient leur journée d'école, livres en main. Il demeure désespérant pour nous les femmes de penser que, en raison de notre genre et du rôle qui est attendu de nous, quelqu'un pourrait souhaiter notre mort. Nous, les 13 femmes qui siègent aujourd'hui à l'Assemblée législative, et toutes celles qui ont siégé ici avant nous, avons prouvé que nous occupons une place importante ici, bien que cela n'ait pas toujours été le cas.

We must continue our efforts to eliminate violence against women and its significant financial and spiritual costs to New Brunswickers. We will not forget this day in our history; we will not forget these

femmes. Nous écouterons les histoires de ces femmes et nous nous souviendrons d'elles. Merci, Monsieur le président.

14:10

M^{me} F. Landry : Merci, Monsieur le président. Je remercie la ministre pour ce message et je me joins aujourd'hui à mes collègues de la Chambre et à tous les gens du Canada pour commémorer avec tristesse — c'est une journée triste, en effet — la mort tragique de 14 jeunes femmes à l'École Polytechnique de Montréal, survenue le 6 décembre 1989, ainsi que les 13 autres femmes qui ont été blessées. Cet acte de violence haineux a marqué à tout jamais le peuple canadien.

Aujourd'hui, nous nous souvenons de ces femmes ainsi que de celles qui ont perdu la vie dans des actes de violence et nous réaffirmons notre engagement à lutter contre la violence faite aux femmes.

Encore, en 2022, les femmes, les filles, les membres des communautés LGBTQ2+ et toutes les personnes ayant une différente identité de genre sont exposés à une violence et à une discrimination disproportionnées.

En fait, la violence conjugale s'est aggravée pendant la pandémie et le confinement. La violence sous toutes ses formes est de plus en plus présente dans les médias sociaux. Il y a encore beaucoup de travail à faire, et il n'y a pas de temps à perdre.

Monsieur le président, 33 ans après cet événement tragique, nos pensées et nos prières accompagnent les familles des victimes de la fusillade à l'École Polytechnique de Montréal et les survivantes, qui n'oublieront jamais ce jour de douleur et de deuil. Merci, Monsieur le président.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. Today is the National Day of Remembrance and Action on Violence Against Women. Of course, it is important that every December 6—and frankly, more often than that—we remember these women who were attacked specifically for being women in a male-dominated field. But I want to highlight the word “action” because it needs to go beyond remembering. Every year on December 6, we stand here and say that we need to do more. Mr. Speaker, let's see more of that action.

women. We will listen to these women's stories and we will remember them. Thank you, Mr. Speaker.

Mrs. F. Landry: Thank you, Mr. Speaker. I thank the minister for this message, and I join my colleagues today in the House and all Canadians in commemorating with sadness—it is indeed a sad day—the tragic deaths of 14 young women at École Polytechnique in Montreal, on December 6, 1989, and the 13 other women who were wounded. This heinous act of violence has forever left a mark on the Canadian people.

Today, we remember these women and all those who have lost their lives to violence, and we reaffirm our commitment to fight violence against women.

In 2022, women, girls, members of the LGBTQ2+ community, and everyone who has a different gender identity are still disproportionately exposed to violence and discrimination.

In fact, domestic violence increased during the pandemic and lockdown. Violence in all its forms is increasingly prevalent on social media. There is still a lot of work to do, and there is no time to waste.

Mr. Speaker, 33 years after this tragic event, our thoughts and prayers are with the families of the victims of the École Polytechnique shooting in Montreal and the survivors who will never forget this day of pain and mourning. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Aujourd'hui, c'est la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. Bien sûr, il est important, le 6 décembre et, bien franchement, plus souvent que cela, de se souvenir des femmes qui ont été attaquées précisément parce qu'elles étaient des femmes dans un domaine à prédominance masculine. Je tiens à souligner le mot « action », car il faut aller encore plus loin. Chaque année, le 6 décembre, nous prenons la parole et disons

Il faut des logements abordables. Il faut l'équité salariale. Il faut l'équité et l'égalité dans notre société. Il faut plus de fonds pour les organismes à but non lucratif.

We need to pay crisis intervention workers more. They should be compensated fairly for the important work that they do. We need to be investing in education to change the culture because this gunman did not get his ideas from nowhere. He got them from our society, which does have misogynistic roots and is based in patriarchy. Toxic masculinity is at the root of that, and there is still no equality.

Nous savons que les femmes autochtones, les femmes racisées, les femmes avec un handicap et les femmes transgenres courent un plus grand risque de subir des violences. Il faut mettre en place des actions concrètes.

We need more concrete action. Of course, today is a day of remembrance. I would like to see more action. Thank you, Mr. Speaker.

14:15

Committee Reports

(**Mr. Ames**, as chairman, presented the fourth report of the Standing Committee on Economic Policy and reported Bills 3, *An Act Respecting Surgical Facilities*; 10, *An Act to Amend the New Brunswick Income Tax Act*; 11, *An Act Respecting the Health and Safety of Fishers*; 12, *An Act to Amend the Employment Standards Act*; 13, *An Act to Amend the Salvage Dealers Licensing Act*; 15, *An Act Respecting Petroleum Products Pricing*; 19, *Fiduciaries Access to Digital Assets Act*; 20, *Supported Decision-Making and Representation Act*; and 21, *An Act to Amend the New Brunswick Health Council Act*, as agreed to and reported progress on Bills 16, *An Act Respecting Local Governance Reform, 2022, no. 2*, and 18, *An Act to Amend the New Brunswick Museum Act*.

que nous devons en faire plus. Monsieur le président, nous voulons voir plus de mesures concrètes.

There must be affordable housing. There must be pay equity. There must be equity and equality in our society. There must be more money for non-profit organizations.

Nous devons mieux rémunérer les intervenants d'urgence. Ils devraient être rémunérés équitablement pour le travail important qu'ils accomplissent. Nous devons investir dans l'éducation pour changer la culture, car les idées du tireur en question viennent de quelque part. Il les a puisées dans notre société, qui repose sur la misogynie et le patriarcat. La masculinité toxique en est à l'origine, et l'égalité n'est toujours pas acquise.

We know that Indigenous women, racialized women, women with disabilities, and transgender women are more at risk of violence. Concrete action needs to be taken.

Il nous faut des actions concrètes. Bien sûr, aujourd'hui, c'est une journée de commémoration. J'aimerais voir davantage de mesures concrètes. Merci, Monsieur le président.

Rapports de comités

(**M. Ames**, à titre de président du Comité permanent de la politique économique, présente le quatrième rapport du comité et fait rapport des projets de loi suivants, sans amendement : 3, *Loi concernant les établissements chirurgicaux* ; 10, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick* ; 11, *Loi concernant l'hygiène et la sécurité des pêcheurs* ; 12, *Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi* ; 13, *Loi modifiant la Loi sur les licences de brocanteurs* ; 15, *Loi concernant la fixation des prix des produits pétroliers* ; 19, *Loi sur l'accès des fiduciaires aux biens numériques* ; 20, *Loi sur la prise de décision accompagnée et la représentation* ; 21, *Loi modifiant la Loi créant le Conseil du Nouveau-Brunswick en matière de santé*. Il fait rapport de l'avancement des travaux sur les projets de loi 16, *Loi n° 2 de 2022 concernant la réforme de la gouvernance locale*, et 18, *Loi modifiant la Loi sur le Musée du Nouveau-Brunswick*.

Le président, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.)

Introduction and First Reading of Bills

(**Mr. Coon** moved that Bill 27, *An Act to Amend the Employment Standards Act*, be now read a first time.)

Continuing, **Mr. Coon** said: Thank you, Mr. Speaker. In New Brunswick, there is no requirement for paid sick days for employees. The COVID-19 pandemic, in addition to the severe cases of RSV and flu that so many in our province are now experiencing, has demonstrated the difficult consequences that families face when there is no access to paid sick days. The federal government recently published amendments to its legislation to provide all federally regulated employees with up to 10 days of paid medical leave annually, and of course, some of those employees work in New Brunswick.

Small and medium-sized businesses have experienced many challenges, especially during the pandemic, so this bill would have the government establish a fund to ensure that the cost of paid sick days does not cause additional hardship at this time as these businesses adapt to the new requirements. Mr. Speaker, this bill will help businesses find the employees that they need while bringing peace of mind to families in New Brunswick, and it will help Public Health in its efforts to fight communicable diseases. Thank you, Mr. Speaker.

Notices of Motions

Mr. Ames gave notice of Motion 18 for Friday, December 9, 2022, to be seconded by **Mrs. Bockus**, as follows:

THAT, notwithstanding the Standing Rules of the Legislative Assembly, following the adoption of this motion, there shall be 12 hours allocated for the proceedings at all stages of the passage of Bills 16, 18, 22, 23, 24 and 25 which shall include the hours spent considering said Bills from December 6, 2022, and onward, and at the expiration of the said 12 hours,

Le président, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.)

Dépôt et première lecture de projets de loi

(**M. Coon** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 27, *Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi*.)

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Au Nouveau-Brunswick, il n'y a pas d'exigence en matière de congés de maladie payés pour les employés. Outre le nombre de cas graves de VRS et de grippe que tant de gens connaissent maintenant dans notre province, la pandémie de COVID-19 a montré les répercussions difficiles que subissent les familles lorsqu'elles n'ont pas accès à des congés de maladie payés. Le gouvernement fédéral a récemment apporté des modifications à sa loi afin d'offrir à tous les employés sous réglementation fédérale jusqu'à 10 jours de congés de maladie payés par an et, bien sûr, certains de ces employés travaillent au Nouveau-Brunswick.

Les petites et moyennes entreprises ont connu de nombreuses difficultés, surtout pendant la pandémie ; le projet de loi vise donc à ce que le gouvernement établisse un fonds pour veiller à ce que le coût des congés de maladie payés ne pose pas de difficultés additionnelles à ces entreprises au moment de s'adapter aux nouvelles exigences. Monsieur le président, le projet de loi permettra d'aider les entreprises à trouver le personnel dont elles ont besoin tout en apportant la tranquillité d'esprit aux familles du Nouveau-Brunswick et d'appuyer la Santé publique dans ses efforts de lutte contre les maladies transmissibles. Merci, Monsieur le président.

Avis de motion

M. Ames donne avis de motion 18 portant que, le vendredi 9 décembre 2022, appuyé par **M^{me} Bockus**, il proposera ce qui suit :

que, par dérogation au Règlement de l'Assemblée législative et après l'adoption de la présente motion, 12 heures soient imparties aux délibérations à toutes les étapes de l'étude des projets de loi 16, 18, 22, 23, 24 et 25, rétroactivement au 6 décembre 2022, et que, à l'expiration du délai de 12 heures, sauf conclusion antérieure de l'étude, le président de la Chambre ou du

unless sooner concluded, the Speaker, or the Chair of the Standing Committee on Economic Policy as the case may be, shall interrupt the proceedings and put every question necessary to dispose of the order for second reading of the said Bills; the order for consideration of the said Bills in committee and report of the Bills to the House; and the order for third reading and passage of the said Bills; and where necessary, the said Bills shall be allowed to advance more than one stage in one day;

THAT, notwithstanding the expiry of the said 12 hours, there shall be, if necessary, 20 minutes allocated—

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order. Order, members, please. Order. Continue.

Mr. Ames: Shall I read it again?

THAT, notwithstanding the expiry of the said 12 hours, there shall be, if necessary, 20 minutes allocated at committee stage for the consideration of any of the said Bills, if requested by the Government House Leader.

Thank you, Mr. Speaker.

14:20

Points of Order

Mr. G. Arseneault: I have two points to make on this motion. First of all, this is a private member basically making a time allocation motion on government business, which should be the role of a Cabinet minister. If Cabinet ministers are not brave enough to stand in place to make that motion and suffer the consequences, they should not make any at all.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Mr. G. Arseneault: The other thing that I want to point out is that the member who made the motion is the chair of the economic policy committee. It is unethical for the chair to propose a closure motion or

Comité permanent de la politique économique, selon le cas, interrompe les délibérations et procède à chaque mise aux voix nécessaire pour donner suite aux ordres portant deuxième lecture, étude en comité et rapport à la Chambre ainsi que troisième lecture et adoption de ces projets de loi et qu'il soit permis, au besoin, que ces projets de loi franchissent plus d'une étape le jour même ;

que, nonobstant l'expiration du délai de 12 heures, 20 minutes soient imparties, au besoin...

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. À l'ordre, Mesdames et Messieurs les parlementaires, je vous prie. À l'ordre. Continuez.

M. Ames : Dois-je relire le paragraphe?

que, nonobstant l'expiration du délai de 12 heures, 20 minutes soient imparties, au besoin, à l'étude de ces projets de loi en comité, sur demande du leader parlementaire du gouvernement.

Merci, Monsieur le président.

Rappels au Règlement

M. G. Arseneault : J'ai deux observations à faire concernant la motion. Tout d'abord, il s'agit essentiellement d'un simple député qui donne avis d'une motion d'attribution de temps sur des affaires émanant du gouvernement, ce qui devrait être fait par un ministre. Si les ministres ne sont pas assez courageux pour prendre la parole, présenter cette motion et en assumer les conséquences, les gens d'en face ne devraient pas du tout présenter de telles motions.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. G. Arseneault : Je tiens également à souligner que le député qui a présenté la motion est président du Comité de la politique économique. Le fait que, en tant que président, il propose une motion de clôture ou une

a time allocation motion. It means that government members do not want to listen to the arguments in the committee and that they do not want to work.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order, members.

Mr. G. Arseneault: They do not want to put the hours in on it. That, in itself, has to be given some consideration here. The chairman of that committee should not be making a closure motion on his own work. That does not make sense, Mr. Speaker.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Minister and member, thank you. I will certainly take this point of order under advisement. I would also hope that we are not questioning the ethics of a member of this Legislature.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Oh, excuse me. I recognize the House Leader of the third party.

M. K. Arseneau : Bonjour, Monsieur le président. Merci beaucoup. J'aimerais également invoquer le Règlement, parce que je voudrais m'assurer, Monsieur le président, que, dans votre délibération, vous tenez compte du fait que la session vient de commencer. À ma connaissance, nous ne commencerons pas une nouvelle session en janvier. La session se poursuivra et nous aurons amplement le temps de revenir ici et de débattre en profondeur ces projets de loi extrêmement importants. Il n'y a donc aucune raison pour que ces projets de loi doivent absolument recevoir la sanction royale avant Noël. C'est un tout petit congé. Nous pouvons prendre deux semaines avant de revenir ici, à la Chambre, pour poursuivre notre travail, Monsieur le président. Je vous demande donc sincèrement d'y réfléchir. Cette motion n'a vraiment pas de sens à ce stade, Monsieur le président. Merci beaucoup.

Mr. Speaker: Thank you, members. We will take all those points into consideration.

motion d'attribution de temps est contraire à la déontologie. Cela signifie que les parlementaires du côté du gouvernement ne veulent pas écouter les arguments en comité et qu'ils ne veulent pas travailler.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre, Mesdames et Messieurs les parlementaires.

M. G. Arseneault : Ils ne veulent pas consacrer suffisamment de temps aux travaux. En soi, cela doit être pris en compte. Le président du comité ne devrait pas présenter une motion de clôture concernant un travail qu'il préside. Cela n'a pas de sens, Monsieur le président.

(Exclamations.)

Le président : Monsieur le ministre, Monsieur le député, je vous remercie. Je prends certainement en note le rappel au Règlement. J'ose également espérer qu'on ne remet pas en question la conscience déontologique d'un parlementaire.

(Exclamations.)

Le président : Ah, excusez-moi. La parole est au leader parlementaire du tiers parti.

Mr. K. Arseneau: Good afternoon, Mr. Speaker. Thank you very much. I would also like to raise a point of order, because I would like to make sure, Mr. Speaker, that, in your deliberations, you take into account that the session has just started. As far as I know, we will not be starting a new session in January. The session will continue, and we will have plenty of time to come back here and debate these extremely important bills in depth. So there is no reason these bills absolutely have to receive Royal Assent before Christmas. This is a very short break. We can take two weeks and come back to the House to continue our work, Mr. Speaker. So I am sincerely asking you to think it over. This motion does not really make sense at this point, Mr. Speaker. Thank you very much.

Le président : Merci, Mesdames et Messieurs les parlementaires. Nous tiendrons compte de tous les éléments mentionnés.

Government Motions re Business of House

Hon. Mr. Steeves: Mr. Speaker, I have a message from Her Honour the Lieutenant-Governor.

Mr. Speaker, with all honourable members standing, read the said message as follows:

*Fredericton, N.B.
December 6, 2022*

Her Honour the Lieutenant-Governor transmits the Capital Estimates for the fiscal year ending March 31, 2024, and the Supplementary Estimates 2022-2023, Volume I, required for the services of the Province, not otherwise provided for, and in accordance with the provisions of the Constitution Act, 1867, recommends these estimates to the House.

*(Signed) Brenda L. Murphy
Lieutenant-Governor*

Motion 15

(**Hon. Mr. Steeves**, pursuant to notice of Motion 15, moved, seconded by **Hon. Mr. Higgs**, that this House approves in general the capital budgetary policy of the government.

Mr. Speaker read the motion, and the following debate ensued.)

14:25

Debate on Motion—Capital Budget Address

Hon. Mr. Steeves: Thank you, Mr. Speaker. New Brunswick has entered a period unlike any we have ever seen before.

Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick vit une période sans précédent.

Our economy has quickly bounced back from the pandemic-induced closures in 2020. Moreover, we have maintained a healthy economic growth well into 2022. We are seeing record population growth, employment is hitting new highs, and wage growth is leading the country. We now have the economic

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. M. Steeves : Monsieur le président, j'ai un message de S.H. la lieutenant-gouverneure.

Le président, les parlementaires debout, donne lecture du message, dont voici le texte :

*Fredericton (Nouveau-Brunswick)
le 6 décembre 2022*

La lieutenant-gouverneure transmet le budget de capital pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 et le volume I du budget supplémentaire pour 2022-2023, lesquels comportent les prévisions de crédits requis pour les services de la province et non autorisés par ailleurs, et, conformément aux dispositions de la Loi constitutionnelle de 1867, elle recommande ces prévisions budgétaires à la Chambre.

*La lieutenant-gouverneure,
(signature)
Brenda L. Murphy*

Motion 15

(Conformément à l'avis de motion 15, **l'hon. M. Steeves**, appuyé par **l'hon. M. Higgs**, propose que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement pour le compte de capital.

Le président donne lecture de la motion ; il s'élève un débat.)

Débat sur la motion (exposé sur le budget de capital)

L'hon. M. Steeves : Merci, Monsieur le président. Le Nouveau-Brunswick vit une période sans précédent.

Mr. Speaker, New Brunswick has entered a period unlike any we have ever seen before.

Notre économie s'est rapidement redressée après les fermetures de 2020 attribuables à la pandémie. De surcroît, nous maintenons largement pour 2022 une saine croissance économique. Nous constatons une croissance démographique record, le taux d'emploi atteint de nouveaux sommets, et nous sommes en tête

momentum to build on without sacrificing our long-term financial sustainability.

During my time as Minister of Finance and Treasury Board, I have consistently noted that our government would be a responsible steward of the finances of the province, that we would only invest in projects that we could afford, and that we would build financial flexibility for future generations of New Brunswickers. Our approach is working. We are on track to reduce net debt by more than \$2 billion since we have taken office. Our service of the public debt is lower than it otherwise would have been, and this will help mitigate the impact of rising interest rates.

Our net debt-to-GDP ratio is now expected to be approximately 26%, which is an improvement over expectations at the time of the 2022–23 budget and a significant gain over the level that was reported when we took office. Credit rating agencies have all reaffirmed the province's credit rating, and we have clearly moved away from the threat of a credit downgrade. These efforts put us in a strong position to address the challenges before us.

Ces acquis nous mettent dans une position favorable en regard de ce qui nous attend.

We are facing challenges that come with providing effective public services to a rapidly growing population. We are also considering a volatile global environment that is putting upward pressure on prices, driving up interest rates, and slowing economic growth. It is with pleasure that I say to New Brunswickers that despite these challenges, we can afford to invest in areas where demand is on the rise, we can deal with the cost pressures that have come with labour and materials shortages, and we can afford to do this without asking future generations of New Brunswickers to pay the bill.

I am proud to table a capital budget for 2023–24 of over \$1 billion. I should have said that earlier—\$1 billion, Mr. Speaker. This is an increase of

du classement au pays pour ce qui est de la croissance des salaires. Nous avons désormais une dynamique économique sur laquelle nous pouvons nous appuyer, sans compromettre notre viabilité financière à long terme.

En tant que ministre des Finances et du Conseil du Trésor, j'ai toujours dit que notre gouvernement gérerait les finances publiques de manière responsable, que nous investirions seulement dans les projets qui correspondent à nos moyens et que nous bâtirions une souplesse financière pour les générations futures du Nouveau-Brunswick. Notre approche porte ses fruits. Nous sommes en bonne voie d'enregistrer une réduction de la dette nette de plus de 2 milliards de dollars par rapport au niveau de celle-ci à notre arrivée au pouvoir. Le service de la dette publique est inférieur à ce qu'il aurait été autrement, ce qui permettra d'atténuer les répercussions des taux d'intérêt à la hausse.

Il est maintenant prévu que le rapport de notre dette nette à notre PIB soit d'environ 26 %, ce qui représente une amélioration quant aux attentes présentées lors du dépôt du budget de 2022-2023 et un gain considérable quant au rapport relevé au moment de notre entrée en fonction. Les agences de notation ont toutes réaffirmé la cote de crédit de la province, et nous avons manifestement écarté le risque d'une baisse de celle-ci. Ces acquis nous mettent dans une position favorable en regard de ce qui nous attend.

These efforts put us in a strong position to address the challenges before us.

En effet, nous sommes aux prises avec des défis inhérents à la prestation de services publics efficaces pour une population qui croît rapidement. Nous devons également tenir compte d'une conjoncture mondiale instable qui exerce des pressions à la hausse sur les prix, entraîne l'augmentation des taux d'intérêt et ralentit la croissance économique. Or, j'ai le plaisir de dire à la population du Nouveau-Brunswick que, malgré ces défis, nous pouvons nous permettre d'investir dans des secteurs où la demande est en hausse, nous pouvons faire face aux pressions sur les coûts qui découlent des pénuries de main-d'œuvre et de matériaux et nous pourrions y arriver sans demander aux générations futures du Nouveau-Brunswick de payer la facture.

Je suis fier de déposer un budget de capital pour 2023-2024 de plus de 1 milliard de dollars. J'aurais dû le dire plus tôt : 1 milliard de dollars, Monsieur le

\$152.3 million over the multiyear plan that we tabled last year. Much of this increase is a result of the elevated inflationary environment and supply chain-related delays seen around the globe. Today's capital budget reflects not only what we can afford but also what we need and have the capacity to deliver.

Le budget d'immobilisations déposé aujourd'hui témoigne non seulement de ce que nous pouvons nous permettre mais aussi de ce dont nous avons besoin et de ce que nous avons la capacité de fournir.

Mr. Speaker, record population growth has directly translated into increased enrollment in our schools. This growth means that we have gone from declining enrollments and school closures to a period when our schools are full, and the need is there to build new capacity. For the current school year, we have seen an influx of nearly 4 000 students. This means that we must respond to the increased demand for space in our schools. It also means that we need to invest further in maintaining and improving our schools.

14:30

Mr. Speaker, I am pleased to note that our government will invest \$110.2 million in our schools, which is an increase of 41.9%. That is 41.9% over the multiyear plan that I released last year, reflecting the increased demand for space in our schools and the rising cost of school construction. This includes \$64.2 million to continue to plan, design, and construct eight new schools around the province. This includes developmental work for new schools in Saint John, Shediac Cape, and Campbellton. An additional \$46 million will be available for improvements, ventilation upgrades, and equipment for our schools.

Mr. Speaker, coming out of the pandemic, people are reevaluating their lives and searching for a better quality of life.

président. Cela représente une augmentation de 152,3 millions de dollars par rapport au plan pluriannuel que nous avons présenté l'an dernier. Une bonne partie de cette augmentation est attribuable à un climat inflationniste élevé et aux retards liés aux chaînes d'approvisionnement qui sévissent dans le monde entier. Le budget de capital déposé aujourd'hui témoigne non seulement de ce que nous pouvons nous permettre, mais aussi de ce dont nous avons besoin et de ce que nous avons la capacité de fournir.

Today's capital budget reflects not only what we can afford, but also what we need and have the capacity to deliver.

Monsieur le président, la croissance démographique record s'est traduite directement par une hausse des inscriptions dans nos écoles. Cela signifie que nous sommes passés d'inscriptions sur le déclin et de fermetures d'écoles à des écoles qui sont bondées, et il faut ainsi accroître la capacité d'accueil. Nous avons accueilli près de 4 000 nouveaux élèves pour l'année scolaire en cours. Nous devons donc répondre à la demande accrue d'espace dans nos écoles. Il nous faut en outre investir davantage dans l'entretien et l'amélioration de celles-ci.

Monsieur le président, j'ai le plaisir de souligner que notre gouvernement investira 110,2 millions de dollars dans nos écoles. Cela représente une augmentation de 41,9 %, oui, une augmentation de 41,9 % par rapport au plan pluriannuel que j'ai déposé l'an dernier et reflète la demande accrue d'espace dans nos écoles ainsi que la hausse des coûts de construction d'écoles. Cette somme comprend 64,2 millions de dollars pour la continuation de travaux de planification, de conception et de construction liés à huit nouvelles écoles dans la province. Cela comprend des travaux préparatoires pour une nouvelle école à Saint John, à Shediac Cape et à Campbellton. Par ailleurs, la somme de 46 millions de dollars pourra servir à l'amélioration, à la modernisation de la ventilation et à l'équipement de nos écoles.

Monsieur le président, la sortie de la pandémie a incité plus d'une personne à revoir ses choix de vie et à chercher une meilleure qualité de vie.

Monsieur le président, la sortie de la pandémie a incité plus d'une personne à revoir ses choix de vie et à chercher une meilleure qualité de vie.

People are finding it here in New Brunswick. They are moving to our cities, our towns, and our villages, and they are finding the high quality of life that they have been looking for. A growing population also increases demand for housing. Combined with the rising cost of living, this has led to increased pressure for public housing units. Our government is responding to this important need.

I am pleased to reaffirm our commitment to addressing the demand for affordable public housing through today's capital budget. With an investment of \$33 million in 2023-24, our government will build the first government-owned housing units in 38 years. In addition, we will invest an additional \$5 million this year in our maintenance program to ensure that vacant units can be occupied as quickly as possible.

Mr. Speaker, through these investments, our government will invest a total of \$50 million in the upcoming year to undertake maintenance and improvement activities in our nursing homes and to address some of the housing challenges that we are facing in New Brunswick. This funding will mean an increase to Social Development's capital budget of more than 300%.

In terms of contributing to the vibrancy of our communities, I am pleased to note that this year's capital budget also includes funding to begin work on the redevelopment of the New Brunswick Museum.

Mr. Speaker, Statistics Canada estimates that our highways, road structures, and bridges were valued at \$5.1 billion in 2021, and investments in our transportation infrastructure supported more than 3 500 jobs and contributed \$374 million to the economy. More importantly, maintaining 18 000 kilometres of highways and 5 500 bridges and large culverts is an important enabler to our economic success, contributing to the safe and efficient

Mr. Speaker, coming out of the pandemic, people are reevaluating their lives and searching for a better quality of life.

Les gens trouvent ici, au Nouveau-Brunswick, ce qu'ils recherchent. Ils choisissent de s'installer dans nos villes et nos villages et y trouvent la grande qualité de vie qu'ils cherchent. Or, la croissance démographique fait aussi croître la demande de logements. Conjugée à l'augmentation du coût de la vie, cette demande a intensifié les pressions liées aux logements publics. Notre gouvernement répond à cet important besoin.

J'ai le plaisir de dire que le budget de capital déposé aujourd'hui vient réitérer notre engagement à nous occuper de la demande de logements publics abordables. Grâce à un investissement de 33 millions de dollars pour 2023-2024, notre gouvernement construira pour la première fois en 38 ans des logements qui appartiendront au gouvernement provincial. Nous investirons en outre 5 millions de dollars de plus cette année dans notre programme d'entretien pour faire en sorte que les logements vacants puissent être occupés le plus rapidement possible.

Monsieur le président, s'inscrira dans les investissements de notre gouvernement pour l'année qui vient un investissement total de 50 millions de dollars dans des activités d'entretien et d'amélioration de nos foyers de soins et des travaux visant certains des défis qui se posent à nous au Nouveau-Brunswick au chapitre du logement. Le tout représente une augmentation de plus de 300 % du budget de capital de Développement social.

Je souligne avec plaisir que le budget de capital de cette année prévoit aussi des fonds aux fins du lancement des travaux de conception en vue de la réinstallation du Musée du Nouveau-Brunswick, une autre façon de contribuer au dynamisme de nos communautés.

Monsieur le président, Statistique Canada estime que, en 2021, la valeur de nos routes, de nos structures routières et de nos ponts s'élevait à 5,1 milliards de dollars et que les investissements dans nos infrastructures de transport contribuaient à plus de 3 500 emplois et généraient 374 millions de dollars pour notre économie. Qui plus est, l'entretien de 18 000 kilomètres de routes et de 5 500 ponts et grands ponceaux est un important facteur de prospérité économique pour notre province et favorise une

movement of people and goods throughout the province and beyond.

The effects of strained global supply chains and rising prices of key commodities, such as asphalt and structural steel, are largely responsible for the upward cost pressures that we are seeing in the maintenance of our transportation infrastructure. Today's budget includes \$477.4 million for the maintenance and improvement of highways, roads, and bridges around the province. That is an increase of 17.9% over the multiyear capital plan.

By applying asset management principles to existing infrastructure, we will see further investments in key ongoing projects, such as the Madawaska-Edmundston International Bridge, the Anderson Bridge and the Centennial Bridge in the Miramichi area, the Saint John Harbour Bridge, and the Coles Island bridges in the Sussex region.

Mr. Speaker, maintaining a healthy work environment for our employees can improve productivity and enhance the quality of service being provided to New Brunswickers. An additional \$55.4 million will be invested in the maintenance and improvement of our buildings and other infrastructure, including \$5.3 million to provide for renewable energy installations and energy efficiency initiatives in provincial buildings.

14:35

The \$562.8-million budget for the Department of Transportation and Infrastructure is a \$73.5-million increase over last year's multiyear capital plan and largely reflects rising global commodity prices.

Mr. Speaker, the demands on our health care system continue to rise. In addition to dealing with the pressures that come with an aging population, strong population growth is leading to increased demand on our health care system. The system we have is not working, but with a strong plan, we are prepared to do things better. Through *Stabilizing Health Care: An Urgent Call to Action*, we have developed an ambitious plan that will evolve our system and deliver improvements that will meet the needs of the growing population. Creating capacity at our hospitals in

circulation efficace et sécuritaire des biens et des personnes dans la province et au-delà de celle-ci.

La mise à mal des chaînes d'approvisionnement mondiales et l'augmentation du prix de produits de base essentiels, comme l'asphalte et l'acier de construction, sont en grande partie responsables des contraintes financières accrues qui s'exercent sur l'entretien de nos infrastructures de transport. Le budget présenté d'aujourd'hui prévoit 477,4 millions de dollars pour l'entretien et l'amélioration d'autoroutes, de routes et de ponts aux quatre coins de la province, ce qui représente une augmentation de 17,9 % par rapport au plan pluriannuel de dépenses en capital.

L'application des principes de gestion des actifs à nos infrastructures actuelles nous permettra de favoriser d'autres investissements dans de grands chantiers en cours, comme le pont international entre Edmundston et Madawaska, les ponts Anderson et Centennial dans la région de Miramichi, le pont du port de Saint John et les ponts de Coles Island dans la région de Sussex.

Monsieur le président, maintenir un milieu de travail sain pour notre personnel peut améliorer le rendement et la qualité des services fournis aux gens du Nouveau-Brunswick. La somme de 55,4 millions de dollars sera donc investie dans l'entretien et l'amélioration de nos édifices et autres infrastructures, dont 5,3 millions pour des installations d'énergie renouvelable et des initiatives d'efficacité énergétique dans les édifices gouvernementaux.

Le budget de 562,8 millions de dollars du ministère des Transports et de l'Infrastructure représente une augmentation de 73,5 millions par rapport au plan pluriannuel de dépenses en capital présenté l'an dernier et reflète largement la flambée des prix des produits de base à l'échelle mondiale.

Monsieur le président, notre système de santé est de plus en plus sollicité. En plus de composer avec les pressions liées au vieillissement de la population, le système doit gérer une demande accrue liée à la forte croissance démographique. Le système actuel ne fonctionne pas, mais, grâce à un plan solide, nous sommes prêts à mieux faire les choses. Notre plan, *Stabilisation des soins de santé : Un appel à l'action urgent*, est un plan ambitieux, qui fera évoluer notre système de santé et mènera à des améliorations qui répondront aux besoins d'une population croissante.

support of our action plan is an important step in easing the strain in our health care system.

In 2023-2024, our government will invest \$176.6 million in our health care infrastructure. Of this total, \$95 million will be for the continuation of renovations, additions, and other improvements around the province. This includes the renovation and addition of approximately 270 000 square feet at the Chaleur Regional Hospital and 260 000 square feet at the Dr. Everett Chalmers Regional Hospital. Work will also continue at the Saint John Regional Hospital in response to growing clinical demand within the medical and surgical intensive care unit, oncology clinics, and the cardiac unit.

At the Moncton Hospital, work will continue on the new maternal newborn unit. In addition, we are modernizing and increasing capacity at the Moncton Hospital coronary care unit. To drive further efficiencies in our health care system, we will also renovate space at the Dr. Georges-L.-Dumont University Hospital Centre to create a New Brunswick public health laboratory. This new lab will have the capacity to process all lab specimens to enhance public health monitoring, investigation, and mitigation of future environmental and health risks. An additional \$81.6 million will be for capital improvements and equipment.

Mr. Speaker, in building today's capital budget, we were faced with the dual pressures of increased demand brought on by population growth and increased costs in a high-inflation environment. In previous years, our fiscal situation would not have been able to withstand these pressures, quite honestly. Our approach to being responsible fiscal managers has led to meaningful reductions in our net debt and has provided us with the capacity to directly address these challenges without sacrificing the sustainability of our finances. Net debt is lower than was anticipated at this time last year. Through this multiyear capital plan, key financial metrics such as net debt-to-GDP and net debt per capita will remain below previous projections.

L'augmentation de la capacité de nos hôpitaux pour concrétiser notre plan d'action est une étape importante quant à allègement des pressions au sein de notre système de santé.

En 2023-2024, notre gouvernement investira 176,6 millions de dollars dans nos infrastructures des soins de santé. De cette somme, 95 millions de dollars serviront à la continuation de travaux de rénovation, d'agrandissement et d'amélioration dans la province. Cela comprend des travaux de rénovation et l'ajout d'environ 270 000 pieds carrés à l'Hôpital régional Chaleur et l'ajout de 260 000 pieds carrés à l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers. Se poursuivront en outre des travaux rendus nécessaires par la demande clinique croissante au sein de l'unité de soins médicaux et chirurgicaux intensifs, des cliniques d'oncologie et de l'unité de cardiologie à l'Hôpital régional de Saint John.

Des travaux liés à la nouvelle unité de maternité et de néonatalogie au Moncton Hospital se poursuivront également. De plus, nous moderniserons l'unité de soins coronariens du Moncton Hospital et en augmenterons la capacité. Par ailleurs, en vue d'accroître davantage l'efficacité au sein de notre système de santé, nous rénoverons des espaces du Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont pour y aménager le laboratoire de santé publique du Nouveau-Brunswick. Ce nouveau laboratoire pourra traiter tous les échantillons de laboratoire, ce qui améliorera la surveillance de la santé publique, les enquêtes et les mesures d'atténuation des risques futurs pour l'environnement et la santé. La somme de 81,6 millions de dollars sera par ailleurs consacrée à l'amélioration des biens immobiliers et à l'équipement.

Monsieur le président, dans la préparation du budget de capital présenté aujourd'hui, nous avons dû tenir compte de deux facteurs de difficultés, à savoir l'augmentation des besoins attribuable à la croissance démographique et l'augmentation des coûts en raison du climat inflationniste élevé. Par le passé, notre situation financière ne nous aurait bien franchement pas permis de résister à ces pressions. Notre démarche consistant à être des gestionnaires financiers responsables a mené à d'importantes réductions de la dette nette et nous a donné les moyens de nous attaquer de front aux défis sans compromettre notre viabilité financière. La dette nette est inférieure aux prévisions faites à la même période l'année dernière. Au titre du plan pluriannuel de dépenses en capital, les indicateurs financiers clés, comme le rapport de la dette nette au

We remain committed to our disciplined approach to managing our finances. The five-year plan I am outlining today addresses inflationary pressures, recognizes labour and materials shortages, and invests in areas where demand is on the rise. It is a plan that New Brunswick can afford.

C'est un plan que le Nouveau-Brunswick peut se permettre.

Mr. Speaker, New Brunswick has entered a period of growth, and this represents a challenge and an opportunity to build on the progress we have made. My Cabinet colleagues see challenges daily as they lead important work to deliver for New Brunswickers. It is through their continued leadership and support that we can deliver consistently strong fiscal results. This year's capital budget reflects their ongoing support.

We have consistently said that we would make decisions that are responsible and fiscally sustainable. Our economy is reaching new heights, our fiscal position is strong, and we are well positioned to face economic headwinds that are expected to result from rising interest rates. Mr. Speaker, today's capital budget remains true to the approach that has worked so well since we have taken office.

Merci, Monsieur le président.

14:40

M. Legacy : Merci, Monsieur le président. Le budget des dépenses en capital est l'occasion pour le gouvernement de s'attaquer au déficit d'infrastructure qui a des répercussions sur la vie quotidienne des gens du Nouveau-Brunswick.

Les gens du Nouveau-Brunswick ont réclamé des investissements indispensables dans les écoles, dans les hôpitaux et dans les infrastructures des soins de santé ainsi que dans les logements abordables. C'est l'occasion pour le gouvernement d'améliorer les infrastructures, de stimuler l'économie et de fournir des fonds pour les réparations, pour les rénovations et

PIB et la dette nette par habitant, demeureront inférieurs aux projections précédentes.

Nous demeurons résolus à maintenir notre approche disciplinée en matière de gestion financière. Le plan quinquennal que je présente aujourd'hui tient compte des pressions inflationnistes ainsi que des pénuries de main-d'œuvre et de matériaux et prévoit des investissements dans les secteurs où la demande est en hausse. C'est un plan que le Nouveau-Brunswick peut se permettre.

It is a plan that New Brunswick can afford.

Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick est entré dans une période de croissance, et cela représente un défi, mais nous donne aussi l'occasion de poursuivre sur notre lancée. Des défis se posent chaque jour à mes collègues du Cabinet alors que ceux-ci s'efforcent de servir les gens du Nouveau-Brunswick. C'est grâce à leur leadership et à leur appui de tous les instants que nous atteignons toujours de solides résultats financiers. Le budget de capital de cette année reflète leur soutien constant.

Nous avons toujours dit que nous prendrions des décisions responsables et financièrement viables. Notre économie atteint de nouveaux sommets, notre situation financière est solide, et nous sommes bien outillés pour résister aux soubresauts économiques que pourrait engendrer la hausse des taux d'intérêt. Monsieur le président, le budget de capital présenté aujourd'hui s'inscrit dans l'approche qui nous a si bien réussi depuis que nous sommes au pouvoir.

Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Legacy: Thank you, Mr. Speaker. The capital budget is an opportunity for the government to tackle the infrastructure deficit that affects the daily lives of New Brunswickers.

New Brunswickers have called for much-needed investments in schools, hospitals, health care infrastructure, and affordable housing. This is an opportunity for the government to improve infrastructure, stimulate the economy, and provide funds for repairs, renovations, and remediation. It also gives us an opportunity to look to the future with

pour les remises en état. C'est aussi l'occasion pour nous de nous tourner résolument vers l'avenir et de nous attaquer aux répercussions des changements climatiques. Nous pouvons atteindre cet objectif en modernisant et en visant l'efficacité énergétique là où souvent il n'y en avait guère.

In light of the record surpluses that this government has been bragging about, New Brunswickers expect that the government will open the purse strings slightly to deal with the many challenges that we are facing as a province. This is not an endorsement or a suggestion to open the floodgates of spending but one to strategically and methodically modernize our province to bring it into the new millennium and to make it as competitive a jurisdiction as possible. What we heard this morning is that we are going to cover inflation and that we are going to cover the resources that are missing. That is not methodically modernizing or coming up with new projects. It is just being able to pay for what is already on the table. A capital budget should provide insight into the government's priorities and draw attention to what should be a priority but is not.

For instance, the investment in a new jail highlights this government's misplaced priorities when it comes to dealing with crime. Enlightened governments look at addressing socioeconomic issues and the underlying causes of crime—drug addiction, mental health issues, homelessness, and poverty. Instead of bars and concrete, there should be a focus on care and treatment with appropriate programs and services. We should be looking at having support for families, interventions, and rehabilitation. This is where the government's efforts should be directed.

Le gouvernement fédéral a fourni un financement généreux par l'entremise de ses programmes d'infrastructures, en particulier le volet Résilience à la COVID-19, qui a fourni 80 % de l'argent. Cet argent aurait dû être utilisé pour améliorer, dans les écoles et dans les hôpitaux, les systèmes de ventilation — ce qui est maintenant mentionné dans le budget des dépenses en capital, probablement trois ans trop tard —, et aurait ainsi contribué à protéger les élèves et la population vulnérable.

determination and to tackle the effects of climate change. We can reach this objective by upgrading and by targeting energy efficiency where it has not often been considered.

À la lumière des excédents records dont se vante le gouvernement, les gens du Nouveau-Brunswick s'attendent à ce que le gouvernement délie légèrement les cordons de la bourse pour faire face aux nombreux défis avec lesquels notre province est aux prises. Il ne s'agit pas d'un soutien ni d'une suggestion d'ouvrir les vannes des dépenses, mais de moderniser notre province sur le plan stratégique et méthodique afin de lui permettre d'entrer dans le nouveau millénaire et d'être aussi concurrentielle que possible. Nous avons entendu ce matin que nous couvrirons l'inflation et que nous trouverons les ressources dont nous avons besoin. Il ne s'agit pas de moderniser sur le plan méthodique ni de présenter de nouveaux projets. Il s'agit simplement d'être en mesure de financer les projets qui sont déjà présentés. Un budget de capital doit donner un aperçu des priorités du gouvernement et attirer l'attention sur ce qui devrait être une priorité mais ne l'est pas.

L'investissement dans une nouvelle prison, par exemple, met en évidence les priorités mal établies du gouvernement en matière de lutte contre la criminalité. Les gouvernements éclairés s'attaquent aux enjeux socio-économiques et aux causes sous-jacentes de la criminalité : la toxicomanie, les problèmes de santé mentale, l'itinérance et la pauvreté. Au lieu d'investir dans des barreaux et du béton, il faudrait plutôt mettre l'accent sur les soins et les traitements grâce à des programmes et services appropriés. Il faudrait envisager de mettre en place des programmes de soutien aux familles, d'intervention et de réadaptation. Les efforts du gouvernement devraient être orientés dans ces domaines.

The federal government provided generous funding through its infrastructure programs, particularly the COVID-19 Resilience Stream, which contributed 80% of the money. This money should have been used to upgrade ventilation systems in schools and hospitals, which is now being mentioned in the capital budget, probably three years too late, and which would help protect students and vulnerable people.

Nous constatons aujourd'hui les effets de cette décision avec la propagation rapide de virus transmis par voies aériennes dans les salles de classe et dans nos hôpitaux. Plutôt que d'attribuer ces fonds de manière appropriée, le gouvernement les a utilisés pour gonfler son budget et pour les consacrer à des projets de routine et à des travaux d'entretien qui auraient dû être financés par son budget d'investissement.

We are facing serious problems related to climate change, such as increased flooding and coastal erosion. Investments in infrastructure that can prevent further erosion, reduce the impact of flooding, and mitigate the overall impacts of climate change should also be priorities. It is not only that there are few investments to address this in this capital budget but also that the Environmental Trust Fund continues to build a surplus while good projects are rejected or underfunded.

14:45

The Premier prides himself on being a good fiscal manager, but the facts show otherwise. Siphoning federal monies to pad budgets is not good management. It is irresponsible, and it is wrong. The budget surplus may look great, but there are capital deficits accruing throughout the province. Canceling projects such as the Fredericton justice building or the Saint John museum means that New Brunswick taxpayers will now be footing the bill for significant cost overruns above initial costs.

Last week in committee, the Minister of Tourism, Heritage and Culture repeatedly said that she and her government feel that the New Brunswick Museum project would be better handled by a board of volunteers as opposed to the traditional process of going through DTI. She repeated several times that it would be more efficient, faster, and less expensive by not using DTI. I wonder how the minister and her colleagues feel about giving DTI another \$500 million to manage in the capital budget today. Do they feel that this money and these projects will now be handled efficiently and in a cost-effective manner? If not, they should introduce legislation to make those processes better as opposed to circumventing them, as they plan to do with the museum project.

We are now seeing the effects of this decision with the rapid spread of airborne viruses in classrooms and in our hospitals. Instead of allocating these funds appropriately, the government has used them to inflate its budget and spend them on routine projects and maintenance that should have been funded from its capital budget.

Nous sommes aux prises avec de graves problèmes liés aux changements climatiques, notamment l'augmentation des inondations et de l'érosion côtière. Des investissements dans les infrastructures qui permettent d'empêcher l'érosion de se poursuivre, de réduire les effets des inondations et d'atténuer les effets globaux des changements climatiques devraient en outre être une priorité. Non seulement le budget de capital ne prévoit que peu d'investissements à cet égard, mais le Fonds en fiducie pour l'environnement continue d'accumuler des excédents alors que de bons projets sont rejetés ou sous-financés.

Le premier ministre se targue d'être un bon gestionnaire financier, mais les faits montrent le contraire. Se servir de fonds fédéraux pour gonfler les budgets n'est pas une bonne gestion. C'est irresponsable et c'est une erreur. L'excédent budgétaire peut sembler formidable, mais des déficits en capital s'accumulent un peu partout dans la province. L'annulation de travaux de construction tels que ceux du palais de justice de Fredericton ou du musée à Saint John signifie que les contribuables du Nouveau-Brunswick devront maintenant payer la facture des dépassements de coûts importants par rapport aux coûts initiaux.

La semaine dernière, la ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a déclaré à plusieurs reprises en comité qu'elle et son gouvernement estiment que le projet du Musée du Nouveau-Brunswick serait mieux géré par un conseil de bénévoles que dans le cadre du processus traditionnel du MTI. Elle a répété à plusieurs reprises qu'il serait plus efficace, plus rapide et moins coûteux de ne pas procéder par l'intermédiaire du MTI. Je me demande ce que la ministre et ses collègues pensent de l'idée d'accorder encore aujourd'hui 500 millions de dollars au MTI au titre du budget de capital. Pensent-ils que l'argent et les travaux seront gérés de manière efficace et rentable? Si ce n'est pas le cas, les gens du gouvernement devraient présenter un projet de loi pour

This government should be partnering with local organizations and communities to build much-needed infrastructure, including water and sewage. We are hearing from communities that for many projects, the province will not come to the table. If the communities want to access federal funding, they must pony up the province's share. This is unfair, and it puts smaller rural municipalities with less fiscal capacity at a disadvantage. The minister's local governance reform has already left them cash-starved and with a requirement to fund more programs and services. Needed infrastructure may end up being sacrificed so that they can balance their budgets.

We are reminded by the Auditor General about the many roads and bridges that need rehabilitation and repair. Actually, DTI's annual report last year clearly said in its own evaluations that because of a lack of funding, bridges have gone from a quality of fair to poor. This government seems to have abandoned rural New Brunswick. We hope that this government will follow a recommended asset management approach and not compromise it with politics.

We believe in fiscal responsibility. We also know the importance of strategic investments that can move our province forward while growing our economy—as opposed to causing it to retract—and generating significant revenues for government. Unfortunately, the Premier does not seem to realize that reality.

Our population is growing. This is a very positive phenomenon, but to pretend that this growth is occurring due to some of this government's efforts or strategies . . . I have my doubts. That being said, it will be increasingly important for this government to be very strategic in keeping these newcomers here. They may have been attracted here by our quality of life, our welcoming population, and new opportunities, but will they stay? Will they stay if they cannot find a place to live? Will they stay if they cannot find a doctor to take care of their families? Will they stay if they cannot find a school to educate their children?

améliorer les processus au lieu de les contourner, comme ils prévoient le faire avec le projet du musée.

Le gouvernement devrait travailler en partenariat avec les organismes locaux et les collectivités pour construire les infrastructures tant nécessaires, y compris des réseaux d'eau et d'égouts. Les gens des collectivités nous disent que, dans de nombreux cas, le gouvernement provincial ne veut pas s'asseoir à la table des négociations. Si les collectivités veulent accéder aux fonds fédéraux, elles doivent payer la contrepartie provinciale. Une telle situation est injuste et désavantage les plus petites municipalités rurales dont les moyens financiers sont limités. La réforme de la gouvernance locale du ministre les a déjà laissées à court d'argent, avec l'obligation de financer davantage de programmes et de services. Des infrastructures nécessaires risquent d'être sacrifiées afin qu'elles puissent équilibrer leur budget.

Le vérificateur général nous rappelle que de nombreuses routes et de nombreux ponts doivent être remis en état et réparés. En fait, le rapport annuel du MTI de l'année dernière indique clairement que, en raison d'un manque de fonds, l'état de ponts est passé de passable à mauvais, selon l'évaluation du ministère. Le gouvernement actuel semble avoir abandonné les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Nous espérons que le gouvernement suivra une approche de gestion des actifs recommandée et ne la compromettra pas pour des raisons politiques.

Nous croyons à la responsabilité financière. Nous sommes également conscients de l'importance des investissements stratégiques qui peuvent faire avancer notre province tout en faisant croître notre économie — au lieu de la faire reculer — et en générant des recettes importantes pour le gouvernement. Malheureusement, le premier ministre ne semble pas s'en rendre compte.

Notre population augmente. Il s'agit d'un phénomène très positif, mais prétendre que cette croissance est due à des efforts ou à des stratégies du gouvernement... J'ai des doutes. Cela dit, il sera de plus en plus important que le gouvernement adopte une approche stratégique pour que les nouveaux arrivants demeurent dans la province. Ils ont peut-être été attirés par notre qualité de vie, notre esprit d'accueil et les nouveaux débouchés qui s'offrent à eux, mais resteront-ils? Resteront-ils s'ils ne trouvent pas de logement? Resteront-ils s'ils ne trouvent pas de médecin de

Mr. Speaker, again, much of the increase that was announced today was foreseen, given inflation and the lack of resources. We look forward to delving into the details of the estimates to see exactly what innovation, what new projects, and what new ideas this government has brought forward, since we have not seen much of those in the last four years. We look forward to capital estimates and the opportunity to further scrutinize the capital investments. Thank you.

14:50

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. L'art de ne rien dire de nouveau ; l'art d'embellir une augmentation budgétaire due à l'inflation, et l'art de s'en attribuer le mérite à tout prix. Monsieur le président, le budget d'immobilisations est un élément parmi d'autres. Toutefois, lorsque, au quotidien, nous sommes ici, à la Chambre, et que nous constatons qu'il y a un manque de vision globale de la part de ce gouvernement, nous ne pouvons que rester extrêmement sceptiques quant au discours du ministre aujourd'hui. En fait, je n'y vois rien de nouveau. Nous savons qu'il y a une explosion du coût des matériaux et qu'il y a des explosions de coûts partout dans notre société. Pourtant, le gouvernement, dans le cadre d'un plan de marketing et de communication, pense qu'il est vraiment intelligent de venir ici, à la Chambre, pour nous faire croire que des investissements importants s'en viennent au Nouveau-Brunswick. En fait, Monsieur le président, c'est un manque total de respect. C'est un manque total de respect pour les parlementaires qui sont ici, à la Chambre.

Nous savons qu'il y a une pénurie de main-d'œuvre en ce moment. Il n'est donc pas vrai que nous avons ajouté des projets de construction. Nous avons déjà du mal à terminer les projets de construction qui ont été lancés. Pourquoi? Parce que le gouvernement refuse de proposer une stratégie d'ensemble complète pour faire face aux défis avec lesquels nous sommes aux prises aujourd'hui.

Pendant ce temps, Monsieur le président, le gouvernement continue à refuser d'aider les personnes qui sont touchées par ces mêmes coûts de l'inflation. Nous voyons très bien pourquoi et comment, parce que le gouvernement semble... Je pense que l'inflation a

famille? Resteront-ils s'ils ne trouvent pas d'école pour leurs enfants?

Monsieur le président, une fois encore, une grande partie de l'augmentation annoncée aujourd'hui était prévue, compte tenu de l'inflation et du manque de ressources. Nous avons hâte d'entrer dans les détails du budget pour voir exactement quelles innovations, quels nouveaux projets et quelles nouvelles idées le gouvernement a mis en avant, car nous n'avons pas vu grand-chose au cours des quatre dernières années. Nous attendons avec impatience l'étude des prévisions au titre du budget de capital et la possibilité d'examiner de plus près les investissements en capital. Merci.

Mr. K. Arseneau : Thank you, Mr. Speaker. The art of saying nothing new, the art of sugarcoating a budget increase due to inflation, and the art of taking credit for it at all costs. Mr. Speaker, the capital budget is a part of the whole. However, when we are here in the House every day and we note a lack of global vision from this government, we can only remain extremely skeptical about the Premier's speech today. In fact, I do not see anything new in it. We know the cost of materials is skyrocketing, as are costs everywhere in our society. However, the government thinks it is really intelligent, as part of a marketing and communication plan, to come here to the House to convince us that significant investments are coming in New Brunswick. Actually, Mr. Speaker, it shows a complete lack of respect. It is a complete lack of respect for members here in the House.

We know there is currently a labour shortage. So, it is not true that we have added construction projects. We are already having a hard time finishing the construction projects that have been started. Why is that? It is because the government is refusing to propose a comprehensive strategy to deal with the challenges we are facing today.

Meanwhile, Mr. Speaker, the government keeps refusing to help people who are affected by inflation. We very clearly see why and how that is, because the government seems... I think inflation was mentioned once in this document. However, new investments are

été mentionnée une fois dans ce document. Toutefois, de nouveaux investissements nous sont annoncés, Monsieur le président. Il n'y a pas d'investissements ici. Soyons très, très, très clairs, Monsieur le président.

Mon collègue de l'opposition officielle a très bien mentionné le manque de vision dans les infrastructures mêmes que le gouvernement choisit de construire. Il a choisi de construire une nouvelle prison, Monsieur le président. Il a choisi de construire une nouvelle prison, parce que nous avons une augmentation de la criminalité qui est, en grande partie... En fait, je ne le sais pas, car nous n'avons même pas encore vu les détails. Nous ne savons même pas s'il y a une augmentation de la criminalité.

Toutefois, ce que nous avons par contre comme détails, c'est qu'il y a une augmentation sans précédent du nombre de sans-abri et de problèmes de toxicomanie dans cette province. Pour cela, nous avons les données, qui sont extrêmement claires. Toutefois, le ministre de la Sécurité publique a encore refusé — et refuse encore à ce jour — de nous fournir les données qui prouvent qu'il nous faut une nouvelle prison, Monsieur le président — dont nous n'avons pas besoin.

En ce qui concerne les écoles, il y a encore très peu de détails dans ce document. Le document est opaque : Il ne donne pas une liste de ces investissements. C'est une façon de fonctionner qui est vieillotte. Nous sommes obligés d'aller à la pêche pour essayer de trouver quels sont les investissements prévus ; mais non, le gouvernement gardera pour lui sa liste des investissements et il fera des annonces ici ou là quand il le jugera bon, pour des raisons électorales. Peut-être même que le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale a encore le temps de promettre l'asphaltage de certaines routes en échange d'un étalement urbain et du non-respect des règles, Monsieur le président? Peut-être a-t-il encore besoin de temps pour certains de ces projets? C'est pour cela que le gouvernement ne fait pas d'annonce autrement qu'au fur et à mesure, car tout n'est peut-être pas encore décidé. Il y a encore de la politiaillerie à faire.

14:55

Où seront ces investissements? Quelle sera la part de nos régions rurales, qui, peut-être, ne connaissent pas toutes la même croissance que les villes? Toutefois, nos régions rurales ont besoin d'infrastructures pour bien se développer et pour continuer à accueillir

being announced, Mr. Speaker. There are no investments here. Let's be very, very, very clear, Mr. Speaker.

My colleague from the official opposition rightly mentioned the lack of vision in the very infrastructure the government is choosing to build. The government chose to build a new prison, Mr. Speaker. It chose to build a new prison because we are seeing an increase in crime, which is largely... Actually, I do not know, since we have not yet seen the details. We do not even know whether there is an increase in crime.

However, the details we do have indicate that there is an unprecedented increase in the number of homeless people and addiction problems in this province. For that, we have the data, which is extremely clear. However, the Minister of Public Safety has again refused—and still refuses—to give us the data that proves that we need a new prison, Mr. Speaker—which we do not need.

With regard to schools, there is again very little detail in this document. It is opaque. It does not provide a list of these investments. This is an outdated way of doing things. We are forced to go fishing to try and figure out what the planned investments are, but, no, the government will keep the list of investments to itself and make the announcements whenever it sees fit, for election purposes. The Minister of Local Government and Local Governance Reform may even still have time to promise to pave certain roads in exchange for urban sprawl and non-compliance with rules, Mr. Speaker. Perhaps he still needs time for some of these projects. That is why the government is just making announcements as it goes along, since everything may not yet be decided. There are still political games to be played.

Where will these investments be made? What share will be given to our rural areas, which may not all see the same growth as urban centres? However, our rural areas need infrastructure to be able to develop properly and continue welcoming more people. Needs are

davantage de gens. Les besoins sont extrêmement criants. Ces besoins ne sont peut-être pas les mêmes que ceux des villes, mais ils sont extrêmement criants dans nos régions rurales aussi, Monsieur le président.

Ce qui me dérange énormément à la lecture de ce discours, c'est de voir que les annonces concernant les services de voirie qui relèvent de la responsabilité du ministère des Transports et de l'Infrastructure sont faites sous le titre Secteur privé dynamisé. La province a pourtant des employés syndiqués rattachés à la voirie, qui font un excellent travail, Monsieur le président. Nous avons de la difficulté à les recruter, parce que ces travailleurs ne sont pas respectés ni payés adéquatement. Alors, Monsieur le président, allons-nous augmenter la capacité de notre ministère des Transports et de l'Infrastructure? Par ses actions, le gouvernement nous montre que ce n'est pas ce qu'il fait. Il essaie d'en faire le moins possible lorsqu'il s'agit de nos employés syndiqués. Il essaie aussi d'en faire le moins possible lorsqu'il s'agit du Musée du Nouveau-Brunswick.

Pour autant que je sache, rien de plus n'est prévu pour l'agriculture au Nouveau-Brunswick — aucune augmentation pour l'agriculture. Je le confirme : Il n'y a rien, Monsieur le président. Pourtant, nous avons perdu 20 % de nos fermes en seulement cinq ans. Selon Statistique Canada, le Nouveau-Brunswick a perdu 20 % de ses fermes. Nous ne produisons qu'environ 3 % de nos légumes et de nos fruits. Nous sommes très, très loin de... Alors, quand le gouvernement nous parle, il admet qu'il y a des problèmes dans la chaîne d'approvisionnement, mais aucune action concrète n'est mise en place.

Le gouvernement peut nous faire croire qu'il y a toutes sortes de programmes et qu'il fait beaucoup de belles choses, mais les données nous montrent que nous avons perdu 20 % de nos fermes. À l'échelle mondiale, les données nous montrent que ce sont les petites fermes qui produisent le plus sur moins de terres. Monsieur le président, ce que ces données ont montré, étude après étude après étude, c'est que l'agriculture industrielle, que cette ministre et le gouvernement actuel continuent de mettre sur un piédestal, fait partie intégrante du problème qui fait que nous ne pouvons pas produire plus ici et que nous perdons des fermes au Nouveau-Brunswick. Nous créons des monopoles et un environnement extrêmement malsain pour la production diversifiée dans cette province. Monsieur le président, nous ne vivrons pas d'amour et de pommes de terre.

extremely dire. The needs may not be the same as in urban centres, but they are extremely dire in our rural areas as well, Mr. Speaker.

In this speech, it really bothers me to see that announcements about highways for which the Department of Transportation and Infrastructure is responsible are found under a section referring to an energized private sector. Yet the province has unionized highway workers here in the province who do an excellent job, Mr. Speaker. We have a hard time recruiting people because they are not respected and paid enough. So, Mr. Speaker, are we going to increase capacity at the Department of Transportation and Infrastructure? Judging by the government's action, it is clearly not doing it. It is trying to do as little as possible with our unionized workers and the New Brunswick Museum.

As far as I know, there is nothing more for agriculture in New Brunswick—no increase for agriculture. I confirm: There is nothing, Mr. Speaker. Yet, we have lost 20% of our farms in just five years. According to Statistics Canada, New Brunswick has lost 20% of its farms. We only produce some 3% of our fruits and vegetables. We are very, very far from... So, the government tells us that there are admittedly problems with the supply chain, but no concrete action is taken.

The government can try to convince us that there are all sorts of programs and that the government did a bunch of nice things, but numbers show us that we have lost 20% of our farms. In terms of global agriculture, the numbers show us that small farms produce the most on less land. Mr. Speaker, what this data from study after study tells us is that industrial agriculture, which the current minister and government keep idealizing, is an integral part of the problem as to why it is impossible to produce more here and why we are losing farms in New Brunswick. Monopolies and an extremely unhealthy environment for diversified production are being created in this province. Mr. Speaker, we cannot live on love and potatoes.

Alors, quand je regarde ce budget, Monsieur le président, tout ce que je vois, encore une fois, c'est une stratégie de communication ; disons-le. À un moment donné, des gens au sein du gouvernement, assis autour d'une table avec seulement des serviettes en papier pour prendre des notes — comme nous le savons, c'est ce qu'ils aiment faire —, se sont dit : Bon, puisque nous devons aller à la Chambre y dire que nous devons augmenter le budget d'immobilisations en raison des coûts liés à l'inflation, comment pourrions-nous en tirer profit? Après cela, quelqu'un est allé dire à toute la troupe : Lorsque le ministre dira 1 milliard, vous applaudirez tous. Lorsqu'il dira : Nous allons investir davantage à droite et à gauche, vous vous lèverez. Le gouvernement a rassemblé toutes les troupes et il leur a dit : Aujourd'hui, nous allons entrer à la Chambre et nous allons faire croire à la population que nous avons augmenté le budget.

Monsieur le président, comme on dit en anglais :

I am not buying it.

Merci, Monsieur le président.

15:00

Motion 15 Carried

(**Mr. Speaker**, having read the motion, put the question, and the motion was carried.)

Government Motions re Business of House

Hon. Mr. G. Savoie, after requesting that the Speaker revert to the order of Government Motions for the Ordering of the Business of the House: Thank you, Mr. Speaker. It is the intention of the government that the House resolve itself into Committee of Supply to be granted to His Majesty forthwith.

Committee of Supply

(**Mr. Speaker** vacated the chair, the House going into Committee of Supply.

Mrs. Anderson-Mason took the chair at the committee table and stated that the capital estimates for the fiscal year ending March 31, 2024, and the

So, when I look at this budget, Mr. Speaker, all I see, once again, is a communication strategy; let's be honest. At one point, some government members sitting around a table, with only paper napkins to take notes, because we know that is what they like to do, thought: Okay, since we are going to the House to say that the capital budget needs to be increased because of inflation, how can we profit from this? Then, someone told the whole group: When the minister says 1 billion, all of you applaud. When he says: Investments will be made left and right, stand up. The whole group was brought together and told: Today, you will come to the House and convince people that the budget has been increased.

Mr. Speaker, as they say in the other language:

Je n'y crois pas.

Thank you, Mr. Speaker.

Adoption de la motion 15

(**Le président**, donne lecture de la motion et met la question aux voix ; la motion est adoptée.)

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. M. G. Savoie, après avoir demandé au président de revenir à l'appel des motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre : Merci, Monsieur le président. L'intention du gouvernement est que la Chambre se forme sur-le-champ en Comité des subsides à accorder à Sa Majesté.

Comité des subsides

(**Le président** de la Chambre quitte le fauteuil, et la Chambre se forme en Comité des subsides.

M^{me} Anderson-Mason prend le fauteuil au bureau du comité et déclare que le budget de capital pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 et le *Budget*

Supplementary Estimates 2022-2023, Volume 1 would be presented for consideration.

Hon. Mr. G. Savoie moved, seconded by **Hon. Mr. Higgs**, that supply be granted to His Majesty.

Madam Chairperson put the question, and the motion was carried.

Hon. Mr. G. Savoie moved, seconded by **Hon. Mr. Higgs**, that the chairperson leave the chair, report the resolution, and ask leave to sit again.

Madam Chairperson put the question, and the motion was carried.

Mr. Speaker resumed the chair when the committee rose.)

Committee Reports

(**Mrs. Anderson-Mason**, after requesting that the Speaker revert to the order of Presentations of Committee Reports, reported that the resolution that supply be granted to His Majesty had been considered by the committee and concurred in.

Mrs. Anderson-Mason moved, seconded by **Hon. Mr. Higgs**, that the House does concur with the Committee of Supply in its report and agrees in its resolution that supply be granted His Majesty.

Mr. Speaker, having read the motion, put the question, and the motion was carried.)

15:05

Government Motions re Business of House

(**Hon. Mr. G. Savoie**, after requesting that the Speaker revert to the order of Government Motions for the Ordering of the Business of the House, moved, seconded by **Hon. Mr. Higgs**, that consideration of estimates in Committee of Supply be added to the Orders of the Day until such time as they are dispatched.

Mr. Speaker, having read the motion, put the question, and the motion was carried.)

supplémentaire, 2022-2023, volume 1, seront soumis à l'étude du comité.

L'hon. M. G. Savoie, appuyé par **l'hon. M. Higgs**, propose que les subsides soient accordés à Sa Majesté.

La présidente met la question aux voix ; la motion est adoptée.

L'hon. M. G. Savoie, appuyé par **l'hon. M. Higgs**, propose que la présidente quitte le fauteuil, fasse rapport de la résolution et demande à siéger de nouveau.

La présidente met la question aux voix ; la motion est adoptée.

Le président de la Chambre reprend le fauteuil.)

Rapports de comités

(**M^{me} Anderson-Mason** demande au président de revenir à l'appel de la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité a étudié et adopté la résolution portant que les subsides soient accordés à Sa Majesté.

M^{me} Anderson-Mason, appuyée par **l'hon. M. Higgs**, propose que le rapport du Comité des subsides soit adopté par la Chambre et que celle-ci adhère à la résolution portant que les subsides soient accordés à Sa Majesté.

Le président donne lecture de la motion et met la question aux voix ; la motion est adoptée.)

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

(**L'hon. M. G. Savoie** demande au président de revenir à l'appel des motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre et propose, appuyé par **l'hon. M. Higgs**, que l'étude des prévisions budgétaires en Comité des subsides soit inscrite à l'ordre du jour tant qu'elle ne sera pas terminée.

Le président donne lecture de la motion et met la question aux voix ; la motion est adoptée.)

Hon. Mr. G. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. We will move on to second reading of bills under Government Motions re Business of the House, including Bills 22, *An Act to Amend the Family Services Act*; 23, *An Act to Amend the Public Service Labour Relations Act*; 24, *An Act to Amend the Business Corporations Act*; and 25, *An Act Respecting Residential Tenancies*. Any bill that receives second reading today will be referred to the Standing Committee on Economic Policy. Thank you, Mr. Speaker.

Debate on Second Reading of Bill 22

Mr. Gauvin, after the Speaker called for the continuation of the debate on second reading of Bill 22, *An Act to Amend the Family Services Act*: Thank you, Mr. Speaker. I have a few minutes left just to recap why we are talking about this bill. The important thing about this bill for us is that if this goes through as it is, we are going to keep kids in situations that they should not be in for longer than they have to be there. I know that nobody here wants to do that, so it is very important.

When we left on the last Friday that we were here, I was talking with a member opposite about something that happened, a discussion between us that stayed with him for an hour. The longer we keep kids in these situations, the more long-term repercussions it will have. No kids should have to stay in these situations for any longer than they have to.

(Mrs. Anderson-Mason took the chair as Deputy Speaker.)

With this, the problem seems to be that we are missing people working on it. I know that a part of it is under federal jurisdiction. However, as I mentioned two weeks ago, if we can have people here in New Brunswick prepare the table, we can shorten that time. From what I hear, it does not seem that we have tried to do that. It is absolutely unacceptable that we try to pass this through without at least trying to shorten the time that such a vulnerable part of our population has to stay in those situations.

L'hon. M. G. Savoie : Merci, Monsieur le président. Nous passerons à la deuxième lecture des projets de loi au titre des motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre, notamment les projets de loi 22, *Loi modifiant la Loi sur les services à la famille*, 23, *Loi modifiant la Loi relative aux relations de travail dans les services publics*, 24, *Loi modifiant la Loi sur les corporations commerciales*, et 25, *Loi concernant la location de locaux d'habitation*. Tous les projets de loi qui franchissent l'étape de la deuxième lecture aujourd'hui seront renvoyés au Comité permanent de la politique économique. Merci, Monsieur le président.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 22

M. Gauvin, à la reprise du débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 22, *Loi modifiant la Loi sur les services à la famille* : Merci, Monsieur le président. Il me reste quelques minutes pour récapituler un peu la raison pour laquelle nous parlons du projet de loi. Ce qui importe pour nous, c'est que, si le projet de loi est adopté tel quel, nous laisserons des enfants dans des situations où ils ne devraient pas être plus longtemps que nécessaire. Je sais que personne ici ne veut faire cela, alors c'est très important.

À la fin de la séance précédente, le dernier vendredi où nous avons siégé, je parlais avec un député d'en face de quelque chose qui s'était passé, une discussion entre nous à laquelle il a continué de réfléchir pendant une heure. Plus longtemps nous laissons des enfants dans des situations du genre, plus cela aura des répercussions à long terme. Aucun enfant ne devrait rester dans une telle situation plus longtemps qu'il ne le faut.

(M^{me} Anderson-Mason prend le fauteuil à titre de vice-présidente.)

Bon, le problème à cet égard semble être qu'il nous manque des personnes pour travailler sur le dossier. Je sais qu'une partie du dossier relève du gouvernement fédéral. Toutefois, comme je l'ai dit il y a deux semaines, si des gens ici, au Nouveau-Brunswick, peuvent préparer la voie, nous pouvons raccourcir les délais. D'après ce que j'entends, il ne semble pas que nous ayons cherché à agir en ce sens. Il est tout à fait inacceptable que nous cherchions à adopter le projet de loi sans au moins essayer de raccourcir le temps que

Alors, Madame la vice-présidente...

This past Friday was a clear reminder for me. My son participated in his first concert. He is in the band at Mathieu-Martin High School. He participated in his first concert. When he got back home, he told Émilie, me, and even his sister about it. You know, sometimes brothers and sisters do not always get along. He had such a sparkle in his eyes. He told her about the beautiful day that he had spent at the Cap-Pelé high school doing a concert for the kids over there. It was a happy family moment, and that reminds us that we are very happy.

I do not care which side of the floor you are on. We all have kids who are lucky enough to have grown up in a positive environment. That is the time when you start thinking about those who are not as fortunate. Those are the kids that we are talking about. They are not as fortunate, and we have a duty here to try to shorten that time. That is all that we are asking, and that is why we are talking about this bill right now.

15:10

Et, je sais que, que ce soit du côté du gouvernement ou de l'autre parti de l'opposition, personne ne veut voir cela se produire. Encore une fois, ici, nous avons le pouvoir d'essayer d'arranger cela pour l'avenir de ces enfants. Je vous le rappelle, car c'est très important : Plus longtemps un enfant se trouve dans une situation négative, plus longtemps cela aura un effet néfaste sur sa vie.

We have to think about that. We went to visit the place at noon, and there was . . .

Madame la vice-présidente, nous avons entendu le témoignage d'une personne.

That person told us about some of the problems that occur, problems that we have not lived through or gone through. You cannot fix these problems by simply pressing a button and then saying that they are fixed. It is not that simple, and we are talking about the same thing here. We are talking about things that we probably have not gone through. As elected officials, we have the responsibility to talk to as many experts

des personnes si vulnérables de notre population doivent rester dans des situations du genre.

So, Madam Deputy Speaker...

Vendredi dernier a été un rappel clair pour moi. Mon fils a participé à son premier concert. Il fait partie de l'harmonie de l'école secondaire Mathieu-Martin. Il a participé à son premier concert. Puis il est revenu à la maison et en a parlé à Émilie, à moi et même à sa soeur. Vous savez, les frère et soeur ne s'entendent parfois pas toujours bien. Mon fils avait tellement d'étincelles dans les yeux. Il a raconté à sa soeur la belle journée qu'il avait passée à l'école secondaire de Cap-Pelé pour présenter un concert aux élèves là-bas. C'était un heureux moment familial, et cela nous rappelle que nous sommes très heureux.

Peu m'importe de quel côté de la Chambre vous êtes. Nous avons tous des enfants qui ont la chance d'avoir grandi dans un milieu positif. C'est à ce moment qu'on commence à penser aux enfants qui ne sont pas aussi chanceux. Il s'agit des enfants dont nous parlons ici. Ils ne sont pas aussi chanceux, et nous avons le devoir d'essayer de raccourcir les délais. C'est tout ce que nous demandons, et c'est pourquoi nous parlons du projet de loi en ce moment.

I know that nobody on the government side or in the other opposition party wants to see that happen. Again, we have the power to fix this for the future of these children. I repeat this because it is very important: The longer children stay in a bad situation, the longer it will have harmful effects on their lives.

Nous devons penser à de telles situations. Nous avons visité un endroit à midi, et il y avait...

We received comments from one person, Madam Deputy Speaker.

La personne nous a raconté certains des problèmes qui surviennent que nous n'avons pas vécus ni connus. On ne peut pas simplement régler de tels problèmes en appuyant sur un bouton puis en disant : Voilà. Ce n'est pas aussi simple, et nous parlons de la même chose ici. Nous parlons de situations que nous n'avons probablement pas connues. En tant qu'élus, nous avons la responsabilité de discuter avec le plus

as we can find who can tell us about the negative effects of keeping those kids in these situations longer than needed, which will impact the rest of their lives.

Madame la vice-présidente, c'est un devoir absolu que nous avons ici, à l'Assemblée. Pour ma part, j'invite tous mes collègues à la Chambre à bien réfléchir, car toutes les décisions que nous prenons ici...

We had people upstairs who were listening to us this morning. There was some squabbling back and forth. We were talking about kids, and sometimes we sound no better than kids in here. But the kids that we are talking about here do not have the same chances that we have had. You have the power that those kids will never have. I hope they do one day, but you have the power to stop this. You have the power to try to find the manpower or womanpower or to put the staff in place to try to fix this.

The problem is that we always think in the short term. The decisions that we make—what we decide to do or, in this case, not do—will be looked upon decades from now. This is the part of the debate that is straight from the heart. I am trying to appeal to your heart in this debate, and I am trying to do what is best for those kids. I just want to take the little time that I have left to remind all the people in here that we have the power to do the right thing.

In other jurisdictions—maybe in health care or in other situations—when you deal with kids, the priority is always the kids. If you go to a triage, the priority is usually always with kids. Because these are difficult situations, you go by age. Right now, this is what we are talking about. There are a lot—a lot—of difficult decisions that we must make in the Department of Social Development. I know it. Right now, one of the worst parts of what is happening in Social Development is with the staffing. If there is a place where we need people to take care of the people who need it the most, it is in Social Development.

A year ago, probably, I was speaking to a worker who told me something that I did not know. Again, that is why we should listen—because we do not know. If we pretend that we do know, it is not real because we do not know. We listen to the stories of the people who have been through it. This particular worker told me:

d'experts possible qui peuvent nous parler des effets négatifs de laisser des enfants dans des situations du genre plus longtemps que nécessaire, ce qui se répercutera sur le reste de leur vie.

Madam Deputy Speaker, it is an absolute duty that we have here in the Legislative Assembly. As for me, I urge all my colleagues in the House to give this all due thought, because all of the decisions we make here...

Des gens nous écoutaient ce matin à l'étage. Il y a eu des prises de bec. Nous parlions d'enfants, et il arrive que nous ne nous comportions pas mieux que des enfants ici. Toutefois, les enfants dont nous parlons ici n'ont pas les mêmes chances que nous. Vous disposez d'un pouvoir que ces enfants n'auront jamais. J'espère qu'ils en disposeront un jour, mais vous avez le pouvoir de mettre un terme à leur situation. Afin de remédier au problème, vous avez le pouvoir de participer à la recherche de main-d'oeuvre ou d'embaucher le personnel nécessaire.

Nous pensons toujours à court terme maintenant. Les décisions que nous prenons à cet égard, soit ce que nous avons décidé de faire ou de ne pas faire dans ce cas, seront examinées dans des décennies. Il s'agit de la partie du débat qui vient directement du coeur. Je cherche à faire appel à votre conscience dans ce débat, et je tâche d'agir dans l'intérêt supérieur des enfants. Je tiens simplement à consacrer le peu de temps qu'il me reste à rappeler à toutes les personnes ici présentes que nous avons le pouvoir de faire ce qui s'impose.

Dans d'autres domaines, peut-être dans les soins de santé ou dans d'autres situations, les enfants sont toujours prioritaires lorsque la situation les concerne. Dans un contexte de triage, la priorité est généralement accordée aux enfants. S'agissant de situations difficiles, on procède par âge. C'est ce dont nous parlons. Beaucoup — beaucoup — de décisions difficiles doivent être prises au sein du ministère du Développement social. Je le sais. À l'heure actuelle, l'un des pires aspects de la situation que connaît le ministère du Développement social concerne la dotation en personnel. S'il y a un endroit où il nous faut des gens pour s'occuper des personnes qui en ont le plus besoin, c'est bien à Développement social.

Il y a probablement un an, j'ai parlé à un membre du personnel qui m'a dit quelque chose que j'ignorais. Encore une fois, c'est la raison pour laquelle nous devons écouter. Nous ne savons pas, et si nous prétendons que nous savons, ce n'est pas vrai parce que nous ne savons pas. Nous écoutons le récit des

Can you imagine? I went to a case at a house when we knew that the person living in that house was aggressive. I had to arrive there before the police. What sense does that make?

That is true, and I know that it is not the fault of the people in here, but it is happening. I can tell by the minister's gestures that she knows that it is a reality. It should not happen that an unarmed person who is unequipped to do this—who is not a cop—has to arrive to a house like this before the cops. There are a lot of things that we need to fix, and this is one of them. Nobody in here wants to have kids stay one more day in a situation they should not be in.

15:15

Je lance donc un appel aux parlementaires du côté du gouvernement. C'est un cri du cœur — écoutez, tout ce qu'il nous reste parfois, c'est un cri du cœur — pour qu'ils prennent la bonne décision. C'est pourquoi, Madame la vice-présidente, je propose ce qui suit.

Amendement proposé de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 22

M. Gauvin propose, appuyé par **M. G. Arseneault**, que la motion portant deuxième lecture du projet de loi 22, *Loi modifiant la Loi sur les services à la famille*, soit amendée comme suit :

que la motion portant deuxième lecture soit amendée par la suppression de tous les mots suivant le mot « que » et leur remplacement par ce qui suit :

le projet de loi 22, Loi modifiant la Loi sur les services à la famille, ne soit pas maintenant lu une deuxième fois mais que l'ordre portant deuxième lecture soit révoqué et que l'objet du projet de loi soit renvoyé au Comité permanent de modification des lois.

(**Madam Deputy Speaker** read the proposed amendment, and the following debate ensued.)

Debate on Proposed Amendment

Ms. Mitton: Thank you, Madam Deputy Speaker. I am pleased to rise and speak not only to Bill 22, *An Act to Amend the Family Services Act*, but also to the motion that was just made to send the bill to the law

personnes qui sont concernées. L'employé en question m'a dit : Pouvez-vous imaginer la situation? Je me suis rendu dans une maison où nous savions que la personne qui y vivait était agressive. J'ai dû arriver avant la police. Quelle logique y a-t-il là-dedans?

La situation est réelle, et je sais que ce n'est pas de la faute des gens ici, mais cela se produit bel et bien. Je peux dire par les gestes de la ministre qu'elle sait qu'il s'agit d'une réalité. Une personne non armée et non formée pour gérer une telle situation — c'est-à-dire qui n'est pas de la police — ne devrait pas arriver dans une maison comme celle-là avant la police. Nous devons régler beaucoup de questions, et celle-ci en fait partie. Personne ici ne veut que des enfants restent un jour de plus dans une situation où ils ne devraient pas se trouver.

So I appeal to government members. This is a cry from the heart—look, sometimes all we have left here is the cry from the heart—for them to make the right decision. That is why, Madam Deputy Speaker, I move the following.

Proposed Amendment to Motion for Second Reading of Bill 22

Mr. Gauvin moved, seconded by **Mr. G. Arseneault**, that the motion for second reading of Bill 22, *An Act to Amend the Family Services Act*, be amended as follows:

THAT the motion for second reading be amended by deleting all the words after the word "that" and substituting the following:

Bill 22, An Act to Amend the Family Services Act, be not now read a second time but that the order for second reading be discharged and the subject matter of the Bill referred to the Standing Committee on Law Amendments.

(**La vice-présidente** donne lecture de l'amendement proposé ; il s'élève un débat.)

Débat sur l'amendement proposé

M^{me} Mitton : Merci, Madame la vice-présidente. Je suis heureuse de prendre la parole non seulement au sujet du projet de loi 22, *Loi modifiant la Loi sur les services à la famille*, mais aussi au sujet de la motion

amendments committee. Any time that we are speaking about something such as the *Family Services Act* or the *Child and Youth Well-Being Act*, it is essential that we get it right. We are talking about the lives of children and youth in our province. We are talking about their safety, and we are talking about their well-being. We need to ensure that they are taken care of.

Unfortunately, we know that the legal system does not always meet their needs. There are severe backlogs. Justice is not being served in a timely manner for many people in the province, including these children.

The other thing I want to raise—the reason that I support this motion—is that we are unable to call witnesses to the economic policy committee. I will remind the Deputy Speaker that we were able to call witnesses to speak to us about the *Child and Youth Well-Being Act* earlier this year. That made a profound difference to what ultimately ended up being passed. There were amendments that the government itself brought to the floor because it heard from expert witnesses and subject matter experts and realized that changes needed to be made.

Do I think that all the changes that needed to be made were made and that it was ultimately perfect in the end? No, but it was a lot better than it was when it was first tabled in this House. The importance of hearing from subject matter experts and witnesses should not be undervalued or underestimated. That is the reason that this type of legislation needs to go to the law amendments committee—in order to have the chance to hear from them.

I would also be open to us looking at a motion to be able to bring those experts to the economic policy committee. I actually think that that would be a better option. In the absence of that, it is very important that we send this to the right committee and that we get this right.

15:20

In addition to what is specifically in this legislation, there are other things that absolutely need to be done. We need to ensure swift access to justice and to the

qui vient d'être présentée et qui vise à renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois. Chaque fois qu'il est question de mesures telles que la *Loi sur les services à la famille* ou la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*, il est essentiel que nous fassions bien les choses. Nous parlons de la vie des enfants et des jeunes de notre province. Nous parlons de leur sécurité et de leur bien-être. Nous devons veiller à ce qu'ils soient pris en charge.

Malheureusement, nous savons que le système judiciaire ne répond pas toujours aux besoins des enfants et des jeunes. Il y a d'importants retards. La justice n'est pas rendue en temps voulu pour de nombreuses personnes dans la province, y compris les enfants.

Je tiens également à souligner que — la raison pour laquelle j'appuie cette motion — nous sommes incapables d'inviter des témoins à venir comparaître devant le Comité de la politique économique. Je rappelle à la vice-présidente que nous avons pu inviter des témoins pour nous parler de la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes* plus tôt cette année. Cela a beaucoup amélioré la mesure législative qui a finalement été adoptée. Certains amendements ont été déposés par le gouvernement lui-même, car il a entendu des témoins experts ainsi que des experts en la matière et s'est rendu compte qu'il fallait apporter des changements.

Est-ce que je pense que tous les changements nécessaires ont été apportés et que le projet de loi est finalement parfait? Non, mais il est bien meilleur que lorsqu'il a été présenté pour la première fois à la Chambre. L'importance d'entendre des experts en la matière et des témoins ne doit pas être sous-estimée. Pour avoir donc l'occasion de les entendre, ce type de mesure législative doit être renvoyé au Comité de modification des lois.

Je serais également disposée à ce que nous examinions une motion visant à permettre à de tels experts de participer aux travaux du Comité de la politique économique. Je pense en fait que ce serait une meilleure option. Sans cela, il est très important que nous renvoyions le projet de loi au comité approprié et que nous fassions bien les choses.

En plus de ce que prévoit expressément le projet de loi, il reste encore des choses qu'il faut absolument faire. Nous devons garantir un accès rapide à la justice et au

legal system, especially in cases that involve children and child protection. We also need to ensure that families have access to legal aid. This is a long-standing issue. We need to expand the eligibility. We need to increase access and funding. Speaking of budgets today, we need to increase funding to legal aid.

We need to ensure that backlogs are dealt with. When a timeline is not being met, it should not necessarily be that the timeline changes. Instead, we need to ask these questions: Why is the timeline not being met? What resources are needed? What is needed to meet that timeline, which was set with the idea in mind that children in the court system need to have their cases dealt with promptly? That is essential.

As we are looking at these things, we see other things that need to be done, so I would like to see the other changes that were brought up earlier this year. You know, there had been a lack of consultation when it came to the *Child and Youth Well-Being Act*. There is more work to be done, but again, we need to listen to the experts. There needs to be actual, proper consultations. I know that this government has trouble with that. It constantly drops the ball when it comes to consultations, but that is what is needed.

So once again, I want to speak in favour of the motion to send this to the law amendments committee in order to be able to hear from the experts and from those who represent those who are impacted so that we can be sure to get this right. I think that this needs to be of paramount importance to the legislators in New Brunswick. Thank you for the chance to speak in favour of this motion, Madam Deputy Speaker.

Mr. G. Arseneault: Thank you, Madam Deputy Speaker. I do not intend to prolong the process. It seems that the government does not like it when we prolong stuff and debate things well, but I would like to speak on the amendment and maybe give a brief explanation. The amendment does say that we will send this bill to the law amendments committee as opposed to the economic policy committee. I think that

système judiciaire, dans des affaires concernant surtout des enfants et la protection de l'enfance. Nous devons également veiller à ce que les familles aient accès à l'aide juridique. Il s'agit d'un problème de longue date. Nous devons élargir les critères d'admissibilité. Nous devons accroître l'accès et augmenter le financement à l'aide juridique. En parlant aujourd'hui de budgets, nous devons augmenter le financement à l'aide juridique.

Nous devons faire en sorte que les arriérés soient traités. À défaut de respecter les délais, il ne faudrait pas nécessairement les modifier. Nous devons plutôt nous poser les questions suivantes : Pourquoi le délai n'est-il pas respecté? Quelles sont les ressources nécessaires? Quelles mesures faut-il prendre pour que soit respecté le délai qui a été fixé avec l'idée que les affaires concernant les enfants au sein du système judiciaire doivent être traitées rapidement? C'est essentiel.

Lorsque nous examinons de telles questions, nous constatons qu'il y a encore du travail à faire ; j'aimerais donc voir les autres changements qui ont été évoqués plus tôt cette année. Vous savez, il y avait eu un manque de consultation lors de l'élaboration de la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*. Il y a encore du travail à faire, mais encore une fois, nous devons écouter les experts. Il faut que des consultations réelles et appropriées soient menées. Je sais que le gouvernement a du mal à respecter cela. Il ne s'est jamais montré à la hauteur lorsqu'il est question de consultations, mais c'est ce qu'il faut.

Je tiens donc, une fois de plus, à m'exprimer en faveur de la motion portant que le projet de loi soit renvoyé au Comité de modification des lois, et ce, pour permettre d'entendre les experts et les représentants des personnes concernées afin de nous assurer de bien faire les choses. Je pense que cela doit être d'une importance capitale pour les législateurs du Nouveau-Brunswick. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer en faveur de la motion, Madame la vice-présidente.

M. G. Arseneault : Merci, Madame la vice-présidente. Je n'ai pas l'intention de prolonger le processus. Il semble que le gouvernement n'aime pas que nous allions au fond des choses et que nous en débattions bien, mais j'aimerais parler de l'amendement et peut-être donner une brève explication. L'amendement prévoit bien qu'il faut renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois plutôt qu'au Comité de la politique économique.

it is important to recognize the value of that. The law amendments committee is the only committee . . .

C'est le seul comité, Madame la vice-présidente, qui peut convoquer des témoins et faire venir des experts pour nous donner des informations sur le projet de loi.

We saw an example of that last spring with the original *Family Services Act*. The minister brought in an Act that was fairly detailed. It was a very important Act, and the minister wanted it passed quickly. We felt, as with any bill, that it should be done right the first time. With that, we pleaded to the other side and to the minister, and the minister agreed that we should send it to the law amendments committee on the condition that we call one expert, the Child, Youth and Senior Advocate.

He had already done a very objective analysis of that whole bill. We could do that again with this bill. We could very easily call the Child, Youth and Senior Advocate in because that is his expertise and his recognized secretariat, portfolio, or whatever it is called. That would be the expertise of that portfolio. He has done an analysis of this bill. We could limit the number of experts who come. It would be one expert, if that is the case. We could at least get the Child, Youth and Senior Advocate here, and he could give us his analysis.

With that first bill that we looked at in the law amendments committee, there were three or four amendments that I think we had put forth. The minister sort of liked what we had put forth, but it was not exactly what he wanted, so his side worked on it. It went back and forth and back and forth, and at last, the amendments were passed. I think there were three of them at one point, and they were all agreed on. They were all unanimous in the committee. The bill came back here, and the *Family Services Act* passed unanimously in the House. That is how true democracy works. That is how consensus works.

Je pense qu'il est important de reconnaître le bien-fondé de cela. Le Comité de modification des lois est le seul comité...

This is the only committee, Madam Deputy Speaker, that can call witnesses and have experts come and give us information about the bill.

Nous avons vu l'exemple au printemps dernier de la première *Loi sur les services à la famille*. Le ministre a présenté une loi assez détaillée. Il s'agissait d'une loi très importante, et le ministre voulait qu'elle soit adoptée rapidement. Nous avons estimé, comme pour tout projet de loi, que le travail devrait être bien fait du premier coup. Voilà pourquoi nous avons plaidé auprès de l'autre côté, auprès du ministre, et celui-ci a accepté que nous renvoyions le projet de loi au Comité de modification des lois, à condition que nous fassions appel à un expert, soit le défenseur des enfants, des jeunes et des aînés.

Le défenseur avait déjà procédé à une analyse très objective de l'ensemble du projet de loi, et nous pourrions faire de même avec le présent projet de loi. Nous pourrions très facilement inviter le défenseur des enfants, des jeunes et des aînés, car la question relève de son expertise, de son secrétariat reconnu en la matière, de son portefeuille, quelle qu'en soit l'appellation. La question relève de l'expertise liée à ce portefeuille. Il a réalisé une analyse du projet de loi. Nous pourrions donc limiter le nombre d'experts à solliciter. Il s'agirait d'un seul expert, si c'est le cas. Nous pourrions au moins faire venir le défenseur des enfants, des jeunes et des aînés, qui pourrait ainsi nous présenter son analyse.

Le premier projet de loi que nous avons examiné en Comité de modification des lois comportait trois ou quatre amendements que nous avons proposés, je crois. Le ministre a en quelque sorte apprécié ce que nous avons proposé, mais ce n'était pas exactement ce qu'il voulait, et les parlementaires de son parti se sont donc penchés sur la question. Des échanges ont eu lieu de part et d'autre, mais les amendements ont fini par être adoptés. Je crois qu'il y en avait trois à un moment donné, et ils ont tous été approuvés. Ils ont tous été adoptés à l'unanimité en comité. Le projet de loi a été renvoyé ici, et la *Loi sur les services à la famille* a été adoptée à l'unanimité à la Chambre. Voilà comment fonctionne une véritable démocratie. Voilà comment fonctionne le consensus.

15:25

When I consider this case, I can say that I have some experience on the receiving end with some of the stuff that is in here. I was the principal of a school. The principal of a school will have child custody cases. With the existing law that was passed, what happens in child custody cases is that people have to go to the courts to figure out what will happen to that child. The Act says that a decision has to be made within 30 days. It is not occurring within 30 days because there are not enough courts, there are not enough judges, or there are not enough resources. Maybe there is no access to legal aid. Those are the things that you should be working on.

Here is this little child who has been . . . In my case, I remember when the child protection people came in. We did not know when they were coming. There was a knock on the principal's door. They said, Do you have this student in your school? I said, Yes. They said, Where is the student now? I said, I have to go down to . . .

They go down to the classroom and knock on the door. I am there with them. I do not have to be there, but I think that sometimes it is nice to see a friendly face, even if it is the principal's face. Then the child is taken out without the parents knowing. The parents have not been involved yet. When the parents come to pick up the child at the end of the day, they have to be informed that the child has been placed with another family that they do not know and that the child has to stay there for up to 30 days.

Now they are going to stay there for 60 days. I will tell you why. It is because we do not have enough resources. Do you know what the problem is? When I look here, I see that it says—if I can read this properly—that it would go up to . . . The new *Child and Youth Well-Being Act* has longer maximums for how quickly matters must be disposed of. Part of the reason is that the Court of King's Bench has prioritized child protection matters, which has led to delays in other matters before the courts involving private litigation.

What is happening is that because there are only 30 days in which to make a decision, when the courts have a child custody case, they will deal with it right away and get it done within 30 days. The private litigation is then delayed. Oh, the adults that have to come before the courts on litigation issues are now

Or, dans le cas présent, je peux dire que j'ai une certaine expérience d'une partie des situations mentionnées ici. J'ai été directeur d'école. Le directeur d'une école doit composer avec des cas de garde d'enfants. La loi que nous avons adoptée prévoit que, en cas de garde d'un enfant, les gens doivent s'adresser aux tribunaux pour déterminer ce qu'il adviendra de l'enfant. La loi établit qu'une décision doit être prise dans un délai de 30 jours. La décision n'intervenait pas dans le délai de 30 jours, car il n'y a pas assez de tribunaux, de juges et de ressources. Il n'y a peut-être pas d'accès à l'aide juridique. Voilà les aspects sur lesquels vous devriez travailler.

Il y a eu ce petit enfant qui a été... Dans mon cas, je me souviens que des préposés à la protection de l'enfance sont venus. Nous ne savons pas quand ils arrivent. On a frappé à la porte du directeur : Avez-vous cet élève dans votre école? Oui. Où est-il en ce moment? Je dois aller dans la classe.

Ils descendent dans la classe et frappent à la porte. Je les accompagne. Ma présence n'est pas obligatoire, mais je pense qu'il est parfois agréable de voir un visage familier, même si c'est celui du directeur. Ensuite, l'enfant est sorti à l'insu des parents. Les parents ne sont pas encore au courant. Lorsque les parents viennent chercher l'enfant à la fin de la journée, ils doivent être informés que l'enfant a été placé dans une autre famille qu'ils ne connaissent pas et qu'il doit y rester jusqu'à 30 jours.

Maintenant, un enfant restera dans une autre famille pendant 60 jours. Je vais vous dire pourquoi. Nous n'avons pas assez de ressources. Savez-vous quel est le problème? Quand je regarde ici, je vois qu'il est dit — si je lis bien — que cela pourrait aller jusqu'à... La nouvelle *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes* prévoit des délais plus longs pour le traitement des questions. Cela s'explique en partie par le fait que la Cour du Banc du Roi a donné priorité aux affaires de protection de l'enfance, ce qui a retardé d'autres affaires portant sur des litiges privés devant les tribunaux.

Voici ce qui se passe : Compte tenu du délai de 30 jours pour la prise d'une décision, les tribunaux traitent immédiatement une affaire de garde d'enfants lorsqu'ils en sont saisis, et ce, dans les 30 jours. Les litiges privés sont alors retardés. Ah, les adultes qui doivent se présenter devant les tribunaux pour des

going to come ahead of the children. That is not fair. That is not right.

Let's work on this. I hope that the minister will reflect on this and say, How can we get this to the law amendments committee and hear from the youth advocate? We could adjourn this debate and go on to another. Then the minister could take some time to check with her colleagues and her staff to see whether . . . That is what the other minister did, and we complimented him for it publicly and in committee. It worked well. We are talking about children here—children who are going to be taken from their families and put in custody, and they will stay there for an extra 30 days.

There is evidence. There is research in place that says that when that happens to a child at that age, it is significant. It may not be as significant for us. If I were taken out and told that it had to be for an extra 30 days, it would not be as significant for me, as an adult. But we now know about children's mental health, and we see a lot of suffering with respect to that.

Madam Deputy Speaker, I would hope that the members on the government side will reflect on this a lot. We are talking about children here. Whenever we talk about children, I think that they deserve our full attention. They deserve to be our priority. I would hope that the government members will think about that and will allow the youth advocate . . . I like the comment that was made by another member earlier today. If we do not want to send this to the law amendments committee, let's send it to the economic policy committee with the option to call the youth advocate in as a witness for one hour—even it is just for one hour—to get some feeling for it. Maybe the youth advocate could suggest the direction that the government should take or how to resolve this issue. Thank you, Madam Deputy Speaker.

Merci, Madame la vice-présidente.

affaires de litige passeront désormais avant les enfants. La situation n'est pas juste. Une telle situation est injuste.

Travaillons à la question. J'espère que la ministre y réfléchira et qu'elle dira : Comment pouvons-nous faire en sorte que le projet de loi soit renvoyé au Comité de modification des lois et que le défenseur des jeunes soit entendu? Nous pourrions ajourner le débat et passer à une autre question. La ministre pourrait alors prendre le temps de vérifier auprès de ses collègues, auprès de son personnel, pour voir si... Voilà ce qu'a fait l'autre ministre, et nous l'avons félicité publiquement et en comité à cet égard. La mesure a eu de bons résultats. Nous parlons ici d'enfants qui seront arrachés à leur famille et placés dans une autre famille, où ils resteront pendant 30 jours supplémentaires.

Il y a des éléments probants. Des recherches montrent qu'une telle situation revêt une importance considérable pour un enfant d'un tel âge. Cela ne revêt peut-être pas autant d'importance pour nous. Si j'étais enlevé et qu'il m'était dit de rester 30 jours de plus, je ne serais pas autant touché parce que je suis un adulte. Or, nous sommes conscients maintenant des troubles de santé mentale chez les enfants, et nous sommes durement frappés à cet égard.

Madame la vice-présidente, j'espère que les parlementaires du côté du gouvernement réfléchiront beaucoup à la question. Nous parlons ici d'enfants. Chaque fois que nous parlons d'enfants, je pense qu'ils méritent toute notre attention. Ils méritent d'être notre priorité. J'espère que les parlementaires du gouvernement y penseront et qu'ils permettront au défenseur des jeunes... L'observation faite plus tôt par une autre députée m'a plu. Si nous ne voulons pas renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois, renvoyons-le au Comité de la politique économique avec la possibilité d'inviter le défenseur des jeunes comme témoin pendant une heure — même si ce n'est qu'une petite heure — pour nous faire une idée à cet égard. Il pourrait peut-être indiquer au gouvernement la direction qu'il devrait suivre ou la façon de résoudre la question. Merci, Madame la vice-présidente.

Thank you, Madam Deputy Speaker.

15:30

Proposed Amendment Defeated

(Madam Deputy Speaker, having read the proposed amendment, put the question, and the proposed amendment was defeated.)

Deuxième lecture

(Le projet de loi 22, *Loi modifiant la Loi sur les services à la famille*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Debate on Second Reading of Bill 23

Hon. Mr. Holder, after the Deputy Speaker called for second reading of Bill 23, *An Act to Amend the Public Service Labour Relations Act*: Thank you, Madam Deputy Speaker. I rise in the House today for second reading of Bill 23, *An Act to Amend the Public Service Labour Relations Act*.

The purpose of the *Public Service Labour Relations Act* is to enhance collective bargaining and constructive employer-employee relations, reduce conflict, and facilitate labour-management cooperation and the fair resolution of disputes. It regulates the organization, classification, and unionization of workers in Parts I, II, III and IV of the public service as well as the collective bargaining process between the employer and employees and their bargaining agents.

Madam Deputy Speaker, the *Public Service Labour Relations Act* was last updated 12 years ago when, as a result of a court decision, it extended collective bargaining rights to casual workers with fewer than six months of service. We believe that it is now time to make changes to the Act to ensure that essential services are available to New Brunswickers at all times during a labour dispute, to update portions that have become outdated and ineffective, and, as I have said, to bring clarity.

Madam Deputy Speaker, the proposed amendments to the *Public Service Labour Relations Act* will do the

Rejet de l'amendement proposé

(La vice-présidente donne lecture de l'amendement proposé et met la question aux voix ; l'amendement proposé est rejeté.)

Second Reading

(Bill 22, *An Act to Amend the Family Services Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 23

L'hon. M. Holder, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 23, *Loi modifiant la Loi relative aux relations de travail dans les services publics* : Merci, Madame la vice-présidente. Je prends la parole aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 23, *Loi modifiant la Loi relative aux relations de travail dans les services publics*.

La *Loi relative aux relations de travail dans les services publics* vise à améliorer la négociation collective, à assurer des relations constructives entre employeur et employés, à réduire les conflits et à favoriser la coopération patronale-syndicale et le règlement équitable de différends. La loi régit l'organisation, la classification et la syndicalisation des travailleurs dans les Parties I, II, III et IV des services publics, ainsi que le processus de négociation collective entre l'employeur, les employés et leurs agents négociateurs.

Madame la vice-présidente, la dernière mise à jour de la *Loi relative aux relations de travail dans les services publics* date d'il y a 12 ans et visait l'élargissement, par suite d'une décision judiciaire, des droits de négociation collective aux employés occasionnels ayant moins de six mois de service. Nous croyons que le temps est maintenant venu de modifier la loi afin de veiller à ce que les services essentiels soient fournis en tout temps aux gens du Nouveau-Brunswick pendant un conflit de travail, de moderniser les dispositions désuètes et inefficaces et, comme je l'ai dit, d'y apporter des éclaircissements.

Madame la vice-présidente, les modifications proposées de la *Loi relative aux relations de travail*

following: require strike votes to expire after one year if no strike is called; require 72-hour notice for strike action and 24-hour notice before a lockout; allow picketing for striking workers; allow changes to designation levels later in the bargaining process; ensure essential services are available by allowing the replacement of designated essential workers who are absent; allow changes to work schedules of essential workers during a strike or lockout; and update what an arbitrator must consider during the binding arbitration process.

Madam Deputy Speaker, we believe that these amendments, once adopted, will better protect New Brunswickers against the disruption of critical services during a labour dispute and clarify the rules of engagement between the employer and the bargaining agents during the bargaining process. As I have said many times before, Madam Deputy Speaker, this is simply about making sure that what both sides have agreed to—a designated level of service and designated workers to maintain that level of service—is adhered to during the event of a work stoppage. Thank you, Madam Deputy Speaker.

Mr. K. Chiasson: Thank you very much, Madam Deputy Speaker. Geez, I think that was the shortest speech at second reading that the minister has ever given in this House. He is a little bit timid this afternoon. Funny how a crowd kind of silences a minister. I asked him questions about the labour bill last week, and he was huffing and puffing and making a show out of it. Today, he is cool and . . .

You know, Madam Deputy Speaker, this morning we were planning to actually have many speakers get up and talk on second reading of this bill because it is an important bill. I find it amusing that the minister used words to suggest that this bill will clarify the legislation and that it is just housekeeping when it is actually setting the table for something a lot more serious than that.

dans les services publics exigeront que les votes de grève expirent après un an si aucune grève n'est déclenchée, exigeront qu'un avis de 72 heures soit donné avant qu'une grève soit déclenchée et qu'un avis de 24 heures soit donné avant qu'un lock-out soit imposé, permettront aux grévistes de participer à un piquet de grève, permettront que des changements soient apportés aux niveaux désignés plus tard dans le processus de négociation, assureront le maintien des services essentiels en permettant le remplacement des travailleurs essentiels désignés qui sont absents, permettront que des changements soient apportés aux horaires de travail des travailleurs essentiels en cas de grève ou de lock-out et mettront à jour les facteurs qu'un arbitre doit prendre en considération pendant le processus d'arbitrage contraignant.

Madame la vice-présidente, nous croyons que les modifications, une fois adoptées, permettront de mieux protéger les gens du Nouveau-Brunswick des perturbations de services essentiels pendant un conflit de travail et de clarifier les règles d'engagement entre employeur et agents négociateurs pendant le processus de négociation. Comme je l'ai déjà dit à maintes reprises, Madame la vice-présidente, il s'agit simplement de faire respecter ce dont ont convenu les deux partis en cas d'arrêt de travail ainsi que d'assurer les niveaux désignés de service et de maintenir en poste les travailleurs désignés nécessaires. Merci, Madame la vice-présidente.

M. K. Chiasson : Merci beaucoup, Madame la vice-présidente. Mon doux, je pense qu'il s'agissait de la plus courte déclaration à l'étape de la deuxième lecture que le ministre n'a jamais faite à la Chambre. Il est un peu timide cet après-midi. C'est drôle qu'une foule arrive en quelque sorte à réduire une ministre au silence. Eh effet, je lui ai posé la semaine dernière des questions concernant le projet de loi sur le travail, et il s'est époumoné et en a fait tout un spectacle. Aujourd'hui, il est calme et...

Vous savez, Madame la vice-présidente, nous comptons effectivement avoir de nombreux intervenants qui prendraient la parole à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi ce matin, car c'est un projet de loi important. Je trouve amusant que le ministre utilise des mots qui laissent entendre que le projet de loi permettra de clarifier la loi et est simplement d'ordre administratif, alors que celui-ci prépare en fait le terrain pour quelque chose de beaucoup plus sérieux que cela.

We are not going to get that chance to get up and speak, and I am going to have to shorten my own speech because, obviously, government members brought in the closure motion today. They brought in the closure motion. We are going to have 12 hours. We are going to have 12 hours to debate eight bills at second reading and then bring them to the committee. He not only is not consulting but also is limiting the time that we, as legislators, have here in the House to ask him questions to make sure that this bill is solid.

15:35

Nous devons nous assurer que ce projet de loi tient la route, Madame la vice-présidente. C'est honteux. C'est honteux que le ministre minimise l'incidence de ce projet de loi sur le processus de négociation avec les différents syndicats de la province.

Today in his answers, the minister said that, yes, he is going to meet with the unions. Why, minister, did you not meet with them beforehand or before you actually tabled this bill? You actually gave them a quick briefing a couple of days before it was tabled—a couple of days before it was actually tabled—which was just, you know, throwing the information out there. There was no proper consultation. I know that this government is not known for actually consulting, but its members do like to get up in this House and say that they have consulted.

Now that the union members are here, the government members are saying that they are going to meet with them this week to talk about it. Well, it is too little, too late, minister. By the time the union members found out that this bill was going to be tabled, it had passed through the caucus and the Cabinet. Well, actually, it probably only passed through the Cabinet. Sorry, the caucus probably found out after.

It is funny because around the Cabinet table, you have the Minister of Education, who worked as a teacher and as a school principal all his career and was part of the unions. You have the Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries, who—the same thing—was a teacher and was part of the unions. You have the member for Miramichi, who worked in the hospitals and was part of the unions. You also have the Minister

Nous n'aurons pas l'occasion de prendre la parole, et je vais même devoir raccourcir mon discours, car les gens d'en face ont bien sûr présenté une motion de clôture aujourd'hui. Ils ont présenté une motion de clôture. Nous aurons 12 heures. Nous aurons 12 heures pour débattre de huit projets de loi à l'étape de la deuxième lecture et ensuite les renvoyer au comité. Non seulement le ministre ne mène pas de consultation, mais il limite aussi le temps dont nous disposons à la Chambre en tant que législateurs pour lui poser des questions et nous assurer que le projet de loi tient la route.

We have to make sure the bill is solid, Madam Deputy Speaker. It is shameful. It is shameful that the minister is minimizing the impact of this bill on the bargaining process with the various unions in the province.

Aujourd'hui, en réponse aux questions qui lui ont été posées, le ministre a dit que oui, il rencontrerait les syndicats. Monsieur le ministre, pourquoi ne les avez-vous pas rencontrés à l'avance, avant même de déposer le projet de loi? Vous leur avez en fait donné une courte séance d'information deux ou trois jours avant le dépôt du projet de loi — deux ou trois jours avant —, ce qui n'était qu'une communication expédiée de renseignements, vous savez. Il n'y a pas eu de consultation en bonne et due forme. Je sais que le gouvernement actuel n'a pas la réputation de mener des consultations, mais ses parlementaires aiment bien prendre la parole à la Chambre pour dire qu'ils l'ont fait.

Maintenant que des syndiqués sont ici, les parlementaires du côté du gouvernement disent qu'ils les rencontreront cette semaine pour discuter. Eh bien, c'est trop peu, trop tard, Monsieur le ministre. Quand les syndiqués ont appris que le projet de loi serait déposé, celui-ci était déjà passé par le caucus et le Cabinet. Eh bien, en fait, il n'était probablement passé que par le Cabinet. Pardon, le caucus n'a probablement été mis au courant que par la suite.

C'est drôle, car autour de la table du Cabinet, il y a le ministre de l'Éducation, qui a été enseignant et directeur d'école tout au long de sa carrière et était membre d'un syndicat. Il y a la ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, qui était aussi enseignante et était membre d'un syndicat. Il y a la députée de Miramichi, qui a travaillé dans des hôpitaux et était membre d'un syndicat. Il y a

responsible for ONB, who was the CEO of Canada's Building Trades Unions.

(Interjections.)

Mr. K. Chiasson: Yes, well, that is a different story.

The Minister responsible for ONB represented over 500 employees in the trade sector, Madam Deputy Speaker. I would like to get their input on this. Do they think that it is only housekeeping and just clarifying the legislation? Because it is not. Here on this side, we do not believe that, and I am sure that the members representing the different unions do not believe it either.

I am going to go over a couple of items in the bill that are a real cause for concern. The first is with regard to the designation levels. This morning during question period, I mentioned that the government is putting its focus on potential designation levels in situations where a strike is possible. But as I mentioned, the real issue is that the designation levels are not being met today. What is happening is that you are asking . . . If you cannot meet the designation levels today, how are you supposed to meet the designation levels during a strike? What will happen is that the unions are going to get blamed for this, but it will not be their fault because they will not be the ones making decisions on where to invest money. The government needs to address the designation levels today. It needs to have a long-term plan and a vision. It needs to say: Do you know what? We are going to invest in postsecondary education, and we are going to value the work that is being done by public-sector employees.

That is what the government needs to do, because what is happening right now is that people are actually leaving the public sector. People are leaving the public sector because of work conditions. There used to be a time when it was at the top of the list. People used to fight to get in and get a government job, whether it was in a school, a hospital, or a nursing home. That is not the case anymore, and that should be sounding alarm bells for the government.

Government members should be going back to the Cabinet table and asking: What is going on? Why are we having such a hard time recruiting or even just

également la ministre responsable d'ONB, qui a été directrice du Syndicat des métiers de la construction du Canada.

(Exclamations.)

M. K. Chiasson : Oui, eh bien, c'est une autre histoire.

La ministre responsable d'ONB a représenté plus de 500 employés du secteur des métiers, Madame la vice-présidente ; j'aimerais donc avoir l'avis des parlementaires en question à cet égard. Pensent-ils qu'il s'agit simplement de modifications d'ordre administratif pour clarifier la loi? Ce n'est pas le cas. De ce côté-ci, nous ne croyons pas que c'est le cas, et je suis sûr que les représentants des différents syndicats ne le croient pas non plus.

Je vais passer en revue deux ou trois éléments du projet de loi qui suscitent de vraies préoccupations. Le premier a trait aux niveaux de désignation. Ce matin, durant la période des questions, j'ai dit que le gouvernement mettait l'accent sur les éventuels niveaux de désignation en cas de possibilité de grève. Toutefois, comme je l'ai mentionné, la préoccupation réelle, c'est que les niveaux de désignation ne sont pas respectés à l'heure actuelle. Ce qui se passe, c'est que vous demandez... Si vous ne pouvez pas respecter les niveaux de désignation maintenant, comment êtes-vous censés les respecter pendant une grève? Ce qui va se passer, c'est que les syndicats seront tenus responsables de la situation, mais ce ne sera pas de leur faute parce que ce ne seront pas eux qui décideront où investir. Le gouvernement doit se pencher maintenant sur les niveaux de désignation. Il doit se doter d'un plan à long terme et d'une vision. Il doit dire : Savez-vous quoi? Nous investirons dans l'éducation postsecondaire, et nous valoriserons le travail qu'accomplissent les employés du secteur public.

Voilà ce que le gouvernement doit faire, car ce qui se passe maintenant, c'est que les gens quittent en fait le secteur public. Les gens quittent le secteur public en raison des conditions de travail. Il a été un temps où le secteur public était en tête de liste. Les gens se battaient pour obtenir un emploi gouvernemental, que ce soit dans les écoles, les hôpitaux ou les foyers de soins. Ce n'est plus le cas, et cela devrait sonner l'alarme auprès du gouvernement.

Les membres du Cabinet devraient se réunir de nouveau et se demander : Que se passe-t-il? Pourquoi avons-nous tant de mal à recruter ou même à

retaining people in our public service sector? They are not asking these questions. They are building a kind of narrative by saying that if there is a strike, this could be an issue. Well, it is an issue today. The minister is not here—he is probably just hiding in the back—but it is an issue today.

15:40

Point of Order

Hon. Mr. G. Savoie: It is very clear that the member opposite understands the rules of this House. You are not to refer to the absence or presence of a member, which he clearly did as a gesture of grandstanding to the folks who are in the gallery. He has also made several gestures to the gallery, which I have not called him on yet, but if he continues, he will be interrupted again. Thank you, Madam Deputy Speaker.

Madam Deputy Speaker: I would caution the member about the appropriateness of his message, particularly when speaking to the absence or presence of other members in the House.

Debate on Second Reading of Bill 23

Mr. K. Chiasson: Thank you, Madam Deputy Speaker. I apologize for that. I may just be a little bit frustrated that not everyone is here to hear this, and for gesturing while . . .

Je suis francophone, Madame la vice-présidente. Je parle avec les mains. Que voulez-vous que je vous dise? Donc, moi, je parle et je bouge.

Point of Order

Hon. Mr. G. Savoie: Thank you Madam Deputy Speaker. Once again, that was a veiled attempt to refer to the absence or presence of a member. At the same time, in his original swipe, he also made reference to the minister's character. So I am again asking, Madam Deputy Speaker, for you to rule on this and for the member to apologize and bring himself back into order.

simplement maintenir en poste les gens dans nos services publics? Les gens d'en face ne se posent pas de telles questions. Ils disent en quelque sorte que, si les gens font bel et bien la grève, alors un problème pourrait se poser. Eh bien, un problème se pose aujourd'hui. Le ministre n'est pas ici. Il se cache probablement dans l'antichambre. Un problème se pose cependant aujourd'hui.

Rappel au Règlement

L'hon. M. G. Savoie : Il est très clair que le député d'en face comprend les règles de la Chambre. Il est interdit de faire allusion à l'absence ou à la présence d'un parlementaire, ce que le député a manifestement fait pour épater la galerie. Il a aussi fait plusieurs gestes à l'endroit des gens dans les tribunes, et je ne l'ai pas encore soulevé, mais s'il continue, il sera interrompu de nouveau. Merci, Madame la vice-présidente.

La vice-présidente : J'incite le député à la prudence quant à la pertinence de son message, surtout quand il est question de l'absence ou de la présence d'autres parlementaires à la Chambre.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 23

M. K. Chiasson : Merci, Madame la vice-présidente. Je vous présente mes excuses. Je suis peut-être quelque peu frustré que tout le monde ne soit pas ici pour entendre mes propos, et pour ce qui est des gestes, eh bien...

I am Francophone, Madam Deputy Speaker. I talk with my hands. What can I say? So, I talk and I move.

Rappel au Règlement

L'hon. M. G. Savoie : Merci, Madame la vice-présidente. Une fois de plus, il s'agissait d'une tentative voilée de faire allusion à l'absence ou à la présence d'un collègue. En même temps, dans son attaque initiale, le député d'en face a également fait allusion à la personnalité du ministre. Je vous demande donc de nouveau, Madame la vice-présidente, de statuer sur la question afin que le député présente ses excuses et se conforme au Règlement.

Mr. G. Arseneault: Yes, Madam Deputy Speaker. I think it was obvious that the member for Tracadie-Sheila was not referring to colleagues in the House, because they were . . . Well, I also cannot refer to who is or is not here. From time to time, people are here and then are not here.

I was under the impression that . . . After the Government House Leader referred to the member's gestures up there, I noticed that there were a number of people in the gallery who had to leave because they had some meetings to attend. I know that the people that I represent, whom I recognized, were here and had to leave a little early, and they told me that they would. So I think that maybe the member was referring to some of those members who are not here to hear him. I think that the honourable member has a very good speech. I heard a lot of what he had to say ahead of time, and we chatted about it. He had a good question period, he had some good points, and he would like to have more people listening, definitely. I agree with him. Thank you.

Hon. Mr. G. Savoie: He is finally done. Thank you.

Madam Deputy Speaker: I understand that it is exciting for everyone now that we have guests in the House again. It seems as though it was a very long time, during the COVID-19 pandemic, that we did not have guests in the House. But I would remind everyone in the House to respect the decorum that is expected.

Debate on Second Reading of Bill 23

Mr. K. Chiasson: Thank you, Madam Deputy Speaker. I will respect the rules of the House, and I do retract my last comment. I am going to get on with my speech because there are a couple of points that I want to make before my time is up.

There are two other issues that I want to bring up. One is the rules around binding arbitration. We went through this a couple of years ago with the firemen and the Police Association when the government wanted to kind of tweak binding arbitration rules. We are kind of seeing the same thing here in this bill.

M. G. Arseneault : Oui, Madame la vice-présidente. Il était évident, à mon avis, que le député de Tracadie-Sheila ne faisait pas allusion à des collègues de la Chambre, car ils étaient . . . Eh bien, je ne peux pas non plus faire allusion à eux quant à leur présence ou leur absence. Il arrive à l'occasion que des gens soient présents ou absents.

J'avais l'impression que . . . Après que le leader parlementaire du gouvernement a fait allusion aux gestes des collègues, j'ai remarqué qu'un certain nombre de personnes présentes dans les tribunes ont dû partir, car elles devaient assister à des réunions. Je sais que les gens du groupe que je représente, ce que je tiens à souligner, étaient ici et ont dû partir un peu plus tôt, et ils me l'ont fait savoir. Je pense donc que le député faisait peut-être allusion à certains des parlementaires qui n'étaient pas là pour l'écouter. Je pense que le député a fait une très bonne intervention. J'ai entendu une grande partie de ce qu'il avait à dire à l'avance, et nous en avons discuté. Il a eu une bonne période de questions, il a soulevé des arguments pertinents et il aimerait que davantage de personnes l'écoutent, c'est certain. Je suis d'accord avec lui. Merci.

L'hon. M. G. Savoie : Le député d'en face a enfin terminé. Merci.

La vice-présidente : Je comprends que tout le monde se réjouit en ce moment d'avoir de nouveau des invités à la Chambre. Il me semble que nous n'avons pas accueilli d'invités à la Chambre depuis très longtemps, soit tout au long de la pandémie de COVID-19. Eh bien, je rappelle à tous les parlementaires de respecter le décorum attendu.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 23

M. K. Chiasson : Merci, Madame la vice-présidente. Par respect au Règlement, je retire vraiment mes dernières observations. Je vais poursuivre mon intervention, car j'aimerais soulever deux ou trois éléments avant que mon temps de parole ne soit écoulé.

J'aimerais soulever deux autres questions. La première concerne les règles relatives à l'arbitrage obligatoire. Nous avons connu une telle situation il y a quelques années concernant les pompiers et l'Association des policiers lorsque le gouvernement a voulu en quelque sorte modifier les règles de l'arbitrage obligatoire.

There is one item that actually sticks out, which is “the employers’ ability to pay, considering the fiscal and economic health” of the employer. When I read this, I wondered what numbers the government is going to come to the table with. Obviously, government has not been consistent with its numbers over the last few years. I mean, at the beginning of the year, the government was throwing out numbers that were projecting millions of dollars in surplus, but at the end of the year, that surplus had tripled. Government members keep getting up and saying, Well, you know, we do not have the fiscal capacity to invest in this or invest in that.

I am wondering whether the government is going to play with the numbers. Is this part of the fair bargaining approach that needs to happen—where you actually sit with the different unions and negotiate? It is a little bit funny that the government members actually put that in there. They are kind of doing the exact same thing that they did with the firemen and the Police Association a couple of years ago. We fought them on that, and they did not listen. Now, we are fighting them on this today, and I am sure that they are again not going to listen.

The last point, which I think is the biggest concern for unions, for public service employees, and for us, is the fact that the government is going to open a door to replacement workers. Now, some would use the word “scabs”. We have used it. At the end of the day, the government is empowering itself with the option of actually bringing in scabs to do work that is meant for public service employees. That is a huge concern.

15:45

I do not know whether people on the opposite side have ever gone on strike, but my father worked for the mine. Back in the day, there seemed to be a strike every three years. I worked as a student, and I actually did strike. It is not a situation that you want to put employees in. It puts them in a very difficult situation where you have a picket line and you could be asking employees . . . Obviously, with this bill, there are three things. You could actually ask employees of different

Nous constatons en quelque sorte la même situation en ce qui concerne le projet de loi.

Un élément attire réellement l’attention, à savoir « la capacité qu’a l’employeur de payer, compte tenu de sa santé financière et économique ». Lorsque j’ai lu cela, je me suis demandé quels chiffres les gens du gouvernement présenteraient à la table de négociation. De toute évidence, le gouvernement n’a pas fait preuve de cohérence concernant ses chiffres au cours des dernières années. Je veux dire, au début de l’exercice, le gouvernement a présenté des chiffres qui prévoyaient un excédent de plusieurs millions de dollars, mais à la fin de l’exercice, l’excédent avait triplé. Les gens du gouvernement disent sans cesse : Vous savez, nous n’avons pas la capacité financière d’investir dans tel domaine ou tel autre domaine.

Je me demande si le gouvernement compte jouer avec les chiffres. Cela fait-il partie de l’approche de négociation équitable à adopter et dans le cadre duquel il faut s’asseoir avec les différents syndicats pour négocier? C’est un peu drôle que les gens du gouvernement aient prévu de procéder ainsi. Ils ont exactement recours à la même approche que celle qu’ils ont adoptée dans le cadre des négociations avec les pompiers et l’Association des policiers il y a quelques années. Nous leur avons livré bataille à ce sujet, mais ils n’ont pas écouté. Aujourd’hui, nous leur livrons bataille à ce sujet, et je suis sûr qu’ils ne nous écouteront pas non plus.

La dernière question, et je pense que c’est celle qui préoccupe le plus les syndicats, les employés des services publics et nous-mêmes, est que le gouvernement ouvrira la porte au personnel de remplacement. Certaines personnes seraient tentées d’utiliser le mot « briseur de grève ». Nous l’avons utilisé. En fin de compte, le gouvernement s’arroge le droit de faire appel à des briseurs de grève pour faire le travail qui incombe aux employés des services publics. Il s’agit là d’une préoccupation majeure.

Je ne sais pas si les parlementaires d’en face ont déjà fait la grève, mais mon père a travaillé à la mine. À l’époque, il semblait y avoir une grève tous les trois ans. J’y ai travaillé en tant qu’étudiant et j’ai vraiment fait la grève. Il n’est pas souhaitable de mettre des employés dans une telle situation. En fait, cela les met dans une situation très difficile où un piquet de grève est créé et où il est possible de demander aux employés... De toute évidence, le projet de loi

departments to cross the picket line and work. You could actually ask people who are on the picket line—if designation levels are not met—to cross the picket line and work. Or you could bring in private-sector employees to cross the picket line and work. Can you imagine the hostile environment the government is creating by doing this?

I remember that a helicopter was actually used to fly people in at the mine. People would have to sleep at the worksite. It divides families. It creates a lot of tension in communities. You are putting people in a situation where they would say, If I do not say yes, I might actually lose my job.

It is not easy being on the picket line. Nobody wants to be there. Nobody wants to be there. The people all have families. They all have bills. They care about their work. They care about the service that they deliver to the people of New Brunswick.

About a year and a half ago, during the pandemic, this government, because it did not consult, created a strike. Our men and women were actually striking for 16 days. It had a huge impact on New Brunswickers. It was probably the government's way of saying thanks to our public service employees, who are the gel that kept this province together during the pandemic.

Obviously, as legislators, we were able to work from home via Zoom, but these essential workers had to go in day in, day out and provide the services to the people of our province. They were rewarded with a 16-day strike. Most of us actually went onto those sidewalks and talked to the people who were striking. They did not want to be there. They were fighting for their rights, but if they had a choice, they would rather have been at the bargaining table talking with government, trying to find an agreement that worked for both sides, and getting back to work.

Bringing in this change to the legislation, as I mentioned, is going to create a hostile environment. It

comporte trois éléments. Il serait possible de demander aux employés de différents ministères de franchir la ligne de piquetage et de travailler. Vous pourriez demander aux personnes qui sont sur les lignes de piquetage, au cas où les niveaux de désignation ne seraient pas atteints, de franchir le piquet de grève et de travailler. Il serait également possible de faire appel à des employés du secteur privé pour qu'ils franchissent la ligne de piquetage et travaillent. Est-il possible d'imaginer l'environnement hostile que le gouvernement créerait en agissant de la sorte?

Je me souviens que, à la mine, il fallait utiliser un hélicoptère pour faire venir des gens. Ces derniers devaient dormir sur place. Une telle situation divise les familles. Cela crée beaucoup de tensions au sein des collectivités. Cela met les gens dans une situation où ils se disent si je ne dis pas oui, je risque en fait de perdre mon emploi.

Il n'est pas facile d'être sur une ligne de piquetage. Personne n'a envie d'y être. Personne n'a envie d'y être. Les gens ont tous une famille. Ils ont tous des factures à payer. Ils se soucient de leur travail. Ils se soucient des services qu'ils fournissent à la population du Nouveau-Brunswick.

Il y a environ un an et demi, au cours de la pandémie, le gouvernement actuel, parce qu'il n'a pas consulté les gens, a provoqué une grève. Les hommes et les femmes de notre province ont fait la grève pendant 16 jours. Une telle situation a eu une incidence énorme sur les gens du Nouveau-Brunswick. Voilà probablement une façon du gouvernement de remercier nos employés des services publics, qui constituent le ciment qui a permis aux gens de la province de rester unis pendant la pandémie.

Évidemment, en tant que législateurs, nous avons pu travailler de chez nous, au moyen de Zoom, mais les travailleurs essentiels ont dû travailler jour après jour pour fournir des services aux gens de notre province. Les employés des services publics ont eu gain de cause après une grève de 16 jours. La plupart d'entre nous sont allés sur les trottoirs et ont parlé aux grévistes. Ils ne voulaient pas en arriver là. Ils luttait pour leurs droits, mais si on leur avait laissé le choix, ils auraient préféré être à la table de négociations pour discuter avec le gouvernement, chercher à trouver un accord qui convient aux deux parties et reprendre le travail.

Comme je l'ai dit, la modification de la loi créera un environnement hostile. Elle permettra de monter les

is going to pit employees against employees, and it is not right. I wonder what kind of message we are sending out to future employees by saying: Listen, come work for the government. You are going to have a great job, great pay, and great working conditions. Really? Really? Is that the message that you are trying to convey today? Because that is not the message that I am getting, and it is surely not the message that people are getting either.

I am gesturing because, again, I am French, and I talk with my hands. I have to point everywhere, and I may be a little bit hyperactive, but that is just my personality. I know the rules of the House, Madam Deputy Speaker. I know that I am supposed to speak through the Speaker and that I am not supposed to look at the government side. I am not supposed to look at the gallery, but I am going to do it because it is just who I am. If you are going to kick me out, then kick me out.

My 15 minutes are up. I have said what I needed to say. I know that the media covered this. The media covered this.

(Interjections.)

Mr. K. Chiasson: No, I do not have 40 minutes because I want to go to committee. I want to go to committee to ask questions. You have a closure motion on the floor. We have 12 hours, and I want to go to committee. We also have other bills to get to in committee. If you want to give us time, remove the closure motion. If you want to give us time to debate this, remove the closure motion. Let us all speak.

Madam Deputy Speaker, I am going to table an amendment. If government did not want to consult the unions beforehand—

(Interjections.)

Madam Deputy Speaker: Order, members. Members, order.

15:50

Mr. K. Chiasson: Thank you, Madam Deputy Speaker. If government did not want to consult the

employés les uns contre les autres, et ce n'est pas bien. Je me demande quel genre de message nous envoyons aux futurs employés en leur disant : Écoutez, venez travailler pour le gouvernement ; vous aurez un excellent emploi, un bon salaire et d'excellentes conditions de travail. Vraiment? Vraiment? Est-ce là le message que vous cherchez à faire passer aujourd'hui? Je me pose la question, car ce n'est pas le message que je reçois, et ce n'est certainement pas le message que les gens reçoivent non plus.

Je fais des gestes, car, encore une fois, je suis français et je parle en faisant des gestes avec mes mains. Je dois pointer partout, et je suis peut-être un peu hyperactif, mais c'est juste ma personnalité. Je connais le Règlement, Madame la vice-présidente. Je sais que je suis censé parler par l'entremise du président et que je ne suis pas censé regarder de l'autre côté. Je ne suis pas censé regarder les gens dans les tribunes, mais je ne peux pas m'empêcher de le faire, car cela fait partie de ma personnalité. Si vous voulez me mettre à la porte, mettez-moi donc à la porte.

Mes 15 minutes sont écoulées. J'ai dit ce que j'avais à dire. Je sais que les médias en ont parlé. Les médias en ont parlé.

(Exclamations.)

M. K. Chiasson : Non, je n'ai pas 40 minutes, car je veux aller en comité. Je veux aller en comité pour poser des questions. Il y a une motion de clôture. Nous avons 12 heures, et je veux aller en comité. Nous avons également d'autres projets de loi à examiner en comité. Si vous voulez nous donner assez de temps, retirez la motion de clôture. Si vous voulez nous donner le temps de débattre, retirez la motion de clôture. Laissons chaque personne s'exprimer.

Madame la vice-présidente, je vais déposer un amendement. Si le gouvernement n'a pas voulu consulter les syndicats au préalable...

(Exclamations.)

La vice-présidente : À l'ordre, Mesdames et Messieurs les parlementaires. À l'ordre, Mesdames et Messieurs les parlementaires.

M. K. Chiasson : Merci, Madame la vice-présidente. Si le gouvernement n'a pas voulu consulter les

unions beforehand—before tabling this bill—then I am suggesting that we bring this bill to the law amendments committee so that we can bring in the unions and let them share their side of the story. They need to be heard, Madam Deputy Speaker.

Proposed Amendment to Motion for Second Reading of Bill 23

Mr. K. Chiasson moved, seconded by **Mr. G. Arseneault**, that the motion for second reading of Bill 23, *An Act to Amend the Public Service Labour Relations Act*, be amended as follows:

By deleting all the words after the word “that” and substituting the following:

Bill 23, An Act to Amend the Public Service Labour Relations Act, be not now read a second time but that the order for second reading be discharged and the subject matter of the Bill referred to the Standing Committee on Law Amendments.

(**Madam Deputy Speaker** read the proposed amendment, and the following debate ensued.)

Débat sur l’amendement proposé

M. K. Arseneau : Merci, Madame la vice-présidente. Que dire de ce projet de loi? Que dire, Madame la vice-présidente? Nous connaissons les intentions de ce gouvernement. Ce n’est pas un gouvernement... Il n’a jamais été un gouvernement qui respectait les syndicats. Ce n’est pas un gouvernement prosyndical. En fait, c’est un gouvernement qui a longtemps eu du mépris pour les syndicats. C’est un gouvernement qui a du mépris pour les gens qui réussissent à s’organiser entre eux pour mieux se représenter. Les parlementaires du côté du gouvernement ont du mépris pour toute personne qui serait un peu différente d’eux, Madame la vice-présidente.

Le ministre peut dire ce qu’il veut. Les parlementaires du côté du gouvernement peuvent dire ce qu’ils veulent. Il est très clair que ce projet de loi légalisera l’utilisation des briseurs de grève au Nouveau-Brunswick. C’est écrit noir sur blanc, Madame la vice-présidente.

syndicats au préalable, avant de déposer le projet de loi, je propose que nous renvoyions celui-ci au Comité de modification des lois afin que nous puissions faire participer les syndicats et leur permettre d’exprimer leur point de vue. Ils doivent être entendus, Madame la vice-présidente.

Amendement proposé de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 23

M. K. Chiasson, appuyé par **M. G. Arseneault**, propose que la motion portant deuxième lecture du projet de loi 23, *Loi modifiant la Loi relative aux relations de travail dans les services publics* soit amendée comme suit :

par la substitution, à tout le passage suivant le mot « que », de ce qui suit :

le projet de loi 23, Loi modifiant la Loi relative aux relations de travail dans les services publics, ne soit pas maintenant lu une deuxième fois, mais que l’ordre portant deuxième lecture soit révoqué et que l’objet du projet de loi soit renvoyé au Comité permanent de modification des lois.

(**La vice-présidente** donne lecture de l’amendement proposé ; il s’élève un débat.)

Debate on Proposed Amendment

Mr. K. Arseneau: Thank you, Madam Deputy Speaker. What can I say about this bill? What can I say, Madam Deputy Speaker? We know the intentions of this government. This is not a government... This has never been a government that has been respectful of unions. It is not a pro-labour government. In fact, this is a government that has long had disdain for unions. It is a government that has disdain for people who manage to get themselves organized for better representation. Government members have disdain for anyone who may be a little different from them, Madam Deputy Speaker.

The minister can say what he wants. Government members can say what they want. This bill will clearly legalize the use of strikebreakers in New Brunswick. It is written in black and white, Madam Deputy Speaker.

An employer can fill vacant position with anyone, including private contractors. A scab is a scab, Madam Deputy Speaker.

Point à la ligne, Madame la vice-présidente. De plus, Madame la vice-présidente, le gouvernement se donne le pouvoir, de son côté, de ne donner qu'un préavis de 24 heures avant de mettre le personnel en lock-out. Mais, il demandera un préavis de 72 heures avant le déclenchement d'une grève. Nous voyons clairement l'inégalité créée par ce gouvernement dans la relation de négociation. Il fait pencher la balance de son côté, Madame la vice-présidente. Il fait pencher la balance vers des négociations qui font fi du respect du rôle des syndicats dans notre société.

En fait, il ressort de ce projet de loi que l'employeur pourrait, en principe, donner un préavis de 24 heures et mettre le personnel en lock-out, dans le contexte actuel, alors que, en temps normal, le gouvernement n'est même pas capable de s'occuper du manque de main-d'œuvre. Aujourd'hui, il y a une pénurie de main-d'œuvre.

15:55

Cela fait que le gouvernement pourrait se réveiller demain matin et, en raison de son inaction et de son incompetence à résoudre cette pénurie de main-d'œuvre aujourd'hui, il pourrait mettre le personnel en lock-out et faire appel à une entreprise privée. C'est un énorme problème.

(Exclamation.)

M. K. Arseneau : Oui. Il y a eu un manque de consultation. Je pense que mon collègue en a parlé. Nous en avons entendu parler. Pour ma part, ce que j'aimerais voir au Nouveau-Brunswick, Madame la vice-présidente, c'est un gouvernement qui encouragerait le syndicalisme et qui aiderait la main-d'œuvre à s'organiser. Absolument, organisez-vous. Lorsque nous en arriverons à la négociation, nous nous assiérons et nous négocierons ensemble sérieusement. C'est beau, c'est de la négociation, mais nous négocierons à une table qui sera équitable pour tous et qui ne penchera pas d'un seul côté, par exemple.

Madame la vice-présidente, les gens connaissent bien ma position à ce sujet. Je pense que toute la main-d'œuvre, dans tous les secteurs, devrait avoir un syndicat. Elle devrait avoir une représentation syndicale qui la défend et qui défend les intérêts des

L'employeur peut attribuer un poste vacant à n'importe qui, y compris un entrepreneur privé. Un briseur de grève est un briseur de grève, Madame la vice-présidente.

End of story, Madam Deputy Speaker. In addition, Madam Deputy Speaker, the government is giving itself the authority to give notice only 24 hours before locking out employees. However, it will demand notice 72 hours before a strike. The inequality created by this government in bargaining relationships is clear. It is tipping the scale in its favour, Madam Deputy Speaker. It is tipping the scale in favour of bargaining that disrespects unions' role in our society.

In fact, a look at this bill shows that the employer could, in principle, give notice 24 hours before locking out employees, when, now, the government cannot even address the labour shortage under normal circumstances. There is currently a labour shortage.

This means that the government could wake up tomorrow morning and, because of its inaction and incompetence in addressing the current labour shortage, lock out staff and bring in a private business. This is a huge problem.

(Interjection.)

Mr. K. Arseneau : Yes. There was a lack of consultation. I think that my colleague talked about this. We have heard it talked about. Personally, what I would like to see in New Brunswick, Madam Deputy Speaker, is a government that supports unions and helps the workforce organize. Absolutely, get organized. When people go to the bargaining table, they will sit and bargain seriously. It is nice, it is bargaining, but it will be done at a table that is not tipped to one side and where everyone is equal.

Madame Deputy Speaker, I think people are very familiar with my position on this. I think the entire workforce in all sectors should be unionized. Workers should have union representation to advocate for them and defend their interests in the province. However,

travailleurs dans cette province. Mais, ce gouvernement a toujours eu et continue d'avoir du mépris pour les personnes qui s'organisent entre elles. Nous avons un premier ministre qui se vire de bord et qui ne manque jamais une occasion de critiquer les syndicats et de descendre les gens qui se démènent jour après jour pour défendre les intérêts de la main-d'œuvre de la province, Madame la vice-présidente. Les parlementaires du côté du gouvernement peuvent dire ce qu'ils veulent. Lorsque des travailleurs sont remplacés, alors qu'ils exercent un droit fondamental protégé par la Charte, ces travailleurs sont remplacés par des briseurs de grève, point à la ligne.

Madame la vice-présidente, c'est très clair que je ne voterai pas en faveur de ce projet de loi. En fait, aujourd'hui, le gouvernement a en quelque sorte, encore une fois, démontré son mépris pour les débats sains et équilibrés. Le gouvernement a déposé une motion imposant le bâillon, ce qui limite aujourd'hui le débat sur cette question et sur d'autres questions. En attendant, nous reviendrons après Noël, mais nous avons un gouvernement qui n'aime pas travailler. Nous faisons face à un gouvernement et à un premier ministre qui méprisent cette institution qu'est l'Assemblée législative. Le gouvernement voit cela comme une montagne à gravir. C'est une tâche obligatoire qu'il voit comme lui mettant des bâtons dans les roues et l'empêchant de faire ce qu'il veut.

Nous le voyons agir de cette façon jour après jour. Alors, allons-nous lui faire confiance avec un projet de loi comme celui-ci? Absolument pas. Ce même projet de loi, Madame la vice-présidente, permet de mettre les travailleurs en lock-out et de les remplacer par des briseurs de grève du secteur privé. Il s'agit d'un recul historique pour le monde syndical. C'est un recul pour la population de la province. C'est un recul pour tous ceux qui se lèvent le matin et qui se soucient avec bienveillance de leur prochain et pour tous ceux qui se lèvent le matin et sont attachés à la valeur fondamentale de la solidarité. Nous sommes face à un gouvernement qui hait la solidarité et méprise la bienveillance. Il n'y a aucune raison pour que le temps alloué pour débattre ce projet de loi soit limité aujourd'hui, Madame la vice-présidente.

16:00

Nous pouvons revenir après Noël. Nous allons partir le 16 décembre, je crois. C'est cela qui est prévu jusqu'à présent. Nous pourrions rester la semaine prochaine et même jusqu'au 23 décembre, sans problème. Après cela, nous pourrions revenir en

this government has and is showing disdain for people who organize. The Premier turns around and does not miss an opportunity to disparage unions and people who are struggling day after day to defend the interests of the provincial workforce, Madam Deputy Speaker. Government members can say what they want. When people exercising a fundamental charter right are replaced, they are replaced by strikebreakers, period.

Madam Deputy Speaker, it is very clear that I will not be voting in favour of this bill. In fact, the government is again showing its disdain for healthy and balanced debates. The government tabled a gag motion that limits the debate today on this issue and other ones. Then the session will pick up again after Christmas, but with a government that does not like to work. The government and Premier have nothing but disdain for this institution, the Legislative Assembly. The government sees it as a hurdle to overcome. It is a mandatory task that is like a spoke in the wheel preventing it from doing what it wants.

The government acts this way day after day. So, can it be trusted with a bill like this one? Absolutely not. The same bill allows lock-outs, Madam Deputy Speaker, and replacing workers with strikebreakers from the private sector. It is a historical step backwards for the labour movement. It is a step backwards for New Brunswickers, for the people of the province. It is a step backwards for anyone who gets up in the morning with compassion for others and with solidarity, a fundamental value. This is a government that hates solidarity and has disdain for compassion. There is no reason the debate on this bill should be limited today, Madam Deputy Speaker.

We can come back after Christmas. The last day is December 16, I believe. That is what is planned so far. Staying next week could even be possible, until December 23, with no problem. After that, we could come back in January. I think Monday is January 3, so

janvier. Je pense que le 3 janvier, c'est un lundi, alors le 4 janvier nous pourrions être de retour ici. Nous pouvons rester jusqu'en mars, jusqu'au budget. Nous pouvons parler du projet de loi. Il n'y a pas de problème, Madame la vice-présidente. Mais, non, ce gouvernement a déjà agi ; il met les parlementaires en lock-out.

Government members are putting the MLAs of this House into a lockout. They are saying: We are done with you. We are done debating this bill. We are done talking. We are done negotiating. We are done doing the work that must be done in this Legislative Assembly.

We did not even get 24 hours' notice on it.

Madame la vice-présidente, quelle sera la prochaine chose? Le gouvernement va nous remplacer par des briseurs de grève. Et voilà, vous avez l'attitude de ce gouvernement. Madame la vice-présidente, je dis qu'il va nous remplacer par des briseurs de grève et la ministre se lève et dit ce qui suit :

I wish.

C'est exactement l'attitude de ce gouvernement.

(Exclamations.)

M. K. Arseneau : Seulement moi, Madame la vice-présidente.

(Exclamations.)

M. K. Arseneau : Madame la vice-présidente, voilà ce qui arrive quand il y a des gens qui pensent différemment de ce gouvernement. Voilà ce qui arrive quand il y a du monde qui pense différemment de ce gouvernement. Une ministre qui n'est pas capable de gérer ses dossiers et de faire son travail, et qui a un problème aujourd'hui avec un discours à la Chambre, dont l'objectif est de défendre une position sur un projet de loi bidon qui devrait être déchiré et mis à la poubelle, Madame la vice-présidente. C'est un projet de loi qui légalisera l'utilisation des briseurs de grève dans cette province, rien de moins. Comme je l'ai dit, Madame la vice-présidente, ce gouvernement, une fois de plus, prend en otage les élus de cette province et veut nous mettre en lock-out. Il veut nous dire qu'il ne souhaite pas débattre des projets de loi avec nous.

we could come back on January 4. We could stay until March, until the budget. We could discuss the bill. There is no problem, Madam Deputy Speaker. No, though, this government is already acting; it is locking members out.

Le gouvernement place les parlementaires en lock-out. Il dit : Nous en avons fini avec vous ; nous avons fini de débattre du projet de loi ; nous avons fini de parler ; nous avons fini de négocier ; nous avons fini d'accomplir le travail qui doit être accompli à l'Assemblée législative.

Nous n'avons même pas reçu 24 heures d'avis.

Madam Deputy Speaker, what is next? The government is going to replace us with strikebreakers. That is this government's attitude. Madam Deputy Speaker, I am saying it is going to replace us with strikebreakers, and the minister rises and says:

J'espère bien.

This is exactly the attitude of this government.

(Interjections.)

Mr. K. Arseneau: Just me, Madam Deputy Speaker.

(Interjections.)

Mr. K. Arseneau: Madam Deputy Speaker, this is what happens when there are people who think differently from this government. It is what happens when there are people who think differently from this government. The minister cannot manage her files and do her job and has a problem today with a speech in the House that is intended to defend a position on a bogus bill that should be torn up and thrown in the garbage, Madam Deputy Speaker. This is a bill that will legalize the use of strikebreakers in this province, nothing less. As I was saying, Madam Deputy Speaker, this government is once again holding elected members in this province hostage and wants to lock us out. It is saying to us that it is not interested in debating bills with us.

It is our way or the highway. That is it. That is all.

Des parlementaires du côté du gouvernement voteront en faveur de cela. Ce sont des parlementaires qui ont déjà été représentants syndicaux. C'est presque pire qu'un briseur de grève. C'est presque pire. Changer complètement de position, Madame la vice-présidente, et défaire la place qu'occupent les syndicats dans cette province, c'est une véritable trahison de tous les efforts et du travail de nos ancêtres qui se sont battus, jour après jour après jour pour de meilleures conditions de travail, pour le droit de négocier collectivement, pour des milieux de travail plus sûrs et pour le droit à une vie décente.

16:05

Madame la vice-présidente, ce sont les syndicats qui ont fait monter avec eux tous les autres secteurs. Quand les syndicats négocient, les autres doivent suivre. Ce gouvernement n'a aucun respect pour cela. Pourquoi? Parce qu'il préfère dicter lui-même la façon de faire. Quand cela ne va pas dans son sens, que fait-il? Il change les lois à son avantage — à son avantage. Il fait pencher le balancier en sa faveur, puis il dit : Nous allons mettre des outils de notre côté pour dénigrer le syndicalisme et le droit de négocier de bonne foi, Madame la vice-présidente.

Je pense avoir dit ce que j'avais à dire. Je dois moi aussi m'arrêter, parce que ce gouvernement a décidé que, au lieu de débattre d'un projet de loi, il préfère faire taire l'histoire le plus rapidement possible. Il veut partir pour Noël la conscience tranquille, en disant : Nous ne serons pas obligés de revenir ici en janvier défendre nos simagrées parlementaires, Madame la vice-présidente, pour utiliser un mot purement acadien. Madame la vice-présidente, je m'arrête là. Toutefois, je termine en disant très clairement, si le gouvernement ne l'a pas encore compris, que :

A scab is a scab.

Point à la ligne.

Mr. G. Arseneault: Thank you, Madam Deputy Speaker. I rise this afternoon to speak about the amendment that my colleague for Tracadie-Sheila put forth. I seconded it. I want to say that I listened to the member for Tracadie-Sheila, and he explained our position quite clearly. I listened to the member of the

Il s'agit d'une approche intransigeante. Voilà tout. C'est tout.

Government members will vote for this. They are members who were once union representatives. It is almost worse than a strike breaker. It is almost worse. Turning around and taking away unions' place in this province is a great betrayal of all the efforts and work of our ancestors who fought day after day after day for better working conditions, for the right to collective bargaining, for safer workplaces, and for the right to a decent life.

Madam Deputy Speaker, unions brought all the other sectors up with them. When unions bargain, others must follow. This government has no respect for that. Why not? Because it prefers to dictate the way things are done. When things do not go its way, what does it do? It changes Acts for its benefit—for its benefit. It tips the scale in its favour, then says: We are going give our side the tools to denigrate organized labour and the right to bargain in good faith, Madam Deputy Speaker.

I think I have said what I had to say. I, too, have to stop because this government has decided that, instead of debating a bill, it prefers to put a stop to any comment as quickly as possible. The government wants to leave for Christmas with a clear conscience, saying: We will not have to come back here in January to defend our parliamentary antics, Madam Deputy Speaker, if I may use the term. Madam Deputy Speaker, I will stop there. However, I will close by saying very clearly, if the government has not yet understood, that:

Un briseur de grève est un briseur de grève.

Period.

M. G. Arseneault : Merci, Madame la vice-présidente. Je prends la parole cet après-midi au sujet de l'amendement proposé par mon collègue de Tracadie-Sheila. J'ai appuyé l'amendement. Je tiens à dire que j'ai écouté le député de Tracadie-Sheila, et il a très clairement expliqué notre position. J'ai écouté le député de l'autre parti qui a parlé ensuite, et il a

other party who spoke after him, and he explained a lot of things that are important as well.

My background, as you know, is as a former President of the New Brunswick Teachers' Association.

J'ai été coprésident de la New Brunswick Teachers' Association pendant deux ans. J'ai siégé au conseil de direction pendant quatre ou cinq ans d'affilée. Mon père a travaillé dans une scierie pendant 42 ans, dans le syndicat. J'ai vécu la vie d'une personne qui travaille à la scierie. Ce furent des temps difficiles pour lui ; 42 années à la scierie.

With that, Madam Deputy Speaker, I am a little disappointed today that I cannot speak a little longer. We are allowed to speak for 40 minutes. Each member here is going to have 40 minutes to speak. But earlier today—for those who were not here or those who are listening or watching on TV—government put forth a time allocation motion. We could not debate that. That is just a notice. Government members are telling us that we are going to do it on Friday. Okay, fine, that is their prerogative. At that point, I stood and made a point of order, certainly. Everyone here would have heard that.

The interesting thing about that—what people do not realize—is that it is retroactive. It is retroactive. What we do today, all these hours . . . We are only allowed 12 hours. We are only allowed 12 hours to debate Bills 18, 22, 23, 24, and 25—only 12 hours. That time starts today. Can you imagine if each person took 40 hours on this bill? We would have no time for the others.

(Interjections.)

Mr. G. Arseneault: It is 40 minutes—40 minutes. I am thinking of the 40-hour work week that the union implemented for us. We are so grateful.

16:10

I find it a real slap in the face that the government is fearful of debating a bill that is so important—a bill that will transform the way that negotiations are

expliqué bien des choses qui sont également importantes.

Comme vous le savez, j'ai été président de la New Brunswick Teachers' Association.

I was Co-President of the New Brunswick Teachers' Association for two years. I served on the board of directors for four or five years in a row. My father worked in a sawmill for 42 years, in the union. I experienced the life of a sawmill worker. They were difficult times for him—42 years at the sawmill.

Sur ce, Madame la vice-présidente, je suis un peu déçu aujourd'hui de ne pas pouvoir parler un peu plus longtemps. Nous pouvons parler pendant 40 minutes. Chaque parlementaire disposera de 40 minutes pour parler. Toutefois, plus tôt aujourd'hui, pour les gens qui n'étaient pas ici, qui n'écoutaient pas les débats ou qui ne les regardaient pas à la télévision, le gouvernement a présenté une motion d'attribution de temps. Nous n'avons pas pu débattre de la motion. Il ne s'agissait que d'un avis. Les parlementaires du côté du gouvernement nous disent que nous débattons de la motion vendredi. Bon, d'accord, la décision leur appartient. À ce moment-là, j'ai bien sûr invoqué le Règlement. Tout le monde ici l'a entendu.

Ce qui est intéressant et ce dont les gens ne se rendent pas compte, c'est que la motion est rétroactive. Elle est rétroactive. Le travail que nous faisons aujourd'hui, toutes ces heures... Nous disposons de seulement 12 heures. Nous disposons de seulement 12 heures pour débattre les projets de loi 18, 22, 23, 24 et 25 — seulement 12 heures. Le délai commence aujourd'hui. Pouvez-vous vous imaginer quelle serait la situation si tout le monde parlait pendant 40 heures au sujet du projet de loi? Nous n'aurions pas le temps d'étudier les autres.

(Exclamations.)

M. G. Arseneault : C'est 40 minutes, 40 minutes. Je pense à la semaine de travail de 40 heures que le syndicat a mis en oeuvre pour nous. Nous en sommes tellement reconnaissants.

Je trouve vraiment insultant que le gouvernement hésite à débattre d'un projet de loi aussi important, un projet de loi qui transformera la façon dont les

carried out. I like the amendment, and I am speaking in favour of the amendment. Again, I put forth my reasons for the other bill, the family services bill, and the amendments that were asked for there. We wanted that sent to the law amendments committee so that we could get some experts in.

We know—it is a fact—that the government and the minister in question did not consult the unions in this situation. They did not. The time to consult is not during the debate on the motion. The motion has already been put forth. You should have consulted before bringing in the bill in order to get it right the first time. It is a little like how the Minister of Local Government, who is the minister for municipal affairs, brought forth a bill and hammered it through. That was one of the bills under time allocation. He has come back three times already to make corrections. Do you know what? He still got it wrong. He has to come back again in the new year.

You know, this time allocation stuff does not allow for proper scrutiny. That is what bills are for—to be scrutinized and to see where we can improve them and get them right the first time. Let's not waste each other's time. That is why we need the experts to come in. We have not heard the other side of the story. We are identifying some things that are wrong, should be changed, or should be clarified, but when you think of it . . .

This government has been accused by different people before of following the Doug Ford model. It uses the Doug Ford model. Doug Ford has been here visiting a number of times, and the Premier has been up there. Anytime they go to their Premiers' conference, who is lovey-dovey? Who is lovey-dovey? Ontario and New Brunswick. That government tackles the unions. It just finished tackling the unions, and it was shown that what it tried to put through was unconstitutional. Some of that is in here, basically.

To you, Madam Deputy Speaker, I am saying that with the amendment to send the bill to the law amendments committee, we would not only call in the unions but

negociations seront menées. J'aime l'amendement, et je l'appuie. Bon, j'ai présenté mes raisons pour ce qui est de l'autre projet de loi, le projet de loi portant sur les services à la famille, et des amendements qui ont été proposés à cet égard. Nous voulions que le projet de loi soit renvoyé au Comité de modification des lois pour que nous puissions convoquer des experts.

Nous savons — c'est un fait — que le gouvernement et le ministre en question n'ont pas consulté les syndicats dans ce cas-là. Ils ne l'ont pas fait. Ce n'est pas le temps de mener des consultations lors du débat sur la motion. La motion a déjà été proposée. Vous auriez dû mener des consultations avant le dépôt du projet de loi pour bien faire les choses du premier coup. C'est un peu comme quand le ministre des Gouvernements locaux, soit le ministre des affaires municipales, a présenté un projet de loi et en a imposé l'adoption. Il s'agissait d'un des projets de loi visés par une motion d'attribution de temps. Le ministre y est déjà revenu à trois reprises pour apporter des corrections. Savez-vous quoi? Il a encore fait fausse route. Il doit y revenir encore une fois au début de la nouvelle année.

Vous savez, les mesures d'attribution de temps ne permettent pas d'effectuer un examen approfondi. Voilà à quoi sert l'étude des projets de loi : en faire un examen minutieux, déterminer comment nous pouvons les améliorer et bien faire les choses du premier coup. Ne perdons pas notre temps. Voilà pourquoi nous avons besoin de faire venir des experts. Nous n'avons pas entendu l'autre version des faits. Nous cernons les éléments qui clochent, qui devraient être modifiés ou qui devraient être clarifiés, mais à bien y penser...

Le gouvernement actuel a déjà été accusé par différentes personnes de suivre le modèle de Doug Ford. Le gouvernement a recours au modèle de Doug Ford. Doug Ford est venu ici en visite un certain nombre de fois, et notre premier ministre s'est rendu là-bas. Qui s'entend à merveille à chaque conférence des premiers ministres? Qui s'entend à merveille? L'Ontario et le Nouveau-Brunswick. Le gouvernement s'attaque aux syndicats. Il vient de s'attaquer aux syndicats, et il a été démontré que ce qu'il a cherché à faire imposer était inconstitutionnel. Une partie de cela se trouve essentiellement dans le projet de loi à l'étude.

Madame la vice-présidente, au sujet de l'amendement visant à renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois, je vous dis que nous ferions

also call in some lawyers—maybe the Serge Rousselles of the world. We would call in those who know and respect the constitution. That is what we would do so that we would get it right.

If I recall . . . My memory is not as good these days, but it seems to me that I read somewhere that it cost the Ford government over \$1 million to put that bill through, and then that government found out that it was unconstitutional and had to pay \$1 million to make the changes and owed money here and there for all of that. I find that quite interesting. I wonder whether we know whether this is constitutional. Do we know? Has it been looked at from that angle, the angle of the *Charter of Rights and Freedoms*? Has it been looked at? We do not know. We are going to go to committee. We are going to be the same group that is here going back and forth, back and forth, asking for this, asking for this, and saying, What about this? What about that? We will hear the same stories that we hear all the time.

There is no information. We need some expertise around the table. I would like to listen to the unions. I would like to hear what they have to say about this bill or what is wrong with it. Knowing the unions, they have some solutions.

I know that two of my constituents were in touch with me not too long ago. One is a guy by the name of Charlie Dupuis. He does not mind my putting his name out there. He is a strong union leader in my area. The other is Jan Underhill. Those are two people that I communicate with quite often when I have some issues with understanding the impacts of certain bills and this and that. They were in touch with me recently over Bill 23, and they pointed out some things and some of the things that are not correct in this.

16:15

It is common sense. Let's open this bill up. It is only about six or seven pages, I believe. What do we have here? It is eight pages with the title page, which basically has nothing written on it. When you look at it, you see that just the idea of the lockouts . . . If you look at one of the sections—the one changing section 76—you see that the government has to give notice of a lockout. That is fair because you are talking

appel non seulement aux syndicats, mais aussi à des avocats, peut-être aux Serge Rousselle de ce monde. Nous ferions appel à eux, qui connaissent et respectent la Constitution. Voilà ce que nous ferions pour bien faire les choses.

Si je me souviens bien... Ma mémoire n'est plus ce qu'elle était, mais il me semble que j'ai lu quelque part que le gouvernement Ford a dû payer plus de 1 million de dollars pour faire adopter le projet de loi, puis celui-ci a été déclaré inconstitutionnel, et le gouvernement a dû payer 1 million de dollars pour apporter les changements et doit de l'argent ici et là en raison de tout cela. Je trouve cela fort intéressant. Je me demande si nous savons si le projet de loi est constitutionnel. Le savons-nous? Le projet de loi a-t-il été examiné sous cet angle, sous l'angle de la *Charte des droits et libertés*? A-t-il été examiné? Nous ne le savons pas. Nous irons en comité. Nous serons le même groupe qu'ici, discutant de part et d'autre, demandant ceci, demandant cela et disant : Qu'en est-il de ceci? Qu'en est-il de cela? Nous entendrons les mêmes histoires que nous entendons toujours.

Il n'y a aucun renseignement. Nous avons besoin d'expertise autour de la table. J'aimerais écouter les syndicats. J'aimerais entendre ce qu'ils ont à dire au sujet du projet de loi ou de ce qui cloche à cet égard. Connaissant les syndicats, je sais qu'ils ont des solutions.

Il n'y a pas si longtemps, deux personnes de ma circonscription ont communiqué avec moi. L'une d'elles était un homme du nom de Charlie Dupuis. Il n'a pas d'objection à ce que je le nomme. Il est un dirigeant syndical dynamique dans ma région. L'autre personne est Jan Underhill. Ce sont deux personnes avec qui je communique assez souvent quand j'ai du mal à comprendre les effets de certains projets de loi et ainsi de suite. Elles ont communiqué récemment avec moi au sujet du projet de loi 23 et ont signalé des éléments, certains des éléments qui clochent dans le projet de loi.

Le tout est logique. Examinons le projet de loi. Il ne fait que six ou sept pages, je crois. Qu'avons-nous ici? Le projet de loi fait huit pages avec la page titre, qui est essentiellement vide. Quand on l'examine, on constate que la simple idée des lock-out... Si on examine l'un des articles, où l'on envisage de modifier l'article 76, on constate que le gouvernement doit donner un avis de lock-out. Voilà qui est juste, car il

about schools, hospitals, and this and that. You have parents. You have children in schools. You do not want them . . . You have to make plans for what they are going to do if there is no school that day.

The government has 24 hours' notice, but the unions cannot call a lockout. It is the government. That is its technique. If the unions go through the process of voting for a strike and decide to call a strike, they have to give 72 hours' notice, I believe. I do not see it exactly. I should have underlined it in bright colours. Unions have to give 72 hours' notice. It is common sense. Why the difference? Who has the advantage here? Just with something like that, maybe there could be an amendment there. Who is trying to create the balance?

The other one that is interesting to me . . . When I heard the minister, I was just amazed by how he could say what he said about the bill. He said that the government is not hiring any scabs. I will read subsection 102.1(5). Here is what it says:

Despite anything in this Act, during the continuance of a strike or lock-out, the employer

—the employer, or the government—

may fill a vacant designated position with a person, including, without limitation, with an employee who is not included in a bargaining unit, with a casual employee as defined in section 63.1, with a private contractor or with a striking employee.

The government can fill the position with a private employer to replace a person on strike. That is what we call scab labour. That is what it is called. What this does is cause the relationship between the unions and the government to forever go backward by years and years. The repairs to that . . . It creates issues. If a strike is called, there is a reason for that, and that is the process. You have to live with that process, and that is what it is all about—democracy.

We have evidence that the government does not like the rules. When its members do not like a rule, they change it. When they do not like a law, they change it. We saw evidence of that just today with Bill 22. We talked about going from 30 days to 60 days for custody cases. Well, people could not meet the 30-day

est question d'écoles, d'hôpitaux et ainsi de suite. Des parents seraient touchés. Des élèves seraient touchés. On ne veut pas qu'ils... Il faut planifier ce qu'ils feront si les écoles ferment.

Le gouvernement doit donner un avis de 24 heures, mais les syndicats ne peuvent pas déclarer un lock-out. C'est le gouvernement. C'est sa technique. Si les syndicats procèdent au vote de grève et s'ils décident de déclencher une grève, ils doivent donner un avis de 72 heures, je crois. Je ne vois pas le passage exact. J'aurais dû le souligner d'une couleur vive. Les syndicats doivent donner un avis de 72 heures. Faisons preuve de logique ; comment expliquer la différence? Qui a l'avantage ici? Un élément du genre pourrait faire l'objet d'un amendement. Qui cherche à établir un équilibre?

L'autre disposition que je trouve intéressante... Quand j'ai écouté le ministre, j'ai été simplement stupéfait par ce qu'il a dit au sujet du projet de loi. Le ministre a dit que le gouvernement n'engagerait pas de briseurs de grève. Je vais lire le paragraphe 102.1(5). Le voici :

Par dérogation à toute autre disposition de la présente loi, pendant toute la durée d'une grève ou d'un lock-out, l'employeur

— l'employeur ou le gouvernement —

peut attribuer un poste désigné qui est vacant à une personne, y compris, notamment, un employé qui ne fait pas partie d'une unité de négociation, un employé occasionnel selon la définition que donne de ce terme l'article 63.1, un entrepreneur privé ou un gréviste.

Le gouvernement peut pourvoir le poste auprès d'un employeur privé pour remplacer une personne en grève. Voilà ce que nous appelons un briseur de grève. C'est ainsi que cela s'appelle. Cela a pour effet de faire régresser de nombreuses années la relation entre les syndicats et le gouvernement. Le rétablissement de cela... La situation crée des problèmes. Si une grève est déclenchée, il y a une raison à cela, et il s'agit du processus. Il faut se faire au processus, et voilà de quoi il retourne : la démocratie.

Nous avons la preuve que le gouvernement n'aime pas les règles. Quand les gens d'en face n'aiment pas une règle, ils la changent. Quand ils n'aiment pas une loi, ils la changent. C'est ce que nous avons constaté pas plus tard qu'aujourd'hui concernant le projet de loi 22. Nous avons envisagé de faire passer le délai de 30 à 60 jours dans les affaires de garde d'enfants. Eh bien,

deadline, so the government members said: Oh, okay. Let's put it up to 60 days. Maybe we will meet it there.

That is what government members do. They change things. It was the same thing with the bill for local government. It was the same thing. They did not like certain things, and they changed them. I do not know how often they came back here once they had gone out to the people and the people told them what was wrong with it.

Madam Deputy Speaker, again, I plead with the government. We could have come back to this House in September. I do not know what the rush is to get this bill through. Really, when you look at what happened during the last strike and the motion that the Premier came in with, you see that it was sort of like a motion that was there to influence the unions to get back. I guess that it was almost forcing them back if it passed, but it never got passed. It never came to the floor because the government went back to the union and ended up at the negotiation table. It had no choice. Okay, it had no choice.

I say to you again, Madam Deputy Speaker, that there are some union members over there. There are some representatives, and you are going to have some visits. I know you will. I know you will because the unions find it very important that you become a little more educated about the impact of this bill. I support them. I think that we need more education, and they are the ones who have the expertise and who will tell you.

16:20

I could go back and use my 40 minutes to talk to you about the value of unions. I think that if the individuals who are listening here would search their souls and hearts and look at what impact a union has had on their lives, on the lives of their family, and on the life of their community, they will realize the harm that they are doing. This is an attempt to get rid of unions. This is an attempt to weaken unions. This is not only an attempt to bring in scabs but also an attempt to legalize them. They are legalizing the use of scab labour, and that is unfortunate.

les gens ne pouvaient pas respecter le délai de 30 jours ; les gens d'en face ont donc dit : Ah, d'accord ; fixons le délai à 60 jours ; nous arriverons peut-être à le respecter.

Voilà ce que font les parlementaires du côté du gouvernement. Ils apportent des changements. C'était la même chose avec le projet de loi concernant la gouvernance locale. C'était la même chose. Les parlementaires d'en face n'aimaient pas certains éléments, et ils les ont modifiés. Je ne sais pas combien de fois ils sont revenus ici après avoir consulté des gens et que ces derniers leur ont dit ce qui clochait.

Madame la vice-présidente, encore une fois, je fais appel au gouvernement. Nous aurions pu reprendre les travaux en septembre. Je ne sais pas ce qui presse pour faire adopter le projet de loi. En réalité, lorsqu'on tient compte de ce qui s'est passé pendant la dernière grève et de la motion que le premier ministre a présentée, on constate qu'il s'agissait d'un genre de motion qui servait à influencer les syndiqués afin qu'ils retournent travailler. J'imagine que la motion les obligeait presque à retourner travailler, si elle était adoptée, mais elle ne l'a pas été. Elle n'a jamais été mise aux voix, car le gouvernement a repris les négociations avec le syndicat. Il n'avait pas le choix. Eh bien, il syndicat n'avait pas le choix.

Madame la vice-présidente, je vous répète qu'il y a en face des membres de syndicat. Il y a des représentants, et vous aurez de la visite. Je sais que vous en aurez. Je le sais, car les syndicats trouvent très important que vous soyez mieux informés des effets du projet de loi. Je les appuie. Je pense que nous avons besoin de davantage de sensibilisation, et les syndicats ont les connaissances nécessaires et nous renseigneront.

Je pourrais revenir en arrière et vous parler pendant mes 40 minutes de la valeur des syndicats. Si chaque personne qui est à l'écoute ici sondait sa conscience et son cœur et examinait les effets qu'un syndicat a eus sur sa vie, sur la vie de sa famille et sur la vie de sa collectivité, je pense que tout le monde se rendrait compte du tort qui est causé. Il s'agit d'une tentative de se débarrasser des syndicats. Il s'agit d'une tentative d'affaiblir les syndicats. Il s'agit non seulement d'une tentative de recourir aux briseurs de grève, mais aussi d'une tentative de les légaliser. Les gens d'en face légalisent le recours aux briseurs de grève, et c'est regrettable.

I end with the words that we should take heed of, especially our union members on the other side who are going to vote on this bill today, probably. I would ask that you vote your conscience, your heart, and in solidarity. Thank you.

Mr. Coon: Thank you, Madam Deputy Speaker. Well, what a bill. I attended my first union meeting when I was 23 years old and a proud member of CUPE. I was 23. I recognized the value and importance in the work that unions were doing for me and my coworkers at the time. At another time in my life, I was also a member of the Fédération de la Santé du Québec, working in a hospital. I recognized the tremendous protections that were afforded through legislation and our union to me and my colleagues working in the hospitals in Quebec.

This government speaks of balance all the time—all the time. What this bill does is undermine the balance that currently exists in the *Public Service Labour Relations Act*. New Brunswickers are not going to buy it because so many New Brunswickers have benefited from their union membership across this province over time, whether it was while working in the mills, mines, or factories of this province in private-sector unions . . . In fact, right now the first contract is being negotiated under first-contract legislation that was passed in this House some few years ago. It is an important step forward to ensure that first contracts can be negotiated fairly. Of course, the public-sector workers across this province, whether they work as porters or nurses in hospitals, whether they work as bus drivers or teachers . . . The list is long.

You could say that the province is watching this bill because it unbalances the arrangement between the public-sector unions and the government as the employer. The bill erodes the public-sector unions—it would if it were adopted. People have spoken eloquently about exactly why it is unfair and untenable that replacement workers—scabs—would be brought in when there are not sufficient people to staff the workplace as negotiated or determined by the labour board. But here is the thing. If there were a better relationship with the unions of this province . . .

Je termine avec des mots dont nous devrions tenir compte, surtout les membres de syndicat de l'autre côté de la Chambre qui voteront probablement aujourd'hui sur le projet de loi. Je vous demande de voter selon votre conscience, selon votre coeur et par solidarité. Merci.

M. Coon : Merci, Madame la vice-présidente. Eh bien, quel projet de loi. J'ai participé à ma première réunion de syndicat à l'âge de 23 ans, en tant que fier membre du SCFP. J'avais 23 ans. Je reconnaissais le bien-fondé et l'importance du travail qu'effectuaient les syndicats pour moi et mes collègues à l'époque. À un autre moment dans ma vie, lorsque je travaillais dans un hôpital, j'étais membre de la Fédération de la Santé du Québec. Je reconnaissais les énormes mesures de protection que nous fournissaient, à moi et à mes collègues des hôpitaux au Québec, les mesures législatives et notre syndicat.

Le gouvernement actuel parle constamment d'équilibre — constamment. Le projet de loi mine l'équilibre actuel que fournit la *Loi relative aux relations de travail dans les services publics*. Les gens du Nouveau-Brunswick ne lui donneront pas leur appui, car, au fil du temps, tellement de gens du Nouveau-Brunswick ont tiré profit de leur adhésion à un syndicat du secteur privé, que leur travail soit dans des usines de pâtes et papiers, des mines ou d'autres usines dans la province. En fait, en ce moment, la première convention collective fait l'objet de négociations au titre de la mesure législative concernant les premières conventions collectives qui a été adoptée à la Chambre il y a quelques années. Il s'agit d'un progrès important pour assurer la négociation juste des premières conventions collectives. Bien sûr, les travailleurs du secteur public de la province, qu'il s'agisse de brancardiers ou de membres du personnel infirmier dans les hôpitaux, de chauffeurs d'autobus ou de membres du personnel enseignant . . . La liste est longue.

On pourrait dire que les gens de la province observent le projet de loi parce que celui-ci rompt l'équilibre de l'entente entre les syndicats du secteur public et le gouvernement en tant qu'employeur. Le projet de loi, s'il est adopté, érodera les syndicats du secteur public. Des gens ont parlé avec éloquence des raisons précises pour lesquelles il est injuste et intenable que des travailleurs de remplacement — des briseurs de grève — soient embauchés pour pourvoir les postes de travail devant être remplis tels qu'ils ont été négociés ou déterminés par la commission du travail. Toutefois, voici le problème. S'il y avait un meilleur rapport avec les syndicats de la province . . .

Unions, make no mistake, are an essential element of our society. Other countries and other jurisdictions recognize this and treat unions with respect and as a key player in the development of society. Think of any Scandinavian country, for example. That is how that goes. That is how that goes down. Something such as this would not be tolerated there. If there is respect . . . In the case that sufficient essential workers are not available and in place, that needs to be worked out between the union and the employer in order to ensure that positions are covered as agreed to. What a sensible thing. What a sane approach.

16:25

That is the approach that should be taken. It should not require legislation to ram something down the throat of unions and their members working in our public sector. Instead, there should be cooperation, even during a labour dispute, on agreed-to norms. During a labour dispute, which is in part what we are talking about here, those agreed-to norms should be maintained through discussion so that union members replace union members who, for whatever reason, might be unavailable. These days, we know that a lot of people are off because of one of at least three viruses. Those kinds of things could happen during a strike, but that can be worked out. We, as New Brunswickers, should be proceeding through negotiation and discussion in order to make up for shortfalls, with the government as the employer and the union as the representative of the employees—the public-sector workers.

Madam Deputy Speaker, there are a number of problems—a number of problems—with this bill, including the imbalance between the time frame for giving notice for a lockout versus for a strike, the changes to the arbitration process that are being proposed here, the replacement workers that I mentioned in the first place, and so on.

This needs to go to the law amendments committee. It needs to go to the law amendments committee to ensure that the representatives of the public-sector employees—their union representatives—have a voice at the table, since they were not consulted in the first place. The government decided not to consult in

Ne vous méprenez pas, les syndicats sont essentiels dans notre société. Cela est reconnu dans d'autres pays et d'autres régions, et les syndicats y sont traités respectueusement et y ont une place parmi les acteurs clés dans le développement de la société. Par exemple, on peut penser à n'importe quel pays scandinave, où cela se passe ainsi. C'est ainsi que se font les choses. Un tel projet de loi ne serait pas toléré là-bas. Si on fait preuve de respect... Lorsqu'il manque de travailleurs essentiels, le syndicat et l'employeur doivent régler la situation entre eux afin que les postes soient pourvus comme convenu. Quelle façon sensée d'agir. Quelle approche sensée.

L'approche en question est celle qui devrait être adoptée. Il ne faudrait pas adopter une mesure législative qui impose certaines choses aux syndicats et à leurs membres travaillant dans le secteur public. Il faudrait de la coopération pour respecter les normes convenues, même pendant un conflit de travail. Pendant un conflit de travail, ce qui est en partie ce dont nous parlons, les normes convenues devraient être respectées au moyen de discussions ayant pour but de remplacer par d'autres membres du syndicat des membres du syndicat qui, pour une raison ou pour une autre, ne seraient pas en mesure de travailler. Aujourd'hui, nous savons que de nombreuses personnes s'absentent en raison d'un virus parmi au moins trois. Des situations de ce genre pourraient se produire lors d'une grève, mais on pourrait les régler. Voilà la façon dont nous, en tant que gens du Nouveau-Brunswick, devrions procéder; le gouvernement, en tant qu'employeur, et le syndicat, en tant que représentant des employés du secteur public, devraient négocier et discuter pour combler les manques.

Madame la vice-présidente, le projet de loi comporte un certain nombre — un certain nombre — de problèmes : le déséquilibre entre le temps prévu pour donner un avis de lock-out et le temps prévu pour donner un avis de grève, les modifications proposées du processus d'arbitrage, la situation concernant les travailleurs de remplacement, que j'ai mentionné en premier lieu, et ainsi de suite.

Il faut renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois. Il faut le renvoyer au Comité de modification des lois pour assurer la voix des représentants des employés du secteur public, c'est-à-dire des représentants syndicaux, à la table, puisqu'ils n'ont pas été consultés en premier lieu. Le

the first place, and we are trying to fix that here with the motion brought forward by the member for Tracadie-Sheila. It is an important motion.

Let's fix this. Let's give a voice to the public-sector unions and bring them to the table at an open hearing at the law amendments committee. That should have been the case at the very beginning before anything came to this House. Bring them down from the galleries to a level playing field with members at the law amendments committee in order to hear them out and ask questions to learn their view of this bill. The union representatives might suggest that issues which this bill purports to try to resolve . . . Are they issues? Let's hear from them. If they think that there are issues, what are their solutions? That is what consultation would have involved, but it never happened.

We can fix that by sending this bill to the law amendments committee. That is where it should go. If it cannot go there, it cannot go anywhere. Thank you, Madam Deputy Speaker.

16:30

Ms. Mitton: Thank you, Madam Deputy Speaker, for the opportunity to rise to speak to Bill 23 and, specifically, to speak to the motion for an amendment to send this bill to the law amendments committee. You know, I want to start by saying that this government has one hundred percent of the power—not one hundred percent of the votes, but one hundred percent of the power—and this is what it is choosing to do with it. It could do anything, but it is choosing to use its time and resources to undermine unions and to go after unions and the working class to weaken the union movement. It is really embarrassing. Time after time, there is really terrible disrespect and disregard shown by this government toward unions.

Madam Deputy Speaker, we know that the unions were not consulted. In our system, which needs to change, we are not able to hear from them. We are not able to hear the voices of the labour movement, the union representatives, to know what they think about this legislation. It is our job to make sure that we are

gouvernement a décidé de ne pas consulter en premier lieu, et nous cherchons à régler la situation maintenant grâce à la motion proposée par le député de Tracadie-Sheila. Il s'agit d'une motion importante. Réglons la situation.

Donnons une voix aux syndicats du secteur public et invitons des représentants de ceux-ci à une audience publique auprès du Comité de modification des lois. Cela aurait dû être le cas au tout début, avant qu'une quelconque mesure ne soit déposée à la Chambre. Invitons-les à descendre des tribunes pour qu'ils se joignent aux députés sur un même pied d'égalité, auprès du Comité de modification des lois, afin qu'on les écoute et leur pose des questions pour obtenir leur point de vue sur le projet de loi. Les représentants des syndicats diraient peut-être que les difficultés que le projet de loi prétend résoudre... Sont-elles des difficultés? Écoutons ces gens. Si, selon eux, des difficultés se posent, quelles solutions proposent-ils? Voilà ce qu'auraient comporté des consultations, mais elles n'ont jamais été tenues.

Nous pouvons régler la situation en renvoyant le projet de loi au Comité de modification des lois. Voilà ce qu'il faudrait faire. S'il ne peut pas être renvoyé à ce comité, il ne peut aller nulle part. Merci, Madame la vice-présidente.

M^{me} Mitton : Madame la vice-présidente, je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole au sujet du projet de loi 23 et, plus précisément, de l'amendement de la motion visant à renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois. Vous savez, j'aimerais commencer en disant que le gouvernement détient 100 % du pouvoir — pas 100 % des votes, mais 100 % du pouvoir —, et voilà ce qu'il choisit d'en faire. Il pourrait choisir d'agir autrement, mais il choisit de consacrer son temps et ses ressources à miner les syndicats, à s'attaquer à eux ainsi qu'à la classe ouvrière afin d'affaiblir le mouvement syndical. Cela est vraiment embarrassant. Il est en fait regrettable que le gouvernement ne cesse de faire preuve d'un manque de respect et de considération à l'égard des syndicats.

Madame la vice-présidente, nous savons que les syndicats n'ont pas été consultés. Notre système, qui doit changer, ne nous permet pas de les entendre. Nous ne pouvons pas entendre les voix du mouvement syndical, les représentants syndicaux, pour savoir ce qu'ils pensent de la mesure législative. Notre travail

passing good legislation. Unfortunately, our system does not allow for that. We could change it. This government could change that. We could bring in motions. We could change the Standing Rules. We could make it so that we could hear from the experts and from those who are impacted. But no. Instead, this government uses its energy to undermine unions and to bring in this type of legislation.

We still have an opportunity to send this to the law amendments committee so that we can hear the voices of those who should have been heard from on this legislation in the beginning. We will find out. We will find out whether members of this Legislature believe that we should hear from the unions, the labour movement, and experts when we are debating and considering legislation in this House. I have a feeling that we are going to hear that government does not want to hear from them, which is shameful, Madam Deputy Speaker.

In addition to all of this, there is a time allocation motion that was tabled this morning. The limiting of debate is happening once again. This is a terrible habit. When the government brings such a motion forward and there is some noise on the opposition side, the government members say to the Liberals, Oh, well, you did it too.

That does not make it right. It is wrong to bring forward time allocation motions to limit debate. It is unacceptable. Why are we here? We are here to look at the legislation and to make sure that we pass the best laws for New Brunswick. That is not what is happening here, Madam Deputy Speaker. We could come back in January. We will be here next week. We could be here the week after. We could take the time to listen to the unions and to consider legislation. It is not just this bill. There are multiple bills that will be rushed through. The government has said that we have 12 hours in which to consider multiple bills. It is unacceptable. It is shameful. Unfortunately, it is a habit in this Legislature.

We know that there are several problems with this legislation. I know that my Green colleagues have spoken to some of the specifics. One of the specifics—a really concerning one—is legislating the ability to bring in scab workers. I know that members on the

consiste à nous assurer d'adopter de bonnes mesures législatives. Malheureusement, notre système ne le permet pas. Nous pourrions le changer. Le gouvernement pourrait le changer. Nous pourrions proposer des motions. Nous pourrions modifier le Règlement. Nous pourrions apporter des changements de sorte que nous puissions entendre les experts et les personnes concernées. Non, le gouvernement utilise plutôt son énergie pour miner les syndicats et présenter ce type de projet de loi.

Nous avons encore la possibilité de renvoyer la mesure au Comité de modification des lois et d'entendre à cet égard les voix des gens qui auraient dû être entendus dès le début. Nous nous renseignerons. Nous saurons si les parlementaires pensent que, au moment du débat et de l'examen d'une mesure législative à la Chambre, nous devons entendre les syndicats, le mouvement syndical et les experts. Je pense que nous nous attendons à ce que le gouvernement ne veuille pas les entendre, ce qui est honteux, Madame la vice-présidente.

En plus de toute la situation, une motion d'attribution de temps a été déposée ce matin. Le débat est une nouvelle fois limité. Il s'agit d'une mauvaise habitude. Quand le gouvernement propose une telle motion et qu'un bruit monte du côté de l'opposition, il dit aux Libéraux : Ah, eh bien, vous l'avez fait aussi.

Cela ne rend pas le tout acceptable. Il est inacceptable de proposer des motions d'attribution de temps visant à limiter le débat. C'est inacceptable. Pourquoi sommes-nous ici? Pour examiner les mesures législatives et veiller à ce que les meilleures lois soient adoptées pour le Nouveau-Brunswick. Cela n'est pas le cas ici, Madame la vice-présidente. Nous pourrions revenir en janvier. Nous serons ici la semaine prochaine. Nous pourrions être ici la semaine suivante. Nous pourrions prendre le temps d'écouter les syndicats et d'examiner la mesure législative. Il ne s'agit pas seulement du projet de loi. De nombreux projets de loi seront adoptés à la hâte. Les gens de l'autre côté ont dit qu'il nous restait 12 heures pour examiner de nombreux projets de loi. C'est inacceptable. C'est honteux. Malheureusement, il s'agit d'une habitude de la législature actuelle.

Nous savons que la mesure législative pose plusieurs problèmes. Je sais que mes collègues du Parti vert ont parlé de certains des aspects. L'un de ces aspects, qui est très préoccupant, consiste à légiférer sur la possibilité de faire intervenir des briseurs de grève. Je

government side are saying, Oh, no, we are not talking about scabs. Well, look at the words in the legislation. When you look at the *Merriam-Webster* dictionary, you see that the definitions of “scab” are “a union member who . . . returns to work before a strike has ended” and “a worker who accepts employment or replaces a union worker during a strike”. Frankly, it looks as though the government took the dictionary definition of “scab” and put it into the legislation, so I am not sure what it is talking about.

This is unacceptable. This is not the path that we should be on. This undermines the labour movement. This undermines what unions and workers have fought for. For so long, they have fought for better working conditions, for better wages, for their protected right to strike, and for things to be fair. As my colleague from Fredericton South, the Leader of the Green Party, said, government keeps using the word “balanced” when things are anything but balanced. This is unacceptable.

We need to be on the path to move toward better wages, better working conditions, more unionization in the province, and better working conditions for all. What we see coming from this government are moves to privatize, moves to undermine unions, and, frankly, moves just to keep believing in trickle-down economics. It is not really looking at what has made working conditions better for the people of New Brunswick and for people around the world. That is unionization and ensuring that unions can fight and defend the rights of workers, whether it be through wages or working conditions.

16:35

This is just a blatant attempt to weaken unions, but I know that they will not stand for it, and neither will I. We will push back. We need to have the system changed. We need to have the Legislature function properly. This is just clear evidence that it is not working. It is not working for the people of New Brunswick.

In an attempt to make it work, I would encourage the members of government to support this amendment, to send this bill to the law amendments committee, and

sais que les membres du gouvernement disent : Ah, non, nous ne parlons pas de briseurs de grève. Eh bien, regardons la formulation de la mesure législative. Selon le dictionnaire *Merriam-Webster*, la définition du terme briseur de grève désigne un membre d’un syndicat qui... retourne au travail avant la fin d’une grève et un employé qui accepte un emploi ou remplace un syndiqué pendant une grève. Franchement, les gens du gouvernement semblent avoir pris la définition de briseur de grève dans le dictionnaire pour l’intégrer à la mesure législative ; je ne sais donc pas trop de quoi ils parlent.

La situation est inacceptable. Ce n’est pas la voie que nous devrions suivre. Une telle voie mine le mouvement syndical. Elle mine ce pour quoi les syndicats et les travailleurs se sont battus. Pendant si longtemps, il se sont battus pour de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires, pour la protection de leur droit de grève et pour l’équité. Comme l’a dit mon collègue de Fredericton-Sud, le chef du Parti vert, les gens du gouvernement continuent d’utiliser le mot « équilibré » même si le contexte est tout sauf équilibré. La situation est inacceptable.

Nous devons nous engager sur la voie de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail pour tous et d’une plus grande syndicalisation dans la province. Nous constatons que le gouvernement s’oriente vers des mesures de privatisation, des mesures visant à miner les syndicats et, franchement, des mesures visant simplement à perpétuer la théorie économique du ruissellement. Il ne prend pas vraiment en considération les mesures qui ont amélioré les conditions de travail des gens du Nouveau-Brunswick et des gens du monde entier. Il est question de la syndicalisation et de la garantie que les syndicats peuvent lutter et défendre les droits des travailleurs, qu’il s’agisse des salaires ou des conditions de travail.

Il s’agit d’une tentative flagrante d’affaiblir les syndicats, mais je sais qu’ils ne le toléreront pas, et moi non plus. Nous allons riposter. Nous devons changer les systèmes. Notre Assemblée législative doit fonctionner correctement. Ceci atteste clairement qu’il y a un dysfonctionnement. Cela ne fonctionne pas pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Pour faire fonctionner le tout, j’encourage les gens du gouvernement à appuyer l’amendement proposé, à renvoyer le projet de loi au Comité de modification des

to hear from those we need to hear from in order to make sure that we have good legislation. In the absence of that, I will clearly not be able to support this bill. Thank you, Madam Deputy Speaker.

Proposed Amendment Defeated

(**Madam Deputy Speaker**, having read the proposed amendment, put the question, and the proposed amendment was defeated.)

Second Reading

(**Madam Deputy Speaker** put the question.

Mr. G. Arseneault and **Mr. McKee** requested a recorded vote.

Mr. Speaker resumed the chair.)

16:45

Recorded Vote—Motion for Second Reading of Bill 23 Carried

(**Mr. Speaker**, after the Deputy Speaker had called for the ringing of the division bells, put the question on the motion for second reading of Bill 23, *An Act to Amend the Public Service Labour Relations Act*, and the motion was carried on a vote of 25 Yeas to 15 Nays, recorded as follows:

Yeas—Hon. Mr. Holder, Hon. Mr. G. Savoie, Hon. Mrs. Shephard, Hon. Mr. Flemming, Hon. Mr. Fitch, Hon. Mr. Holland, Hon. Mr. R. Savoie, Hon. Ms. Green, Hon. Ms. Dunn, Hon. Mr. Crossman, Hon. Mrs. Johnson, Hon. Mr. Allain, Hon. Mr. Hogan, Hon. Mr. Austin, Hon. Mr. Carr, Mr. Turner, Ms. Sherry Wilson, Ms. Mary Wilson, Mr. Cullins, Mrs. Anderson-Mason, Mr. Wetmore, Mr. Ames, Mr. Dawson, Mrs. Bockus, Mrs. Conroy.

Nays—Mr. G. Arseneault, Mr. Gauvin, Mr. McKee, Mr. Legacy, Mr. K. Chiasson, Mr. C. Chiasson, Mr. Coon, Ms. Mitton, Mr. LeBlanc, Mr. LePage, Mr. Bourque, Mr. Mallet, Mr. D'Amours, Mrs. F. Landry, Mr. K. Arseneau.)

lois et à entendre les personnes que nous devons entendre afin de disposer d'une bonne mesure législative. Sans cela, il est clair que je ne pourrai pas appuyer le projet de loi. Merci, Madame la vice-présidente.

Rejet de l'amendement proposé

(**La vice-présidente** donne lecture de l'amendement proposé et met la question aux voix ; l'amendement proposé est rejeté).

Deuxième lecture

(**La vice-présidente** met la question aux voix.

M. G. Arseneault et **M. McKee** demandent la tenue d'un vote nominal.

Le président de la Chambre reprend le fauteuil.)

Vote nominal et adoption de la motion portant deuxième lecture du projet de loi 23

(**Le président**, après que la vice-présidente a demandé de faire fonctionner la sonnerie d'appel, met aux voix la motion portant deuxième lecture du projet de loi 23, *Loi modifiant la Loi relative aux relations de travail dans les services publics* ; la motion est adoptée par un vote de 25 pour et 15 contre, inscrit comme suit :

pour : l'hon. M. Holder, l'hon. M. G. Savoie, l'hon. M^{me} Shephard, l'hon. M. Flemming, l'hon. M. Fitch, l'hon. M. Holland, l'hon. M. R. Savoie, l'hon. M^{me} Green, l'hon. M^{me} Dunn, l'hon. M. Crossman, l'hon. M^{me} Johnson, l'hon. M. Allain, l'hon. M. Hogan, l'hon. M. Austin, l'hon. M. Carr, M. Turner, M^{me} Sherry Wilson, M^{me} Mary Wilson, M. Cullins, M^{me} Anderson-Mason, M. Wetmore, M. Ames, M. Dawson, M^{me} Bockus, M^{me} Conroy ;

contre : M. G. Arseneault, M. Gauvin, M. McKee, M. Legacy, M. K. Chiasson, M. C. Chiasson, M. Coon, M^{me} Mitton, M. LeBlanc, M. LePage, M. Bourque, M. Mallet, M. D'Amours, M^{me} F. Landry, M. K. Arseneau.)

16:50

Second Reading

(Bill 23, *An Act to Amend the Public Service Labour Relations Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.

Interjections.)

Mr. Speaker: Order, please.

Debate on Second Reading of Bill 24

Hon. Ms. Green, after the Speaker called for second reading of Bill 24, *An Act to Amend the Business Corporations Act*: Thank you, Mr. Speaker. I move that a bill entitled *An Act to Amend the Business Corporations Act* now be read a second time.

Mr. Speaker, the *Business Corporations Act* came into effect in 1981 as part of a new wave of corporate law modernization across the country. However, it has not been substantially updated since 1985. The amendments that we are introducing will modernize and align New Brunswick's legislation governing corporations with that of other Canadian jurisdictions.

Mr. Speaker, the amendments to the Act will allow corporations to take advantage of newer and more efficient technologies, will reduce regulatory burden on businesses, will provide an efficient and globally competitive business environment, and will ensure that the province's corporate and securities laws reflect modern business practices. The amendments reflect feedback received during consultations with over 50 public- and private-sector organizations and associations and with individuals in New Brunswick's business community.

In April 2022, changes to the legislation governing limited liability partnerships came into effect to redefine liability insurance requirements and to encourage the creation in the province of more limited liability partnerships with less regulatory burden. In

Deuxième lecture

(Le projet de loi 23, *Loi modifiant la Loi relative aux relations de travail dans les services publics*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.

Exclamations.)

Le président : À l'ordre, s'il vous plaît.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 24

L'hon. M^{me} Green, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 24, *Loi modifiant la Loi sur les corporations commerciales* : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur les corporations commerciales*.

Monsieur le président, la *Loi sur les corporations commerciales* est entrée en vigueur en 1981 dans le cadre d'une nouvelle vague de modernisation des lois commerciales survenue dans l'ensemble du pays. Toutefois, elle n'a pas fait l'objet d'une mise à jour importante depuis 1985. Les modifications que nous proposons permettront d'actualiser les lois régissant les sociétés au Nouveau-Brunswick et de les harmoniser avec celles d'autres administrations canadiennes.

Monsieur le président, les modifications de la loi permettront aux sociétés de profiter de technologies plus nouvelles et efficaces, réduiront le fardeau réglementaire des entreprises, offriront un climat commercial efficace et concurrentiel à l'échelle mondiale et assureront que les lois portant sur le commerce et les valeurs mobilières de la province reflètent des pratiques commerciales modernes. Les modifications tiennent compte des observations reçues lors de consultations avec plus de 50 associations et organismes des secteurs public et privé et avec des particuliers provenant du milieu des affaires du Nouveau-Brunswick.

En avril 2022, des changements apportés à la législation régissant les sociétés à responsabilité limitée sont entrés en vigueur afin de redéfinir les exigences liées à l'assurance responsabilité et d'encourager la création, dans la province, de plus de

June 2022, amendments to the *Business Corporations Act* were implemented to require corporations to maintain a register of individuals who have significant control in their companies and, upon request, to make this register available to law enforcement, tax, and other authorities. To date, Mr. Speaker, the work of our corporate registry branch has resulted in a projected reduction in regulatory burden of over \$17 million.

The ongoing work of our organization to review and modernize the province's corporate legislation supports our focus on economic growth, increasing transparency and accountability of corporations, and reducing the possibility of illicit financial activities, such as money laundering, fraud, and tax evasion. Mr. Speaker, I am proud of the work of our organization and the commitment to helping create an efficient and competitive environment for businesses in our province. Thank you.

M. D'Amours : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je me lève à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 24, *Loi modifiant la Loi sur les corporations commerciales*.

Vous savez, Monsieur le président, j'ai pris le temps d'écouter la brève allocution de la ministre. Je suis un peu inquiet quand je dis « la brève allocution de la ministre », parce qu'il s'agit quand même d'un projet de loi de 124 pages. Il s'agit d'un projet de loi important et d'un dossier qui l'est tout autant. Ces changements sont d'autant plus importants que la ministre a rappelé dans ses remarques que la loi est entrée en vigueur initialement en 1981 et que la dernière modification majeure remonte à 1985.

16:55

Je vais utiliser la terminologie de mes filles lorsque nous parlons d'âges et d'années. Il s'agit, après tout, d'une loi dont la dernière modification substantielle remonte à l'autre siècle, et je pense que c'est le point important à souligner. Aucune modification substantielle n'a été apportée depuis 1985. Pourtant, il s'agit d'un dossier qui, semble-t-il, lorsque nous examinons toutes les informations fournies dans le projet de loi, a et aura une incidence sur les

sociétés à responsabilité limitée grâce à un fardeau réglementaire allégé. En juin 2022, des modifications de la *Loi sur les corporations commerciales* ont été apportées afin d'obliger les sociétés à tenir un registre de particuliers ayant un contrôle important de leur compagnie et à mettre sur demande ce registre à la disposition des autorités chargées de l'application de la loi ainsi que des autorités fiscales, entre autres. Jusqu'à présent, Monsieur le président, grâce au travail de notre direction chargée du registre corporatif, il est prévu que le fardeau réglementaire sera réduit de plus de 17 millions de dollars.

Les efforts soutenus de notre organisation afin de revoir et de moderniser les lois commerciales de la province se concentrent sur nos priorités, soit la croissance économique, l'augmentation de la transparence et de la reddition de comptes des sociétés et la réduction des risques d'activités financières illicites, comme le blanchiment d'argent, la fraude et l'évasion fiscale. Monsieur le président, je suis fière du travail accompli par notre organisation et du dévouement dont elle fait preuve afin de contribuer à créer un environnement efficace et concurrentiel pour les entreprises de notre province. Merci.

Mr. D'Amours: Thank you very much, Mr. Speaker. I rise to speak on second reading of Bill 24, *An Act to Amend the Business Corporations Act*.

You know, Mr. Speaker, I took the time to listen to the minister's brief remarks. I am a little worried when I say "the minister's brief remarks" because the bill is 124 pages long. The bill and the file are very important. The changes are all the more significant considering the minister's comments about the Act coming into effect in 1981 and it not having been substantially amended since 1985.

I am going to use the words my daughters use when we are talking about age and years. After all, the last time the Act was substantially amended was in the previous century, and I think that is the important point. No major amendments have been made since 1985. Yet, when we look at all the information provided in the bill, it seems to be a file that has and will have short-, medium-, and long-term effects on business corporations in New Brunswick.

corporations commerciales au Nouveau-Brunswick, à court terme, moyen terme et long terme.

Il était certainement temps que des changements aient lieu, et ils auraient probablement dû être faits il y a longtemps, mais bon, mieux vaut tard que jamais. Il n'en demeure pas moins, Monsieur le président, que, au moment d'examiner un projet de loi d'une aussi grande envergure, je trouve un peu déplorable la motion de clôture, qui a été présentée plus tôt aujourd'hui, par le gouvernement conservateur, visant à limiter les questions et les débats ainsi que les moyens dont dispose l'opposition pour s'assurer que le gouvernement a bien fait son travail et qu'il a consulté adéquatement les intervenants. La ministre a mentionné que de nombreuses organisations et entreprises avaient été consultées. J'ai quand même hâte, Monsieur le président, d'en voir la liste exhaustive lorsque nous irons en comité. D'entrée de jeu, j'invite la ministre à se préparer, parce qu'il sera important de savoir qui a fait des recommandations pour les changements que nous trouvons ici.

L'autre élément, Monsieur le président, qui devra être pris en compte, c'est l'incidence sur les entreprises. Encore une fois, c'est un projet de loi de 124 pages. Les modifications qu'il apporte auront certainement une incidence sur les entreprises. Nous devons comprendre ces incidences. S'agit-il d'incidences financières? Si c'est le cas, à quoi pouvons-nous attendre pour nos entreprises au Nouveau-Brunswick? Quels seront les changements pour celles qui sont déjà en place? Et quelle sera l'incidence sur les futures entreprises? Monsieur le président, pour ces dernières, qui devront s'ajuster et s'adapter à la nouvelle loi dans les mois et les années à venir, j'ai un peu moins de difficulté, parce qu'elles devront suivre la nouvelle formule. Ma préoccupation est l'incidence actuelle du texte de ce projet de loi sur des entreprises existantes. Quelle sera son incidence juridique et financière? Je pense qu'il est important de s'assurer d'avoir toutes ces informations.

Je ne veux pas m'éterniser, Monsieur le président. Le fait est que notre temps est limité. Le temps imparti pour chaque projet de loi entre maintenant et les Fêtes sera limité, parce que le gouvernement veut faire adopter ces projets de loi en catimini. Cela m'inquiète toujours, parce qu'il y a d'autres projets de loi. Certains comportent quelques pages, d'autres, une dizaine de pages, une quinzaine de pages ou une vingtaine de pages. Toutefois celui-ci, par exemple, fait 124 pages, heureusement imprimées des deux

It was certainly time for changes to be made, and they probably should have been made a long time ago, but, well, better late than never. Nevertheless, Mr. Speaker, when it comes to reviewing such a substantial bill, I find it somewhat deplorable that the Conservative government introduced a closure motion earlier today to limit questions, debates, and the means the opposition has available to ensure the government has done a good job and duly consulted stakeholders. The minister mentioned that many organizations and businesses had been consulted. I am still looking forward, Mr. Speaker, to seeing the complete list when we are in committee. I urge the minister right away to get ready, because it will be important to know who made recommendations on the changes we are seeing here.

The other thing that will need to be taken into account, Mr. Speaker, is the effect on businesses. Again, the bill is 124 pages long. The amendments it contains will certainly have an effect on businesses. We need to understand the effects. Will they be financial? If so, what can we expect for our businesses in New Brunswick? What will change for existing businesses? What will be the effect on future ones? Mr. Speaker, I am slightly less concerned about future businesses, which will need to adjust and adapt to the new Act over the coming months and years, because they will have to follow the new model. My concern is about the effect the bill will now have on existing businesses. What legal and financial effects will it have? I think it is important to have all that information.

I do not want to drag this out, Mr. Speaker. The fact is that our time is limited. The time allocated for each of the bills between now and the holidays will be limited because the government wants to pass them by stealth. That always worries me because there are other bills. Some are just a few pages long, and some are 10, 15, or 20 pages long. This one, however, is 124 pages long, and, fortunately, it is double-sided, otherwise we would have received a pile of paper an inch thick, Mr. Speaker.

côtés, sinon nous aurions eu une brique d'un pouce d'épaisseur, Monsieur le président.

Convenons qu'un projet de loi modifié d'un pouce d'épaisseur peut avoir des éléments qui ont été oubliés ou mis de côté. Pourquoi est-ce que je dis cela, Monsieur le président? Vous vous souviendrez que, il n'y a pas longtemps, la dernière fois que nous avons siégé, c'était pour le Comité permanent de la politique économique. Au bout du compte, Monsieur le président, si je me souviens bien, le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale est venu nous dire : Nous devons redéposer des projets de loi à la Chambre, parce que, dans les projets de loi que nous avons déposés dernièrement, il y a des éléments qui ont été oubliés et il y en a qui doivent être corrigés. Imaginez.

Aujourd'hui, la ministre propose un projet de loi qui pourrait avoir — et qui aura — une incidence sur les corporations commerciales au Nouveau-Brunswick pour les années à venir. À la vitesse à laquelle des modifications sont apportées aux lois existantes dans la province, c'est inquiétant de penser que nous devons adopter ce projet de loi à la va-vite, parce que le gouvernement ne veut tout simplement pas que nous puissions en discuter en profondeur. Je donne raison à mon collègue, le député de Kent-Nord, quand il a dit, plus tôt aujourd'hui, que nous pourrions revenir en janvier et discuter des projets de loi.

17:00

Nous venons à peine de commencer la session et nous partons en catimini. C'est presque comme si le gouvernement voulait se sauver... Je vais utiliser le terme, mais il faut le regarder dans son contexte et non dans sa traduction. C'est comme s'il voulait se sauver comme un voleur et se dépêcher de quitter la salle pour être sûr de faire autre chose. Toutefois, dans le cas présent, je pense que c'est important de prendre le temps de bien étudier le projet de loi.

Je vais m'arrêter là, Monsieur le président, pour m'assurer de donner le maximum de temps, durant les autres étapes et en comité, pour pouvoir poser des questions à la ministre. Toutefois, j'espère que nous n'aurons pas de surprises et qu'une fois le processus terminé, le gouvernement ne se rendra pas soudainement compte qu'il y a eu des erreurs. Si cela devait arriver, Monsieur le président, cela démontrerait que l'adoption de projets de loi à la va-

Let's agree that, with an inch-thick bill, things might have been forgotten or left out. Why am I saying this, Mr. Speaker? You will remember the last time we were here, not so long ago, for the Standing Committee on Economic Policy. In the end, Mr. Speaker, if I remember correctly, the Minister of Local Government and Local Governance Reform came to tell us: We need to table bills in the House again because some things were omitted from the bills we tabled recently and some things need to be corrected. Imagine that.

Today, the minister is bringing forward a bill that could—and will—have an effect on business corporations in New Brunswick for years to come. Given the speed at which existing Acts are amended in this province, it is worrying to think that we will have to pass this bill hastily because the government simply does not want us to be able to discuss it in detail. My colleague the member for Kent North was correct when he said earlier today that we could come back in January and discuss bills.

We have barely started the session, and now we are sneaking out. It is almost as if the government wanted to make a run for it... I will use this phrase, but it has to be kept in its context and not be taken as meaning anything else. It is as if the government wanted to escape like a thief and hurry out of the room to make sure something else could be done. However, in this case, I think it is important to take the time to carefully consider the bill.

I am going to stop here, Mr. Speaker, to make sure to leave as much time as possible for the next stages and committee consideration, to be able to ask the minister questions. However, I hope that we will not get any surprises and that, once the process is finalized, the government will not suddenly realize there were mistakes. If that were to happen, Mr. Speaker, it would show that hastily and stealthily passing bills is certainly not the right thing to do for the people of this province.

vite et en catimini n'est certainement pas la bonne chose à faire pour la population de la province.

Je vais m'arrêter là, Monsieur le président. Nous aurons l'occasion de discuter plus en détail lors des prochaines étapes de l'examen du projet de loi. Merci.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I am rising today to speak to Bill 24, *An Act to Amend the Business Corporations Act*. Unfortunately, the government tabled a motion this morning that will limit the debate to 12 hours for several bills, at both the second reading stage and in committee. It looks as though the government members may not want to come back next week. I do not know. What that means is that we have significant legislation... This particular legislation is over 120 pages long, and we know that we need to spend time looking at legislation and asking questions. It would be nice if we could ask questions of subject matter experts as well, but with the way that this Legislature is running, it is as though the Legislature is in the way of the government. It is as though the government members are saying: Oh, we have certain things we want to do. We do not really care what all the members of the Legislature think. We want to ram things through.

This is not the first time that a time allocation motion has been used, and it is really stifling our democracy. That is not the way things should work in the Legislature, Mr. Speaker. We are looking at this significant legislation to modernize the *Business Corporations Act*. It is highly technical and very detailed. And frankly, it is long overdue. We should be able to take the time to look at it, and we should have the opportunity to ask questions of subject matter experts. But that is not the situation that we are in today. I have plenty of questions, but I find myself paying extra attention to the clock to make sure that there is enough time for us to consider all these bills when they get to the Standing Committee on Economic Policy. Literally, the debate is being cut short because of this government's actions, and that is unacceptable.

There is talk of really important things in this bill. For example, it refers to illicit financial activities, money laundering, fraud, and tax evasion. We need to have

I will stop here, Mr. Speaker. We will have the opportunity to discuss the bill in greater detail during the next stages of its consideration. Thank you.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 24, *Loi modifiant la Loi sur les corporations commerciales*. Malheureusement, le gouvernement a déposé ce matin une motion visant à limiter à 12 heures le débat sur plusieurs projets de loi, tant à l'étape de la deuxième lecture qu'à l'étape de l'étude en comité. Il semble que les parlementaires du côté du gouvernement ne veulent pas revenir la semaine prochaine. Je ne le sais pas. Cela signifie que nous avons d'importantes mesures législatives... Le projet de loi en question fait plus de 120 pages, et nous savons que nous devons passer du temps à examiner les mesures législatives et à poser des questions. Il serait bien que nous puissions aussi poser des questions à des experts en la matière, mais compte tenu de la façon dont fonctionne l'Assemblée législative, c'est comme si l'Assemblée législative faisait obstacle au gouvernement. C'est comme si les parlementaires du côté du gouvernement disaient : Ah, nous voulons faire certaines choses ; ce que pensent tous les parlementaires ne nous importe pas vraiment ; nous voulons forcer l'adoption de mesures.

Ce n'est pas la première fois qu'une motion d'attribution de temps est utilisée, et cela mine vraiment notre démocratie. Les choses ne devraient pas fonctionner ainsi à l'Assemblée législative, Monsieur le président. Nous examinons la mesure législative importante visant à moderniser la *Loi sur les corporations commerciales*. Le projet de loi est très technique et très détaillé. Bien franchement, il est attendu depuis longtemps. Nous devrions pouvoir prendre le temps de l'examiner et d'avoir l'occasion de poser des questions à des experts en la matière. Toutefois, ce n'est pas la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. J'ai beaucoup de questions, mais je me trouve à surveiller très attentivement la minuterie afin que nous ayons assez de temps pour étudier tous les projets de loi lorsqu'ils seront renvoyés au Comité permanent de la politique économique. Le débat est littéralement écourté en raison des actions du gouvernement, et c'est inacceptable.

Il est question de mesures très importantes dans le projet de loi. Elles visent par exemple les activités financières illicites, le blanchiment d'argent, la fraude

the chance to make sure that the proper measures are being taken. We know that the government took a half measure when it came to the beneficial ownership registry, and it would have been nice for us to hear from subject matter experts. What we know is that they probably would have recommended that it be made public, but it was not made public, Mr. Speaker. We need to have that opportunity to hear from those experts, and we need to have the time to really look through this to make sure that the appropriate measures are being taken and to make sure that they are not half measures. It does need to be modernized, but we need a chance to look at all the details.

As I said, this is a lengthy bill. There will be many questions at the committee, but they will be budgeted between the different bills. We are probably already below the 10 hours of time that we have been allowed for debate in terms of several bills. So, Mr. Speaker, I will budget my time and save it for the committee, but I want to end by proposing a motion. Again, I would prefer that we could just call experts to the Standing Committee on Economic Policy. I would be very open to that, but in the absence of that opportunity, I will move the following amendment.

17:05

Proposed Amendment to Motion for Second Reading of Bill 24

Continuing, **Ms. Mitton** moved, seconded by **Mr. Coon**, that the motion for second reading of Bill 24, *An Act to Amend the Business Corporations Act*, be amended as follows:

by deleting all words after the word “that” and substituting the following:

Bill No. 24, An Act to Amend the Business Corporations Act, be not now read a second time but that the order for second reading be discharged and the subject matter of the Bill referred to the Standing Committee on Law Amendments.

et l'évasion fiscale. Nous devons avoir l'occasion de faire en sorte que les mesures appropriées soient prises. Nous savons que le gouvernement a pris une demi-mesure en ce qui a trait au registre de la propriété effective, et il aurait été bien pour nous d'entendre des experts en la matière à cet égard. Ce que nous savons, c'est qu'il aurait probablement été recommandé que le registre soit rendu public, mais il ne l'est pas, Monsieur le président. Nous devons avoir l'occasion d'entendre des experts, et nous devons avoir le temps d'examiner le tout pour veiller à ce que les mesures appropriées soient prises et que ce ne soient pas des demi-mesures. La loi doit être modernisée, mais nous devons avoir la possibilité d'examiner tous les détails.

Comme je l'ai dit, il s'agit d'un projet de loi volumineux. De nombreuses questions seront posées à l'étape de l'étude en comité, mais celles-ci devront être réparties selon les divers projets de loi. Nous disposons probablement déjà de moins de 10 heures sur le temps qui nous a été accordé pour le débat sur plusieurs projets de loi. Monsieur le président, je gèrerais donc le temps qui m'est accordé et le garderai pour l'étape de l'étude en comité, mais je veux conclure en proposant une motion. Encore une fois, je préférerais que nous puissions simplement inviter des experts au Comité permanent de la politique économique. Je serais très ouverte à une telle idée, mais en l'absence de cette possibilité, je propose l'amendement suivant.

Amendement proposé de la motion relativement à la deuxième lecture du projet de loi 24

M^{me} Mitton, appuyée par **M. Coon**, propose que la motion portant deuxième lecture du projet de loi 24, *Loi modifiant la Loi sur les corporations commerciales*, soit amendée comme suit :

par la substitution, à tout le passage suivant le mot « que », de ce qui suit :

le projet de loi 24, Loi modifiant la Loi sur les corporations commerciales, ne soit pas maintenant lu une deuxième fois, mais que l'ordre portant deuxième lecture soit révoqué et que l'objet du projet de loi soit renvoyé au Comité permanent de modification des lois.

(**Mr. Speaker** read the proposed amendment, and the following debate ensued.)

Debate on Proposed Amendment

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker. I will not speak long. I have spoken all afternoon on sending this and different bills to law amendments. I would just again make a plea for members and for those out there listening that it should go to the law amendments committee. That would bring us witnesses.

This is a big bill. I just wonder whether the members are actually aware of this. I assume they are, but the general public may not be. This is the bill, and it is 122 pages. We just had time allocation put on us. We have about 10 hours left. The clock is still running, so I will try not to talk too long. I know that some people do not like it when I talk too long. I can see him, and this time he is shaking his head rather than nodding or whatever. I am surprised by my little fan club over there. But this bill is 122 pages, and I do not know how many Acts it crosses because, to be honest with you, I also have not had the time to read it yet. Hopefully, we can go to the law amendments committee and get in some witnesses with some expertise.

I would not mind the Minister of Justice being there, in fact, because when it comes to ministers, he can multitask. He has information on every department, from what I have seen. I am amazed by that quality. I would call him as a witness—I would. That is the type of person we could call. I certainly hope that other members will think of other witnesses who could come and enlighten us. I am led to believe that there were some consultations done with a lawyers' committee or whatever, but how about businesspeople, chambers of commerce, and those people?

I do not think that there is a rush to get this through, unless the government knows something that I do not know. But I do not think that there is a rush to get it in. Again, I ask you, the minister in charge, to think about

(**Le président** donne lecture de l'amendement proposé ; il s'élève un débat.)

Débat sur l'amendement proposé

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. Je ne parlerai pas longtemps. J'ai parlé tout l'après-midi du renvoi du projet de loi et d'autres projets de loi au Comité de modification des lois. Je voudrais de nouveau lancer un appel aux parlementaires et aux gens qui nous écoutent pour que le projet de loi soit renvoyé au Comité de modification des lois. Le renvoi nous permettrait d'entendre des témoins.

Il s'agit d'un projet de loi important. Je me demande simplement si les parlementaires en sont réellement conscients. Je suppose qu'ils le sont, mais le grand public ne l'est peut-être pas. Voici le projet de loi, qui compte 122 pages. Nous venons de nous voir imposer une motion d'attribution de temps. Il ne nous reste que 10 heures. La minuterie tourne encore ; j'essaierai donc de ne pas parler trop longtemps. Je sais que certaines personnes n'aiment pas que je parle longtemps. Je vois quelqu'un en particulier, et cette fois il secoue la tête plutôt que de la hocher ou quelque chose du genre. Je suis surpris par mon petit cercle d'admirateurs là-bas. Toutefois, le projet de loi compte 122 pages, et je ne sais pas à combien de lois il renvoie, car, pour être honnête avec vous, je n'ai pas encore eu le temps de le lire. J'espère que nous pourrions nous adresser au Comité de modification des lois et faire venir des témoins dotés d'une certaine expertise.

En fait, je ne verrais pas d'inconvénient à ce que le ministre de la Justice soit présent, parce que, en tant que ministre, il peut s'occuper simultanément de plusieurs tâches. D'après ce que j'ai vu, il dispose de renseignements sur tous les ministères. Cette qualité m'étonne. Je l'appellerais comme témoin — je le ferais. Voilà le type de personne que nous pourrions appeler. J'espère bien que des parlementaires penseront à d'autres témoins qui pourraient venir nous éclairer. Je serais porté à croire que des consultations se sont tenues avec un comité d'avocats ou quelque chose du genre, mais qu'en est-il des gens d'affaires, des chambres de commerce et des personnes concernées?

Je ne pense pas qu'il faille précipiter les choses, à moins que le gouvernement ne sache quelque chose que j'ignore. Or, je ne pense pas qu'il soit urgent d'adopter la mesure législative. Je vous demande

it. You can make the change right now. The Government House Leader could make the change right now, and it would alleviate some of the pressure on the economic policy committee. That committee is meeting as well, and its members have a lot of bills on their plate. They are doing an excellent job. The chairman has done an efficient job of moving the business along. Really, I think that we should give them a bit of a break and send this to law amendments. Besides, the law amendments committee makes sense in terms of the Minister of Justice appearing. Thank you.

Mr. Speaker: Are there other speakers?

Hon. Mr. G. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. If there are no other speakers, I would ask for a 10-minute recess so that we could consider the request. We will reconvene and give you an answer.

Mr. Speaker: Agreed. The House will recess for 10 minutes.

(The House recessed at 5:09 p.m.)

The House resumed at 5:15 p.m.)

17:15

Mr. Speaker: Members, come to order.

Hon. Ms. Green: Thank you, Mr. Speaker. I have had a discussion with my staff and with my colleagues, and we agree to the amendment to send this to the law amendments committee.

Mr. Speaker: Are there any further speakers?

Proposed Amendment Adopted

(**Mr. Speaker**, having read the proposed amendment, put the question, and the proposed amendment was adopted.)

Debate on Second Reading of Bill 25

Hon. Ms. Green, after the Speaker called for second reading of Bill 25, *An Act Respecting Residential*

encore une fois, en tant que ministre responsable, d'y réfléchir. Vous pouvez procéder au changement dès maintenant. Le leader parlementaire du gouvernement pourrait le faire dès maintenant, ce qui permettrait d'alléger la pression exercée sur le Comité de la politique économique. Le comité se réunit également, et ses membres ont beaucoup de projets de loi à examiner. Ils font un excellent travail. Le président a fait un travail efficace à faire avancer les choses. Je pense vraiment que nous devrions leur donner un peu de répit et renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois. En outre, il est logique que le ministre de la Justice compareisse devant le Comité de modification des lois. Merci.

Le président : Y a-t-il d'autres intervenants?

L'hon. M. G. Savoie : Merci, Monsieur le président. S'il n'y a pas d'autres intervenants, je demande que la séance soit suspendue pour 10 minutes afin que nous puissions examiner la demande. Nous reprendrons et nous vous donnerons une réponse.

Le président : Oui. La séance est suspendue pour 10 minutes.

(La séance est suspendue à 17 h 9.)

La séance reprend à 17 h 15.)

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, à l'ordre.

L'hon. M^{me} Green : Merci, Monsieur le président. J'ai discuté avec mon personnel et mes collègues, et nous acceptons l'amendement visant à renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois.

Le président : Y a-t-il d'autres intervenants?

Adoption de l'amendement proposé

(**Le président** donne lecture de l'amendement proposé et met la question aux voix ; l'amendement est adopté.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 25

L'hon. M^{me} Green, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 25, *Loi concernant la location de*

Tenancies: Thank you, Mr. Speaker. Our government has spent many hours discussing the housing challenges our province is facing, the creative solutions needed, and the opportunities for short- and long-term improvements in areas that need them the most. There are many pressures and challenges across New Brunswick's housing continuum, and it is important for our government to look closely at housing.

Over the past two years, our government has implemented many supports to help New Brunswickers. We invested \$102.2 million to build 380 new public housing units over the next four years and to make immediate renovations to 110 vacant units. We provided funding of \$205 000 to nonprofit groups in Saint John to help renovate affordable housing units for families and seniors. In partnership with the federal government, we contributed to investments totaling \$1.6 million to help create and renovate 56 affordable housing units in northeastern New Brunswick. We are investing \$8 million over the next three years to support emergency shelters and reduce homelessness. Also, the federal government and the provincial government are providing \$560 000 through the Affordable Rental Housing Program to help create 14 new affordable housing units in Fredericton, targeting individuals experiencing homelessness and persons with disabilities. These are only some of the measures introduced over the past year to help with rising costs, and more are on the way.

Mr. Speaker, *The Residential Tenancies Act* has been amended several times in the past year to provide better protections for tenants. They include limiting rent increases to once per year, prohibiting rent increases within the first year of tenancy, giving authority to the Residential Tenancies Tribunal to review all rent increases to ensure that new rent amounts are within market value, increasing the notice period for rent increases from 3 months to 6 months to give tenants more time to adapt, and giving tenants 30 days instead of 15 days to apply to have a rent increase reviewed. In addition, we introduced a temporary

locaux d'habitation : Merci, Monsieur le président. Notre gouvernement a consacré de nombreuses heures à discuter des défis qui se posent à notre province au chapitre du logement, des solutions novatrices nécessaires et des possibilités d'amélioration à court et à long terme dans les régions où les besoins sont les plus criants. Le continuum du logement au Nouveau-Brunswick est soumis à de nombreuses tensions et est aux prises avec des difficultés à tous les niveaux, et notre gouvernement estime important de se pencher sur la question.

Ces deux dernières années, notre gouvernement a mis en oeuvre de nombreuses mesures de soutien à l'intention des gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons investi 102,2 millions de dollars pour la construction de 380 nouveaux logements publics au cours des quatre prochaines années ainsi que pour la rénovation immédiate de 110 logements vacants. Nous avons accordé un financement de 205 000 \$ à des organismes sans but lucratif de Saint John afin d'appuyer la rénovation de logements abordables pour les familles et les personnes âgées. En partenariat avec le gouvernement fédéral, nous avons contribué à des investissements totalisant 1,6 million qui visent à créer et à rénover 56 logements abordables dans le nord-est du Nouveau-Brunswick. Nous investirons 8 millions au cours des trois prochaines années pour soutenir les refuges d'urgence et réduire l'itinérance. Les gouvernements fédéral et provincial fournissent également 560 000 \$ par l'entremise du Programme de logement locatif abordable pour aider à créer 14 nouveaux logements abordables à Fredericton, qui sont destinés aux personnes en situation d'itinérance et aux personnes handicapées. Il ne s'agit là que de certaines des mesures présentées au cours de la dernière année pour aider les gens à composer avec l'augmentation des coûts, et d'autres mesures sont prévues.

Monsieur le président, la *Loi sur la location de locaux d'habitation* a été modifiée plusieurs fois au cours de la dernière année afin de mieux protéger les locataires. Les modifications prévoient, entre autres, la limitation de la fréquence des augmentations de loyer à une fois par année, l'interdiction d'augmenter un loyer au cours de la première année d'une location, l'octroi au Tribunal sur la location de locaux d'habitation du pouvoir de réviser toutes les augmentations de loyer pour que les nouveaux loyers correspondent à la valeur du marché, l'augmentation du délai de préavis des augmentations de loyer, qui passe de 3 à 6 mois, afin de donner plus de temps aux locataires pour s'adapter, et l'octroi aux locataires d'un délai de 30 jours pour présenter une

3.8% rent cap for 2022, and we now require landlords to provide a valid reason to terminate a tenancy.

Mr. Speaker, we are confident that these permanent protections that have been introduced over the past year will help keep tenants in their homes. However, inflation continues to rise, our population is steadily growing, and housing prices are climbing. To further protect tenants and support them in adjusting to new market rates for rental units in 2023, we are introducing amendments to *The Residential Tenancies Act* to extend the application period for the review of a rent increase from 30 days to 60 days and to give authority to the Residential Tenancies Tribunal to phase in significant rent increases over a period of up to three years when deemed appropriate.

With these changes, tenants will have more time to make financial adjustments or find alternate housing while allowing the rental unit to reach market value at a more manageable rate. This also provides more time for tenants to have a rent increase reviewed by the Residential Tenancies Tribunal. Additionally, these amendments will help tenants adjust to the rising costs of housing and inflation that are being experienced around the world.

17:20

Mr. Speaker, we know that the increased costs being experienced in our province, in our country, and beyond will continue, and we need to be prepared. As previously noted, several measures have been introduced over the past year to help with rising costs, and more are on the way. This is a time of opportunity and urgency in our province. We need to examine housing under a unified lens and work together to bring forward the right measures for those who need them most. Now is the time to look at our processes, to identify what is working and what is not working, and to redirect our focus onto what will work. We need creative solutions and collaborative efforts to move New Brunswick forward and achieve better results for our residents.

demande de révision d'une augmentation de loyer, au lieu du délai actuel de 15 jours. Nous avons également instauré un plafonnement temporaire des augmentations de loyer de 3,8 % pour 2022, et exigeons maintenant des propriétaires qu'ils invoquent un motif valable pour résilier une location.

Monsieur le président, nous sommes persuadés que les mesures de protection permanentes qui ont été adoptées au cours de la dernière année aideront les locataires à rester dans leur logement. Toutefois, le taux d'inflation poursuit sa hausse, notre population va croissant et le prix des logements augmente. Afin de protéger davantage les locataires et de les aider à s'adapter aux nouveaux taux du marché locatif en 2023, nous présentons des modifications de la *Loi sur la location de locaux d'habitation* visant à prolonger le délai alloué pour présenter une demande de révision d'une augmentation de loyer, lequel passera de 30 à 60 jours, et à octroyer au Tribunal sur la location de locaux d'habitation le pouvoir de répartir une importante augmentation de loyer sur une période d'au plus trois ans si cela est jugé convenable.

Les changements en question donneront aux locataires plus de temps pour s'adapter financièrement ou pour trouver un autre logement, tout en faisant en sorte que le loyer atteigne la valeur du marché à un rythme plus raisonnable. Ils donneront également aux locataires plus de temps pour faire réviser une augmentation de loyer par le Tribunal sur la location de locaux d'habitation. En outre, ces modifications aideront les locataires à s'adapter à l'augmentation du coût du logement et à l'inflation qui se fait sentir dans le monde entier.

Monsieur le président, nous savons que l'augmentation des coûts qui se fait sentir dans notre province, dans notre pays et ailleurs se poursuivra, et nous devons y être préparés. Comme il a déjà été souligné, plusieurs mesures ont été présentées au cours de la dernière année pour aider les gens à composer avec l'augmentation des coûts, et d'autres mesures sont prévues. Notre province vit une période pleine de possibilités, qui s'accompagne d'un sentiment d'urgence. Nous devons nous pencher sur la question du logement avec une vue d'ensemble et collaborer afin de prendre les mesures qui s'imposent pour les personnes qui en ont le plus besoin. Le moment est venu d'examiner nos processus, de mettre en lumière les mesures efficaces et celles qui ne le sont pas et de réorienter nos efforts vers celles qui donneront des

Mr. Speaker, to bring long-lasting improvements to the housing market, we need to have all of our stakeholders working together to be part of the solution. Our government has brought forward many supports to help alleviate the pressures that landlords are facing and to ensure that their increased costs are not passed on to the tenants. Provincial property tax rates were lowered over two years, starting with the 2022 taxation year. A property tax relief program was implemented for nonresidential properties and apartment buildings of four or more units with annual assessment increases greater than 10% in 2022 and 2023.

Recently, to address our low vacancy rates, we introduced amendments to phase in assessment values on newly constructed apartment buildings with two or more units and existing buildings being refurbished to add more rental units. Landlords and developers now have the supports that they need to help keep rent amounts reasonable and build more rental units.

Mr. Speaker, we will be monitoring the number of applications, emails, and calls received by the Residential Tenancies Tribunal and the results of any requests for assistance with a rent increase or a termination. We will not hesitate to introduce further protections if required.

For our government to make informed decisions on housing, we need to hear from New Brunswickers. Tenants who feel that they have received a rent increase or a termination notice that is unfair or unreasonable must reach out to the Residential Tenancies Tribunal for help. There is no cost to apply to have a notice reviewed, and anyone can apply on a tenant's behalf.

Mr. Speaker, I assure New Brunswickers that bringing effective and long-lasting improvements to affordable housing in our province is our government's priority.

résultats. Nous devons trouver des solutions créatives et adopter une approche collaborative afin de faire progresser le Nouveau-Brunswick et d'obtenir de meilleurs résultats pour les gens de notre province.

Monsieur le président, pour apporter des améliorations durables au chapitre du logement, il faut que toutes les parties prenantes collaborent et participent à la recherche de solutions. Notre gouvernement a présenté de nombreuses mesures de soutien afin d'alléger les pressions exercées sur les propriétaires et de faire en sorte que l'augmentation des coûts ne soit pas refilée aux locataires. Les taux d'impôt foncier provincial ont été réduits sur une période de deux ans à compter de l'année d'imposition 2022. Un programme d'allègement de l'impôt foncier, qui vise les biens non résidentiels et les immeubles de quatre appartements ou plus dont l'évaluation annuelle a augmenté de plus de 10 %, a été mis en oeuvre pour 2022 et 2023.

Récemment, afin de remédier à nos faibles taux d'inoccupation, nous avons présenté des modifications visant à introduire progressivement les valeurs d'évaluation pour les immeubles d'appartements neufs comptant au moins deux logements et pour les bâtiments existants qui sont remis à neuf afin de créer des logements locatifs additionnels. Les propriétaires et les promoteurs disposent maintenant des mesures de soutien nécessaires pour maintenir les loyers à des montants raisonnables et construire plus de logements locatifs.

Monsieur le président, nous surveillerons le nombre de demandes, de courriels et d'appels que recevra le Tribunal sur la location de locaux d'habitation ainsi que les résultats des demandes d'aide au sujet d'une augmentation de loyer ou d'une résiliation de location. Au besoin, nous n'hésiterons pas à présenter d'autres mesures de protection.

Afin de prendre des décisions éclairées en matière de logement, notre gouvernement doit entendre les gens du Nouveau-Brunswick. Les locataires du Nouveau-Brunswick qui estiment faire l'objet d'une augmentation de loyer ou un avis de résiliation injuste ou déraisonnable doivent communiquer avec le Tribunal sur la location de locaux d'habitation pour recevoir de l'aide. La présentation d'une demande pour la révision d'un avis est gratuite, et n'importe qui peut présenter une demande au nom d'un locataire.

Monsieur le président, j'assure aux gens du Nouveau-Brunswick que la priorité de notre gouvernement est d'apporter des solutions efficaces et durables à la

With a unified lens, we will examine and address housing in our province and ensure that we are helping people across the housing spectrum with a focus on our province's most vulnerable. We will do this by working together. Thank you, Mr. Speaker.

M. Bourque : Merci, Monsieur le président.

It is a pleasure for me to rise to speak on Bill 25. As we all know, this is a hot-button issue. I mean, the biggest issue with the bill is what is not in it, Mr. Speaker. I am clearly referring to the rent cap that this government decided not to renew for 2023. I could talk a lot about that, but for now, I want to hone in more specifically on Bill 25.

I cannot say that this big bill is negative because it is not negative per se. It does help by giving a bit more power and a few more checks and balances to the Residential Tenancies Tribunal. My biggest issue with the bill is that it does not go far enough. That is the beef that I have with this bill. I find that it is too little, too late.

17:25

I recognize the challenges that this government has. We had a debate with the minister earlier this afternoon. We had some questions, and the minister was right when she said that the issue is complex. It is. It is complex. I am not here to suggest that there is an easy fix, because there is not. However, I have a fundamental disagreement with the way this government is handling the issue in the sense that this certainly seems to be a little bit more owner-friendly than tenant-friendly. I think that is the general impression that it gives me, and I think that I am not alone in having that impression.

I know that the minister referred to what has been done through *The Residential Tenancies Act*. Some modifications have been made, and there are other steps in the right direction, but they are very small steps. This bill is yet another small step. I think we have to go with leaps. That is what this government did, against its own ideology, by going ahead with a rent cap for this current year. I actually have to say that

question du logement abordable dans notre province. Nous appliquerons une vue d'ensemble à l'examen de la question du logement dans notre province et ferons en sorte d'aider les gens à tous les niveaux de l'éventail de logements, en mettant l'accent sur les personnes les plus vulnérables de notre province. Nous y arriverons en travaillant ensemble. Merci, Monsieur le président.

Mr. Bourque: Thank you, Mr. Speaker.

J'ai le plaisir de prendre la parole au sujet du projet de loi 25. Comme nous le savons tous, il s'agit d'une question brûlante. Bon, la plus grande question relativement au projet de loi, c'est ce qu'il ne contient pas, Monsieur le président. Je fais clairement allusion au plafonnement des loyers que le gouvernement a décidé de ne pas renouveler pour 2023. Je pourrais en parler longuement, mais pour l'instant, je veux me concentrer plus précisément sur le projet de loi 25.

Je ne peux pas dire que le long projet de loi est mauvais, car il ne l'est pas en soi. Il est utile en ce sens qu'il donne au Tribunal sur la location de locaux d'habitation un peu plus de pouvoir et des garde-fous supplémentaires. Le plus important problème au sujet du projet de loi est qu'il ne va pas assez loin. Voilà ce qui me pose problème dans le projet de loi. Je trouve que c'est trop peu trop tard.

Je reconnais les défis que le gouvernement a à relever. Nous avons eu en début d'après-midi un débat avec la ministre. Nous avons posé quelques questions, et la ministre a eu raison de dire que l'enjeu est complexe. Il est complexe. Le tout est complexe. Je ne suis pas ici pour suggérer qu'il existe une solution facile, car ce n'est pas le cas. Toutefois, je suis fondamentalement en désaccord avec la façon dont le gouvernement traite la question, en ce sens qu'il semble certainement être un peu plus favorable aux propriétaires qu'aux locataires. Voilà, je pense, l'impression générale que cela me donne, et je pense que je ne suis pas le seul à avoir cette impression.

Je sais que la ministre a fait allusion aux mesures prises au moyen de la *Loi sur la location de locaux d'habitation*. Certaines modifications ont été apportées et il y a d'autres pas faits dans la bonne direction, mais ce sont de très petits pas. Le projet de loi est un autre petit pas. Je pense qu'il faut faire des bonds. C'est ce que le gouvernement a fait, en dépit de sa propre idéologie, en allant de l'avant avec un

it was the right move. It was the right move because it protected tenants from exorbitant increases that they were notified about. Even with the modifications that were made to *The Residential Tenancies Act*, tenants still needed some extra protection. This government, to its credit, went with a rent cap.

We can debate this. We have had a debate about whether the rent cap is a long-term solution. I am certainly ready to have that debate. I have been talking to some people who would like to see a permanent rent cap in the province. If you look across the country, you see that some jurisdictions in Canada have a permanent rent cap, or they pretty much have one. If it is not an official permanent rent cap, it is certainly an unofficial permanent rent cap. I think of Ontario. Does that mean that Ontario, more than anywhere else, is having some very serious problems when it comes to lodging? I am not sure. Obviously, Ontario has its challenges, but I would argue that it probably does not have bigger challenges than the other jurisdictions that do not have an unofficial or official permanent rent cap.

I find that the arguments are not that solid, to be honest. Again, some people do not want to see rent caps, and I can understand why. From an economic perspective, should I say, you can make the case that the market has to have a certain control. Having said that, we have seen . . . Without going into too much of an economic debate because then you get into—I have had these conversations in this House—whether we allow a fully free market or whether we have a completely controlled market . . . I think I am a fan of the answer being somewhere in the middle and trying to strike that balance between, yes, having a free market and at the same time having checks and balances. Yes, the state should intervene in certain times. That is the position that I personally hold.

I am not in a position to say exactly . . . What I mean is that it is a moving target. When you want to strike that balance, sometimes the balance leans to one side and sometimes—maybe the next day—it leans to the

plafonnement des loyers pour l'année en cours. Je dois dire que c'était la bonne décision. Il s'agissait d'une bonne décision, car la mesure a permis de protéger les locataires contre des augmentations exorbitantes dont ils avaient été informés. Même avec les modifications apportées à *Loi sur la location de locaux d'habitation*, les locataires avaient encore besoin de mesures de protection supplémentaires. Le gouvernement actuel, et c'est tout à son honneur, a opté pour un plafonnement des loyers.

Nous pouvons en débattre. Nous avons débattu du plafonnement des loyers et de la question de savoir s'il s'agit d'une solution à long terme. Je suis certainement prêt à avoir ce débat. J'ai parlé à certaines personnes qui aimeraient voir un plafonnement permanent des loyers dans la province. Un examen de certaines administrations du pays montre que certaines provinces canadiennes disposent d'un plafonnement des loyers permanent ou presque. S'il ne s'agit pas d'un plafonnement des loyers officiellement permanent, il s'agit certainement d'un plafonnement des loyers officieusement permanent. Je pense notamment à l'Ontario. Cela veut-il dire que l'Ontario connaît, plus qu'ailleurs, de très graves problèmes en matière de logement? Je n'en suis pas certain. De toute évidence, l'Ontario connaît des défis, mais je dirais que les défis n'y sont pas plus grands que dans les autres provinces n'ayant pas de plafonnement officieusement permanent — ou officiellement permanent — des loyers.

Pour être honnête, je ne trouve pas les arguments avancés très solides. Encore une fois, certaines personnes ne veulent pas de plafonnement des loyers, et je peux comprendre pourquoi. D'un point de vue économique, devrais-je dire, il est possible de faire valoir la nécessité que le marché exerce un certain contrôle. Cela dit, nous avons vu... Sans entrer dans un débat économique trop poussé, car il s'agit alors de savoir — j'ai eu des discussions à cet égard à la Chambre — si nous permettons l'instauration d'un marché totalement libre ou d'un marché totalement contrôlé... Je pense que je suis partisan d'une réponse qui se situe entre les deux et qui cherche à trouver effectivement un équilibre entre un marché libre et l'instauration, en parallèle, de mesures de vérification. Oui, l'État doit intervenir à certains moments. Voilà ma position personnelle.

Je ne suis pas en mesure de dire exactement... Ce que je veux dire, c'est qu'il s'agit d'une situation changeante. La recherche de cet équilibre fait parfois pencher la balance d'un côté et, le jour suivant, de

other side. It is not always well defined, nor should it be, actually. Society evolves, situations evolve, and contexts evolve. We need to evolve with them. That is the reason that I find the best way to go is to try to keep that middle and to be as nimble and flexible as possible. At the same time, we need to make sure that we try to help as many people as we can, in terms of both the free market and controlled checks and balances. That is why, in this particular context, a rent cap for 2023 makes all kinds of sense. It makes sense to have a rent cap in 2023. I am not the only one who says that. Economists are saying it.

17:30

I referred to Richard Saillant, who explained it very, very well in his column. When we use the argument that rent caps stifle construction . . . The minister referred to the fact that there is no construction, and she is right. There has been almost a collapse in the construction of new units in the province, but the reality is that we should not blame the rent cap for that. Blame the lack of labour availability and the increased cost of building materials. Some people would say, Oh, well, the cost of wood has gone down significantly. Well, it has, but when you consider that wood might be . . . I was going to say it might be 5% to 10% of the total building cost, but I am not even sure it is that much. Let's think about all the other materials that have gone up very significantly in cost, increasing by at least 10% or 20%. Well, that makes a difference, Mr. Speaker. It makes a difference, and the rent cap is not the main culprit here. To point to the rent cap is, I find, not factual. It could be in other contexts, but not in this one—not now, not here. Eventually, I could see that being the case, but not in this context.

I really feel that the rent cap is the way to go, at least temporarily. I am open to debating whether we should consider it in terms of further years. Speaking personally, I will say that the jury is still out on that, but certainly, for me, the jury has spoken, and there

l'autre côté. La situation n'est pas toujours bien définie et ne devrait pas l'être, en fait. La société évolue, tout comme la situation et le contexte. Nous devons évoluer avec eux. C'est la raison pour laquelle je pense que la meilleure façon de procéder est d'essayer de conserver cet entre-deux et de faire preuve d'agilité et de souplesse autant que possible. Parallèlement, nous devons nous assurer d'aider le plus grand nombre de personnes possible, aussi bien dans le cadre du marché libre que dans celui préconisant des mesures de vérification contrôlées. Voilà pourquoi il est tout à fait logique, dans ce contexte particulier, d'avoir un plafonnement des loyers pour 2023. Il est logique qu'un plafonnement des loyers soit instauré en 2023. Je ne suis pas le seul à le dire. Les économistes le disent.

Je faisais allusion à Richard Saillant, qui l'a très, très bien expliqué dans sa chronique. Quand nous faisons valoir l'argument que des mesures de plafonnement étouffent la construction... La ministre a fait allusion au fait qu'il n'y a pas de construction, et elle a raison. La construction de nouveaux logements s'est presque effondrée dans la province, mais la réalité, c'est que nous ne devrions pas attribuer cela au plafonnement des loyers. Il faut mettre en cause le manque de main-d'oeuvre disponible et l'augmentation du coût des matériaux de construction. Certaines personnes diront : Ah, bon, le prix du bois a considérablement baissé. Eh bien, c'est le cas, mais si l'on considère que le bois peut représenter... J'allais dire qu'il peut représenter 5 % à 10 % du coût total de la construction, mais je ne suis même pas sûr que ce soit autant. Pensons à tous les autres matériaux dont le coût a augmenté très fortement, soit une augmentation d'au moins 10 % ou 20 %. Eh bien, cela change la situation, Monsieur le président. Cela change la situation, et le plafonnement des loyers n'est pas le principal élément en cause. Je trouve qu'il n'est pas exact de pointer du doigt le plafonnement des loyers. Il pourrait être l'élément en cause dans d'autres contextes, mais pas dans celui-ci — pas dans le présent contexte. Je pourrais imaginer que ce soit le cas à un moment donné, mais pas dans ce contexte.

Je pense vraiment que le plafonnement des loyers est la bonne chose à faire, du moins temporairement. Je suis prêt à débattre de la question de savoir si nous devrions l'envisager pour les années à venir. Personnellement, je dirais que le jury n'a pas encore tranché, mais pour moi, le jury s'est prononcé, et il devrait y avoir un plafonnement des loyers en 2023.

should be a rent cap in 2023. That is crystal clear to me. This government has chosen a different route.

Now, the minister did make an interesting comment. She said that she is willing to look at further actions, that the government is going to monitor to see whether further actions are needed. Well, that is great, but I guess that the question is, What are those actions? What will trigger these actions? That is not clear, so I will have a lot of questions in committee. I do hope that this bill will go to the economic policy committee. I think that it would be very healthy to have this debate.

I guess this is the issue that I want to harp on. As Richard Saillant said in his column today, a rent cap does not fix everything. A rent cap is certainly not the be-all and end-all. It helps the people who are there now. I mentioned that in the town of Bouctouche where I live, 50% of people live on government-issued cheques—the Old Age Security Pension, the disability pension, EI, and CPP. These are fixed incomes, and these people do not have a lot more than those cheques that they receive every month. For them, to see rent increases of 20%, 30%, 40%, or 50% is a big, big deal.

I have been getting people knocking on the doors of our constituency office. I have been getting accosted at the Co-op and in the coffee shops. People are talking about this, and they are not happy. For them, the solution is clear. It is the extension of the rent cap. So I cannot defend that decision—I cannot. With their situation, for me to explain that the market forces should not allow that . . . Well, there comes a time when, as we say in French:

On ne peut pas défendre l'indéfendable.

17:35

Again, I will go back to what I said previously about the fact that a rent cap helps those people, people who are already staying in their apartment or rented location. They are already there, and they are seeing increases that are too much for them. That is one thing, but a rent cap only helps a certain number of people. It does not help, for example . . . This was talked about a lot by the economist, Mr. Saillant. He said: What about

Le tout est parfaitement clair pour moi. Le gouvernement a choisi une autre voie.

Par ailleurs, la ministre a effectivement fait une observation intéressante. Elle a dit qu'elle était prête à envisager d'autres mesures et que le gouvernement assurerait un suivi pour déterminer si d'autres mesures étaient nécessaires. C'est bien, mais je suppose que la question est la suivante : De quelles mesures s'agit-il? Quelle situation déclenchera la prise de telles mesures? Ce n'est pas clair ; j'aurai donc beaucoup de questions à poser en comité. J'espère sincèrement que le projet de loi sera renvoyé au Comité de la politique économique. Je pense que cela donnerait lieu à des débats très sains.

Je pense que c'est la question sur laquelle je veux insister. Comme l'a dit Richard Saillant dans sa chronique aujourd'hui, le plafonnement des loyers ne règle pas tout. Le plafonnement des loyers n'est certainement pas la panacée. Il permet d'aider les personnes qui sont actuellement locataires. J'ai mentionné que, dans la ville de Bouctouche où j'habite, 50 % des gens vivent de chèques émis par le gouvernement, qu'il s'agisse de la Pension de la Sécurité de la vieillesse, de la pension d'invalidité, de l'assurance-emploi ou du Régime de pensions du Canada. Il s'agit de revenus fixes, et ces gens n'ont pas beaucoup plus que les chèques qu'ils reçoivent chaque mois. Des augmentations de loyer de 20 %, 30 %, 40 % ou 50 % leur posent un énorme problème.

Des gens frappent à la porte de notre bureau de circonscription. On m'accoste à la Co-op et dans les cafés. Les gens parlent de la question et sont mécontents. Pour eux, la solution est claire. Le plafonnement des loyers doit être prolongé. Je ne peux donc pas défendre cette décision — je ne peux pas. Je ne peux pas expliquer que, dans leur situation, les forces du marché ne devraient pas permettre que... Eh bien, il y a un moment où, comme on dit :

One cannot defend the indefensible.

Encore une fois, je vais répéter ce que j'ai déjà dit sur le fait que le plafonnement des loyers aide les gens en question, les gens qui vivent déjà en appartement ou dans un logement loué. Ils y sont déjà, et ils subissent des augmentations qui sont trop élevées pour eux. C'est une chose, mais un plafonnement des loyers peut seulement aider un certain nombre de personnes. Cela n'aide pas, par exemple... M. Saillant, économiste, en

students? What about those who have temporary residency and rent for only seven, eight, or nine months per year? They do not have long-term leases.

For those students, the rent cap does not help at all because the minute you get out of a lease, owners can basically put the price wherever they want to put the price. There can be an increase. The only thing that a rent cap does is stop increases for the current tenant. The minute a new tenant is in, owners basically have carte blanche to set the rental price where they want to set it. I think that is an important example.

As we know, the vast majority of students are not considered, in terms of financial means, to be a privileged part of society, Mr. Speaker. These are people who need help from their parents, from the government, and from scholarships. These students are not in a situation where they can pay exorbitant amounts for their rent.

All of that is to say that the rent cap, even though I am a proponent of it, does not solve everything. This is another example where I see that this bill does not go far enough because it does not address the student example that I just gave. There are other examples as well, such as temporary workers and all sorts of different people. What I am saying, Mr. Speaker, is that this bill does not go far enough.

There is another thing that I would like to mention, and to me, this is very important. I come back to the impression it gave me, which I mentioned earlier in my speech. I feel that this government's actions give the impression of being much more owner-friendly than tenant-friendly. I think that the best way to describe it is to say that when you look at this bill, you see that it talks about having the tenants bring forth complaints. It is about the tenants complaining to the Residential Tenancies Tribunal. It is not about the owners justifying any type of increase.

The only way that owners—landlords or whatever you want to call them—have an onus is if one of their tenants complains. Basically, what the owner says is:

a beaucoup parlé. Il a dit : Qu'en est-il des étudiants? Qu'en est-il de ceux qui ont un statut de résidence temporaire et un loyer qu'ils louent seulement sept, huit ou neuf mois par année? Ils n'ont pas de bail à long terme.

Pour de tels étudiants, le plafonnement des loyers n'aide pas du tout parce que dès que leur bail prend fin, le propriétaire peut en gros fixer le coût du loyer comme bon lui semble. Il peut imposer une augmentation. La seule chose que fait un plafonnement des loyers, c'est de faire cesser les augmentations pour le locataire actuel. Dès qu'un nouveau locataire entre, le propriétaire a essentiellement carte blanche pour fixer le loyer comme bon lui semble. À mon avis, il s'agit là d'un exemple important.

Comme nous le savons, la grande majorité des étudiants ne sont pas considérés, sur le plan financier, comme un segment privilégié de la société, Monsieur le président. Il s'agit de personnes qui ont besoin de l'aide de leurs parents et du gouvernement ainsi que par l'intermédiaire des bourses. Les étudiants ne sont pas en mesure de payer des sommes exorbitantes pour leur loyer.

Tout cela pour dire que le plafonnement des loyers, même si j'y suis favorable, ne règle pas tout. Voilà un autre exemple au titre duquel je constate que le projet de loi ne va pas assez loin, parce qu'il ne règle pas le cas des étudiants, comme dans l'exemple que je viens de donner. Il y a aussi d'autres exemples, comme les travailleurs temporaires et toutes sortes de gens. Ce que je dis, Monsieur le président, c'est que le projet de loi ne va pas assez loin.

Il y a autre chose que j'aimerais mentionner et, à mes yeux, c'est très important. Je reviens à l'impression que j'ai eue, ce que j'ai mentionné plus tôt dans mon discours. J'estime que les actions du gouvernement donnent l'impression qu'il est beaucoup plus porté à avantager les propriétaires que les locataires. Je pense que la meilleure façon de le décrire, c'est qu'en examinant le projet de loi, on constate qu'il est question que les locataires déposent des plaintes. Ce sont les locataires qui doivent se plaindre au Tribunal sur la location de locaux d'habitation. Ce ne sont pas les propriétaires qui doivent justifier tout type d'augmentation.

La seule façon dont le propriétaire — « landlord » ou peu importe comment on l'appelle — est responsable, c'est si un de ses locataires porte plainte. En gros, voici

Hey, do you know what? I am going to charge this. Hopefully, nobody is going to complain, all will be well, and then I will have my increase. It basically incentivizes the owners to do what they want and to give it a shot because they have nothing to lose.

(Interjections.)

Mr. Bourque: Yes, that is the other thing. We will talk about renovictions later on.

Basically, the owners have it easy. It is not all the owners. You have big owners, and you have small owners. You have all the different levels of owners—medium and the whole thing—but a lot of them have means. They have access to resources. They have people whom they hire. They are in a situation where, if they needed to do something with the Residential Tenancies Tribunal, they would have the means to do so.

17:40

The issue with this bill is that it puts the onus on the tenants. So, the tenant needs to know, first of all, that this tribunal exists. Not too many people do, I can tell you that. I was not even aware of this tribunal until a month ago. That is number one. Number two, the situation is that if you know what to do, it is actually relatively accessible, but you need to know. That is the problem. Most people do not. People have their everyday lives.

For a lot of owners, but not for everybody, rentals are their main source of income. Because it is a source of income for them, they tend to pay attention a whole lot more. It impacts how much butter they can spread on their bread. The problem for tenants, number one, is that it is an expense. For them, the main focus of their lives is taking care of their families, working, or doing things other than knowing everything that there is to know about rentals and how to contest or question their rents. You are basically asking tenants to go where they have not gone before, and they do not know where to start. They do not even know where to go because it is just not on their radar. I can tell you that it is going to very quickly be on the owners' radar because they have a lot more vested interest.

ce que dit le propriétaire : Hé, savez-vous quoi? Voici ce que je vais demander comme loyer ; personne ne se plaindra, espérons-le, tout ira bien et j'obtiendrai alors mon augmentation. Au fond, cela incite les propriétaires à faire ce qu'ils veulent et à tenter leur chance, car ils n'ont rien à perdre.

(Exclamations.)

M. Bourque : Oui, c'est l'autre chose. Nous parlerons plus tard des réno-évictions.

Au fond, les propriétaires ont la tâche facile. Ce ne sont pas tous les propriétaires. Il y en a de plus importants et de plus petits. Il y a toutes les tailles de propriétaires — des moyens, toutes les sortes —, mais beaucoup d'entre eux disposent de moyens. Ils ont accès à des ressources. Ils embauchent des gens. Ils sont dans une situation où, s'ils devaient traiter avec le Tribunal sur la location de locaux d'habitation, ils auraient les moyens de le faire.

Le problème concernant le projet de loi, c'est qu'il fait porter la responsabilité aux locataires. Donc, les locataires doivent d'abord savoir que le tribunal existe. Ce n'est pas le cas de beaucoup de gens, je peux vous le dire. Je ne connaissais même pas le tribunal il y a un mois. Voilà le premier élément. Le deuxième, si vous savez quoi faire, c'est en fait relativement accessible, mais vous devez savoir quoi faire. Voilà le problème. La plupart des gens ne le savent pas. Les gens sont occupés à vivre leur vie.

Pour beaucoup de propriétaires, mais pas tous, les loyers sont leur principale source de revenus. Puisqu'il s'agit de leur source de revenus, ils ont tendance à y faire beaucoup plus attention. Cela a une incidence sur la quantité de beurre qu'ils peuvent étendre sur leur pain. Le principal problème des locataires, c'est que le loyer constitue une dépense. Pour ces derniers, l'objectif premier dans la vie consiste à prendre soin de leur famille, à travailler ou à faire des activités autres que savoir tout ce qu'il y a à savoir sur les loyers et la façon de contester ou de remettre en question le coût de leur loyer. On demande essentiellement aux locataires de se rendre à un endroit où ils ne sont jamais allés, et ils ne savent pas par où commencer. Ils ne savent même pas où aller, étant donné que ce n'est simplement pas dans leurs habitudes. Pour un propriétaire, je peux vous dire qu'il le saura beaucoup

I would eventually like to have a debate and maybe propose some amendments. Right now, I am asking the minister this: Can we modify this bill so that the onus would be on the owners and not on the tenants?

Let me give you another example, Mr. Speaker. I learned this during the briefing on Bill 25, which was a very good briefing, by the way. I commend the people who gave it. This is what we learned. I tried to explain this in question period, but we only have 60 seconds then and I got caught. Tenants in 12 units of a 16-unit apartment building may get a notice that, in six months, their rent will increase by \$250. The people who lived in the other 4 units may have left, there may be new tenants, or there may be renovations, renovictions, or whatever you want to call them. Let's say that 12 renters get notice of an increase coming in six months. If one of them makes a formal complaint to the Residential Tenancies Tribunal and the ruling is in that tenant's favour, perhaps the owner will be told that the increase is too much and that it should be \$100 instead of \$250. Well, that ruling will apply to that tenant only. If the other 11 tenants do not complain, they will all receive an increase of \$250 per month. To me, that makes no sense. If you are going to do it for one, you should do it for all.

I find that there are issues with this bill. There are discrepancies. If you put the onus on the owner, then the owner can explain and justify the increase. The owner can do that. The owner can say, Listen, if you look at all similar rentals, you will notice that they cost \$200 more per month. If you look at the taxes that I pay and this and that, you will see my expenses, and you will notice that my increase is justified. That would apply to all the units in my building.

17:45

The Residential Tenancies Tribunal might say: Oh, do you know what? You have a good point. Or, yes, but

plus rapidement, car il a beaucoup plus d'intérêts directs.

Quelque chose que j'aimerais faire ultérieurement, c'est de tenir un débat et de proposer peut-être des amendements. Pour l'heure, voici ce que je demande à la ministre : Pouvons-nous modifier le projet de loi pour que la responsabilité incombe aux propriétaires et non aux locataires?

Permettez-moi de vous donner un autre exemple, Monsieur le président. Voici ce que j'ai appris pendant la séance d'information sur le projet de loi 25 qui, en passant, était une très bonne séance d'information. Je félicite les personnes qui l'ont animée. Voici ce que nous avons appris. J'ai tenté d'expliquer ceci pendant la période des questions, mais comme nous ne disposons que de 60 secondes, j'ai été interrompu. Dans un immeuble comptant 16 appartements, les locataires de 12 appartements reçoivent un avis indiquant que dans six mois leur loyer augmentera de 250 \$. Il y a 4 appartements dont les locataires sont partis et qui auront de nouveaux locataires ou feront l'objet des rénovations ou de réno-évictions, peu importe comment on appelle cela. Disons donc que 12 locataires reçoivent un avis indiquant que leur loyer augmentera dans six mois. Si l'un d'entre eux fait une plainte officielle auprès du Tribunal sur la location de locaux d'habitation et que le tribunal se prononce en sa faveur, soit que le propriétaire doit convenir que l'augmentation est trop élevée et qu'il est décidé que l'augmentation devrait être de 100 \$ au lieu de 250 \$, la décision ne s'appliquera qu'à ce locataire. Si les 11 autres locataires ne se plaignent pas, les 11 autres locataires subiront une augmentation de 250 \$ par mois. À mon avis, cela n'a aucun sens. Si on accepte la plainte de l'un, elle devrait s'appliquer à tous.

Je trouve que le projet de loi comporte des problèmes. Il y a des contradictions. Si l'on fait porter la responsabilité au propriétaire, alors il pourra expliquer et justifier l'augmentation. Le propriétaire pourrait le faire. Il pourrait dire : Écoutez, si on examine des logements semblables, on remarque que le loyer est de 200 \$ de plus. Si on examine les impôts que je paye et ceci et cela, on prend conscience de mes dépenses et on constate que l'augmentation que je demande est justifiée. Une telle hausse s'appliquerait à tous les logements de mon immeuble.

Si les responsables du Tribunal sur la location de locaux d'habitation disent : Eh bien, savez-vous quoi?

maybe it should be closer to \$200. Or that it should be spread out over two or three years. I found out that the RTT can do that now. When I refer to the RTT, I am talking about the Residential Tenancies Tribunal. It can basically spread it out over a three-year period. If it says that there will be an increase of \$250, it can say that it will be \$100 this year, \$100 next year, and \$50 in Year 3. If the owner does that, then it will apply to the whole building. It is not about just the one tenant who complained. If that tenant has “gain de cause”, as we say in French, or wins the case and it does not go the way that the owner wanted it to go, well, as it is right now, it will not affect any others who are in exactly the same situation unless those people complain as well.

This is the problem. What is going to happen is one of two things. For different reasons, some people will not know. Maybe they have gone somewhere on vacation or maybe they have been outside the area. They do not know, so they will not be in a position to make a complaint. That might not be the right term. Let's call it a review. They could have a review. That is number one.

The other thing is that it means, basically, that some people will fall through the cracks just because they did not ask for a review. There will be some people who will get larger increases than others because one person decided to complain and the others did not. That is number one.

Number two is this. I can tell you right now, Mr. Speaker, that if this goes ahead, I will tell a whole lot of people that they should review their notice of an increase and take it to the RTT. So, what is going to happen? I am predicting that the RTT will have an unprecedented number of cases to review and there will be an overload. That is what is going to happen. That is number one.

I believe that the minister could avoid all of that by putting the onus on the owner. If the owner has to prove that it is justifiable for him or her to have an increase, well, then the onus is not on the tenant. Let me repeat myself. It is in the owner's vested interest to know about these things. The tenants have other

Votre argument est bon ; ou, oui, mais l'augmentation devrait plutôt se rapprocher de 200 \$; ou, l'augmentation devrait être répartie sur deux ou trois ans. J'ai découvert que le TLLH pouvait faire cela. Quand je fais allusion au TLLH, je parle du Tribunal sur la location de locaux d'habitation. Il peut essentiellement la répartir sur une période de trois ans. S'il dit que l'augmentation sera de 250 \$, il peut décider qu'elle sera de 100 \$ cette année, de 100 \$ l'année prochaine et de 50 \$ la troisième année. Si le propriétaire agit ainsi, la hausse de loyer s'applique donc à tout l'immeuble. Le processus ne vise pas que le locataire qui a fait une plainte. Si les gens « are proven right », comme nous le disons en anglais, s'ils obtiennent gain de cause et que le résultat n'est pas celui que souhaitait le propriétaire, eh bien, à l'heure actuelle, cela ne touchera aucun autre locataire se trouvant exactement dans la même situation à moins que ceux-ci ne fassent aussi une plainte.

Voilà le problème. Deux possibilités peuvent alors se produire. Pour différentes raisons, certaines personnes ne seront pas au courant. Elles sont peut-être parties quelque part en vacances ou elles sont à l'extérieur de la région. Elles ne sont pas au courant ; elles ne sont donc pas en mesure de faire une plainte. Ce n'est peut-être pas le bon mot. Appelons cela un examen. Il pourrait y avoir un examen. Voilà le premier élément.

L'autre élément, c'est que cela signifie essentiellement que certaines personnes passeront à travers les mailles du filet simplement parce qu'elles n'ont pas demandé un examen. Certaines personnes subiront plus d'augmentations de loyer que d'autres, car certaines d'entre elles ont décidé de faire une plainte, tandis que d'autres ont décidé de ne pas en faire. Voilà le premier élément.

Voici le deuxième élément. Monsieur le président, je peux vous dire maintenant que si le projet de loi est adopté, je vais dire à de nombreuses personnes qu'elles devraient examiner leur avis d'augmentation et le porter devant le TLLH. Que se passera-t-il alors? Je prédis que le TLLH devra examiner un nombre sans précédent de cas et qu'il y aura une surcharge de travail. Voilà ce qui se passera. Voilà le premier élément.

Je crois que la ministre pourrait éviter tout cela en faisant porter la responsabilité au propriétaire. Si le propriétaire doit prouver qu'une augmentation est légitime pour lui, eh bien, le locataire n'est alors pas responsable. Permettez-moi de répéter mes propos. Le propriétaire a un intérêt direct à s'y connaître en la

preoccupations, other concerns. It is not top of mind for them to know about all the ins and outs of contesting a rental increase. I find that it is not reasonable for this government to go that route. It is not helping in the way that it could help.

The last thing that I will say is this. Well, it is the last thing on this issue. I have other issues that I need to talk about. On this particular issue, when you put the onus on the tenant and when you have tenants that . . . Many of the tenants that we are talking about do not have a lot of education. They do not have a lot of revenue. Many of them are what we consider to be part of the vulnerable population of New Brunswick. As I said, even though I found out that the tribunal is actually relatively simple, that it is not that complicated, the problem is that if you do not know that, it is very intimidating. Oh, you have to go to the Residential Tenancies Tribunal. I do not even know how to say that in French, by the way.

The point is that it is a complicated term. It is very intimidating for someone who is not well educated, who feels intimidated by these types of things. Many of them land in our offices, and we end up helping them. But the point that I want to make is that some people will not even bother. They are going to say: It is too complicated. Why would I . . . Oh, my God, I do not want to get involved. So, you are basically discouraging people from making that review, which I do think would be the right approach.

17:50

The approach here should be to help the tenants of New Brunswick. Yes, we want to see development. Yes, we want to make sure that the market thrives. We want to see more construction. We do. It is important. But I truly believe that this will not move the needle sufficiently. It is but a little blip, and that is not enough.

I hear the minister saying, We are going to monitor, and we are going to do more as we see fit. I am worried when I hear that because, honestly, I feel that more should be done now—not in the future but in the

matière. Les locataires ont d'autres soucis, d'autres préoccupations. Ce n'est pas une priorité pour eux de connaître tous les tenants et les aboutissants du processus de contestation d'une augmentation. Selon moi, ce n'est pas raisonnable pour le gouvernement actuel de s'engager dans une telle voie. La mesure législative n'aide pas de la façon dont elle le pourrait.

Voici la dernière chose que je vais dire. Eh bien, c'est la dernière à cet égard. Je dois parler d'autres questions. Pour ce qui est de la question à l'étude, lorsque vous faites porter la responsabilité au locataire et qu'il y a des locataires qui... Un grand nombre des locataires dont nous parlons n'ont pas beaucoup d'instruction. Ils n'ont pas beaucoup de revenus. Un grand nombre d'entre eux font partie de ce qui est, selon nous, la population vulnérable du Nouveau-Brunswick. Comme je l'ai dit, même si j'ai appris que le tribunal est en fait relativement simple, qu'il n'est pas si compliqué, le problème, c'est que si on ne le sait pas, c'est très intimidant. Ah, vous devez avoir recours au Tribunal sur la location de locaux d'habitation. Je ne sais même pas comment dire cela dans l'autre langue.

L'élément qui importe, c'est qu'il s'agit d'un terme compliqué. C'est très intimidant pour une personne qui n'est pas instruite, qui se sent intimidée par ce genre de processus. Un grand nombre d'entre elles aboutissent dans nos bureaux, et nous finissons par les aider. Toutefois, le point que je veux faire valoir, c'est que certaines personnes ne se donneront même pas la peine de faire cela. Elles diront : C'est trop compliqué ; pourquoi je... ah, mon Dieu, je ne veux pas m'en mêler. Donc, vous découragez essentiellement les gens de faire faire un examen, ce qui, à mon avis, serait la bonne approche.

L'approche proposée ici devrait être d'aider les locataires du Nouveau-Brunswick. Oui, nous voulons voir du développement. Oui, nous voulons faire en sorte que le marché soit prospère. Nous voulons voir plus de construction. Nous voulons en voir. C'est important. Toutefois, je crois vraiment que la mesure en question ne fera pas bouger suffisamment les choses. Ce n'est qu'une petite intervention, mais ce n'est pas suffisant.

J'entends la ministre dire : Nous surveillerons la situation et nous en ferons davantage si nous le jugeons nécessaire. Je suis inquiet lorsque j'entends de tels propos, car honnêtement j'estime qu'il faudrait

present. Right now, that present is this Bill 25. As I said, it is not enough to move the needle.

I was also talking about the loopholes in the rent cap. One of my colleagues here reminded me that I was giving the example of the students. Well, there is also the example of renovictions. Owners can notify tenants that they need to vacate the premises within a certain number of months because the owner plans to do renovations. Once they do renovations, they can basically justify having a rent increase, and it can be a sizable increase. There is no limit to what that increase can be.

What is a renovation, Mr. Speaker? That is also a grey area. Is it just a fresh coat of paint, or are they completely redoing the kitchen? There is quite a difference. When you look at it, you see that there are still a lot of loopholes, even with the rent cap. What I am saying is that keeping the rent cap would be a sensible option, especially in these current market conditions.

The renovation issue is not being addressed. If, in this bill, the onus were put on the owner, there would be a better possibility for us to deal with the renovation issue. Now, it is difficult for me to give a specific example, but I am sure that there is a way either to make it less obvious or to ensure that it is less of an issue. You know, there are things that you cannot eliminate completely.

I do understand the owners' perspective, as well, Mr. Speaker. Please, do not get me wrong. I do not want to sound as though I am anti-development or anti-profit. I am certainly pro-development and pro-profit and all of that, but at the same time, we need to be reasonable. The tenants need to live in decent conditions and pay a decent rent for what they are getting.

We do know that when it comes to development, the issue here is mostly to do with a labour shortage. This bill will do absolutely nothing for that. It will not help to get more construction. I have heard that extra

déjà en avoir fait davantage, pas dans l'avenir, mais dans le présent. À l'heure actuelle, le présent, c'est le projet de loi 25. Comme je l'ai dit, ce n'est pas assez pour faire bouger les choses.

L'autre élément dont je parlais, c'étaient les failles dans le plafonnement des loyers. L'un de mes collègues ici m'a rappelé que je donnais l'exemple des étudiants. Eh bien, il y a aussi l'exemple des rénovictions. Les propriétaires peuvent essentiellement aviser les locataires qu'ils doivent évacuer les lieux dans un certain nombre de mois parce que les propriétaires feront des renovations. Une fois les renovations faites, eh bien, ils peuvent alors essentiellement justifier une augmentation de loyer, et celle-ci peut être considérable. Cette augmentation n'a pas de limites.

Qu'entend-on par rénovation, Monsieur le président? Voilà qui est aussi une zone d'ombre. S'agit-il simplement d'une nouvelle couche de peinture ou de travaux visant à refaire entièrement la cuisine? Il y a toute une différence. Lorsqu'on examine la situation, on constate qu'il y a encore de nombreuses failles, même avec le plafonnement des loyers. Ce que je veux dire, c'est que le fait de garder le plafonnement des loyers aurait au moins été une option judicieuse, surtout dans les conditions actuelles du marché.

On ne s'occupe pas de la question des réno-évictions. Si, dans le projet de loi, la responsabilité incombait au propriétaire, nous aurions une meilleure possibilité de nous occuper de la question des réno-évictions. Bon, c'est difficile pour moi de donner un exemple précis, mais je suis sûr qu'il y a une façon de rendre le tout moins flagrant ou de veiller à ce que ce soit une question qui pose moins problème. Vous savez, certaines choses ne peuvent pas être éliminées complètement.

Je comprends aussi bel et bien la perspective des propriétaires, Monsieur le président. Je vous prie de ne pas me méprendre. Je ne veux pas donner l'impression d'être contre le développement ou le profit. Je suis certainement en faveur du développement, du profit et de tout cela, mais, en même temps, il faut que nous soyons raisonnables. Les locataires doivent vivre dans des conditions décentes et payer un loyer raisonnable pour ce qu'ils obtiennent.

Nous savons effectivement que la question qui se pose ici en ce qui concerne le développement est surtout liée aux pénuries de main-d'œuvre. Le projet de loi n'aura absolument aucun effet à cet égard. Il ne permettra pas

funding for social housing was announced in the capital budget, which is a good thing. My only issue with this government is that, a few too many times, I have seen it make announcements with big fanfare and with big amounts of money and then, a year later, that money would not have been spent or would barely have been spent. Certainly, not enough money would have been spent. I have to admit that I have grown weary of these announcements because there is a difference between announcing something and making it happen. I have seen a lot of announcements, and I have seen a lot less of making something happen. Right now, what New Brunswickers need is to have something happen, to have more housing built. What are we doing to help make sure that people have the right housing at the right price?

17:55

In essence, that is what I wanted to say, Mr. Speaker. I am hoping that this bill will go to committee because I would like to discuss this further with the minister. I do hope that she will be open to some changes. As I said, this is not, in itself, a bad bill, in the sense that it is not about going backward. It is just not going forward enough. I would hope that more onus would be put on the owner and less on the tenant, but this bill puts the onus on the tenant. I will leave it at that. I want to thank you for the opportunity, and I look forward to discussing it further.

Mr. Speaker: Thank you, member. Will the members keep the noise down, please?

I recognize the member for Fredericton South and leader of his party.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. Yes, Bill 25, *An Act Respecting Residential Tenancies*. I do not think that we would be here debating this particular bill if there were an ample supply of affordable housing. As we know, there is not, and in a way, that is part of the root of the problem. That could be solved if this government would decide to inflate the tires on the New Brunswick Housing Corporation and restore it to its rightful place as a Crown agency of government to ensure that it can carry out its mandate under the *New Brunswick Housing Act*. Substantially, that mandate is

d'accroître la construction. J'ai entendu dire qu'un financement additionnel pour le logement social a été annoncé dans le budget de capital, ce qui est une bonne chose. La seule chose qui me pose problème à propos du gouvernement actuel, c'est que, un peu trop souvent, il fait des annonces en grande pompe relativement à d'importantes sommes d'argent et puis, un an plus tard, l'argent n'est pas dépensé, l'est à peine ou n'est certainement pas assez dépensé. Je dois avouer que je suis las de ces annonces, car il y a une différence entre annoncer des mesures et les concrétiser. J'ai vu beaucoup d'annonces, mais j'ai vu beaucoup moins de concrétisation. En ce moment, ce dont les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin, ce sont des mesures qui sont prises, soit la construction de plus de logements. Que faisons-nous pour veiller à ce que les gens aient de bons logements au bon prix?

Voilà essentiellement ce que je voulais dire, Monsieur le président. J'espère que le projet de loi sera renvoyé en comité parce que j'aimerais en discuter davantage avec la ministre. J'espère sincèrement qu'elle sera ouverte à l'idée d'apporter des changements. Comme je l'ai dit, le projet de loi n'est pas mauvais en soi au sens où il ne s'agit pas de faire marche arrière. Le projet de loi ne va simplement pas assez de l'avant. J'ose espérer que la responsabilité à cet égard incombera davantage au propriétaire et moins au locataire, mais le projet de loi fait porter la responsabilité au locataire. Je vais m'en tenir là. Je tiens à vous remercier de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole au sujet du projet de loi, et je me réjouis à la perspective d'en discuter davantage.

Le président : Merci, Monsieur le député. Mesdames et Messieurs les parlementaires, pourriez-vous faire moins de bruit s'il vous plaît?

La parole est au député de Fredericton-Sud et chef de son parti.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Oui, le projet de loi 25, *Loi concernant la location de locaux d'habitation*. Je ne pense pas que nous serions ici à débattre du projet de loi s'il y avait une offre suffisante de logements abordables. Comme nous le savons, tel n'est pas le cas et, d'une certaine manière, cela fait partie de la source du problème. Le problème pourrait être résolu si le gouvernement actuel décidait de donner une bouffée d'oxygène à la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick et de lui redonner la place qui lui revient en tant qu'organisme

to ensure that there is an adequate supply of affordable housing. It has not been able to do that since it lost its staff, lost its minister, and really became just a legal formality embedded in the Department of Social Development.

So, Mr. Speaker, I say to this government, Liberate the New Brunswick Housing Corporation from Social Development and hire some subject matter experts who know what goes into building nonmarket housing. That is what we had before when the New Brunswick Housing Corporation actually was a functional, stand-alone, independent Crown corporation with its own minister and its own expert staff. Right now, the problem is that within government, there is no staff dedicated to affordable housing. There is no dedicated staff who know anything about what is involved in building affordable housing, especially nonmarket housing. That is what we need. We need exactly that to happen.

Take the New Brunswick Housing Corporation outside of the Department of Social Development, reestablish it as an independent Crown corporation, and hire some subject matter experts to make up its staff. Maybe the Minister responsible for Housing would like to be the minister responsible for the New Brunswick Housing Corporation. That would be good. She already has “Housing” in her title, so let’s move in that direction rapidly. Then we could actually get . . . As I said earlier today, what we need is a boom in the construction of affordable housing—a construction boom in nonmarket housing. The only thing that is going to move that along is not the lack of a rent cap, as has been suggested, but direct engagement by government in building affordable nonmarket housing and supporting its construction by co-ops, nonprofits, community organizations, and faith organizations in a way that would actually make a substantial difference in the overall supply of affordable housing in a reasonably short period of time.

gouvernemental de la Couronne afin qu’elle puisse s’acquitter de son mandat en vertu de la *Loi sur l’habitation au Nouveau-Brunswick*. Ce mandat consiste essentiellement à veiller à ce qu’il y ait un nombre suffisant de logements abordables. La société n’a pas été en mesure de le faire depuis qu’elle a perdu son personnel ainsi que son ministre et qu’elle est devenue une simple entité juridique intégrée au ministère du Développement social.

Ainsi, Monsieur le président, je dis au gouvernement de libérer la Société d’habitation du Nouveau-Brunswick de l’emprise du ministère du Développement social et d’embaucher des experts en la matière qui savent ce qu’il faut faire pour construire des logements hors marché. Voilà l’état de la situation de la Société d’habitation du Nouveau-Brunswick à l’époque où elle était une société de la Couronne fonctionnelle, autonome et indépendante, dotée de son propre ministre et de son propre personnel spécialisé. À l’heure actuelle, au sein du gouvernement, il y a un manque de personnel qui se consacre au logement abordable, et c’est là où le bât blesse. Il n’y a pas de personnel dévoué doté de connaissance parfaite des enjeux liés à la construction de logements abordables, notamment les logements hors marché. Voilà ce dont nous avons besoin. Voilà exactement ce qu’il nous faut.

Il faut retirer la Société d’habitation du Nouveau-Brunswick du ministère du Développement social, la redynamiser en tant que société de la Couronne indépendante et embaucher des experts en la matière pour constituer son personnel. Peut-être que la ministre responsable du Logement aimerait être ministre responsable de la nouvelle Société d’habitation du Nouveau-Brunswick. Ce serait une bonne chose. Le titre de la ministre comporte le mot « Logement » ; alors poursuivons rapidement sur cette lancée. Nous pourrions alors réellement... Comme je l’ai dit plus tôt aujourd’hui, il faut stimuler la construction de logements abordables — stimuler la construction de logements hors marché. La seule mesure qui fera avancer les choses n’est pas l’élimination du plafonnement des loyers, comme on l’a laissé entendre, mais la participation directe du gouvernement dans la construction de logements abordables hors marché et dans le soutien à leur construction par des coopératives, des organismes sans but lucratif, des organismes communautaires et des organismes religieux d’une manière qui améliorerait considérablement l’offre globale de logements

abordables dans une période de temps raisonnablement courte.

This bill suggests, yet again, another incremental change in *The Residential Tenancies Act* and the responsibilities of the tribunal. It is a serious—

Le projet de loi prévoit, une fois de plus, un autre changement progressif de la *Loi sur la location de locaux d'habitation* ainsi que des responsabilités du tribunal. Il s'agit d'un sérieux...

Yes, Mr. Speaker.

Oui, Monsieur le président.

Mr. Speaker: We have reached the end of the day, member.

Le président : Monsieur le député, il est l'heure de lever la séance.

(Hon. Mr. G. Savoie moved that the House adjourn.

(L'hon. M. G. Savoie propose l'ajournement de la Chambre.

The House adjourned at 6 p.m.)

La séance est levée à 18 h.)